

Le débat d'hier au Conseil national a mis en évidence une difficulté connue: comment justifier une hausse de loyer? Le critère des taux hypothécaires est, semble-t-il, dépassé puisque les banques fixent leurs taux souplement, de cas en cas. On objectera que les taux fixes n'ont pas empêché des flambées spéculatives.

Opinion Libéralisme «mesuré»

L'idée, aujourd'hui, est de se référer soit à l'indice du renchérissement, soit à des moyennes comparatives de quartiers. L'indice est assez clair. Mais si, dans un domaine aussi touffu, on peut établir des moyennes comparatives, pourquoi n'en trouverait-on pas pour des taux hypothécaires flottants? Mais bon.

L'idée du contre-projet à l'initiative de l'Asloca «pour des loyers loyaux», c'est précisément de s'appuyer sur deux références totalement différentes: l'une clairement fixée (l'indice), l'autre liée aux lois du marché (loyers comparatifs). Mais l'un ne va pas sans l'autre, répète inlassablement Pascal Couchepin.

Aux représentants de l'immobilier au Parlement, il répond que le marché libre, dans le secteur locatif, est contraire à la Constitution fédérale, qui protège les locataires contre des loyers ou des congés abusifs. A la gauche, il explique que, sans élément de marché, le secteur se fige: on n'investit plus et c'est la pénurie.

L'immobilier se bat depuis 1990 pour arracher ce marché libre, dans un pays où 70% des habitants sont locataires. La gauche peut donc attendre assez sereinement que la partie adverse se fracasse contre le mur. Le plus navrant, c'est qu'au début des années 90, une concertation bailleurs-locataires s'était amorcée.

En Romandie, des premiers contrats types avaient vu le jour, qui ne résolvait pas encore les problèmes les plus ardu du bail mais qui donnaient au moins à espérer que le dialogue se poursuivrait. Puis les camps se sont retranchés et chacun a choisi le sien. Et il faudra des années pour retrouver ce début de confiance.

François Nussbaum

Neuchâtel Mille francs pour chaque soignant



Une prime unique de 1000 francs sera versée l'an prochain aux quelque 2100 employés des hôpitaux (photo Leuenberger), homes et soins à domicile du canton de Neuchâtel. Cette enveloppe de 2,3 millions se veut «un signal politique» en faveur du personnel soignant, a fait savoir, hier, Monika Dusong. Les employeurs de la Santé publique ont appuyé cette mesure. Cela même si, en écho à la conseillère d'Etat, ils ont souhaité qu'on n'en reste pas là. La prochaine étape visera à mettre sur pied une convention collective pour unifier les conditions de travail dans le réseau sanitaire.

Page 3

Nice L'UE sort sans gloire d'un sommet conflictuel

L'Union européenne a un nouveau traité, conclu hier à l'aube à Nice. La réforme des institutions communautaires n'est de loin pas aussi ambitieuse qu'escompté, comme les Quinze l'ont reconnu. Mais elle suffit pour ouvrir la voie à l'élargissement.

L'accord intervenu à l'aube du cinquième jour est «convenable», de l'aveu même de Jacques Chirac.

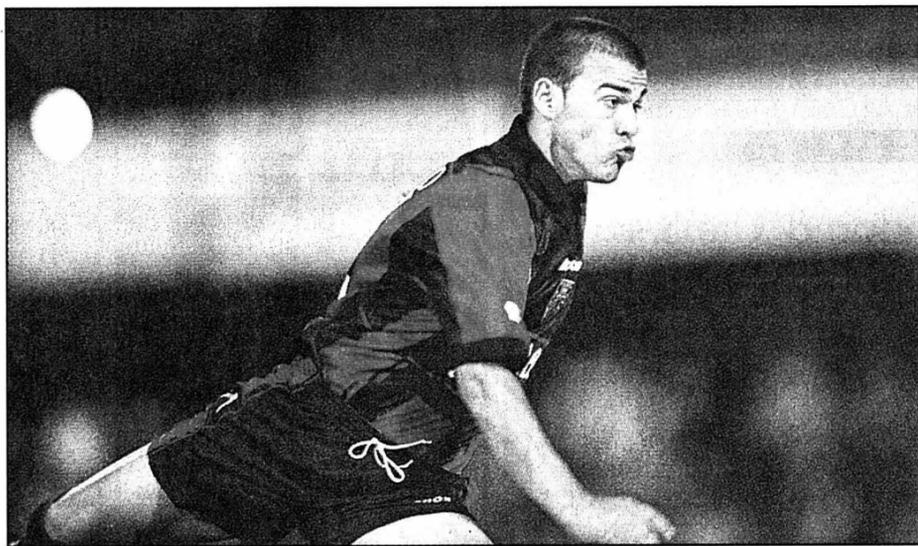
Le sommet de Nice a été le plus long et le plus difficile de l'histoire de l'Union européenne. Les Quinze ont été plusieurs fois proches de la rupture, a admis le chancelier autrichien Wolfgang Schäussel.

Page 13



Un bilan en demi-teinte pour la présidence française. photo ap

Xamax Les jeunes, rayons de soleil de la Maladière



André Roque est un des jeunes loups d'Alain Geiger.

photo Lafargue

A l'état brut, le bilan de Neuchâtel Xamax dans le tour qualificatif 2000-2001 n'est pas des plus reluisants. Avant-derniers après 22 rencontres, les «rouge et noir» se retrouvent très éloignés de la barre. Convenons-en toutefois: ce n'est pas très surprenant. Un grand rayon de soleil illumine néanmoins le ciel de la Maladière. Les jeunes pousses neuchâteloises ont su remarquablement tirer leur épingle du jeu ces derniers mois. Ils ont été dignes de la confiance que leur entraîneur a placée en eux. La voie est donc toute tracée, d'autant qu'il n'en existe pas beau-

coup d'autres. Alain Geiger n'hésite pas à dresser un bilan parfois critique mais somme toute positif. Le patron déplore les départs de ses deux fers de lance qu'étaient Camara et Diop, ainsi que le flou artistique qui entoure l'avenir du club. Si les renforts annoncés le sont réellement, Neuchâtel Xamax partira serein, au printemps prochain, dans un tour de promotion-relégation LNA/LNB qui s'annonce plus terrible que jamais.

Pages 19 et 20

Bush-Gore La présidence dans la balance des juges

La présidence des Etats-Unis était hier soir dans la balance des juges de la Cour suprême fédérale. La haute instance devait se prononcer sur une éventuelle reprise des décomptes manuels en Floride.

Page 15

Formation Bon succès du Centre IMC

Créée pour permettre l'insertion au travail des jeunes du Centre IMC, l'Unité de formation accueille aujourd'hui également des filles et garçons venus d'autres horizons.

Page 4

Reconvilier Deux blessés dans une disco

Une bagarre survenue au petit matin a fait deux blessés qui ont dû être hospitalisés, le week-end dernier, dans une discothèque de la vallée de Tavannes. Une enquête a été ouverte.

Page 11

Gorges du Seyon Roulez plus calmement et dans le bon sens

Page 2

Conduite Septuagénaires à risques, le Conseil fédéral vous tient à l'œil

Page 18

Actualité cant. p 2-3
Régions p 4-12
Horizons p 13
Suisse p 14
Monde p 15
Economie p 17
Bourse p 17

Société p 18
Sports p 19-25
Magazine p 27
Radio/TV p 32-33
Mémento p 34
Carnet p 35
La Der/Météo p 36

Gorges du Seyon Roulez moins vite, et dans le bon sens!

Vitesse trop élevée à la sortie sud du tunnel dans les gorges du Seyon, permanence d'automobilistes rebrousant chemin sur la route extérieure, la police neuchâteloise et les Ponts et chaussées ne s'arrachent pas encore les cheveux, mais se demandent bien comment venir à bout de ces comportements dangereux.

Trois accidents se sont encore produits la semaine passée à la sortie sud du tunnel des gorges du Seyon sur la H20. Une voiture a notamment confondu la bretelle de Vauseyon conduisant dans les tunnels sous Neuchâtel

avec une piste de bob. Elle a fini sur le toit. Quant aux automobilistes qui montent sur la route des gorges et qui pensent au bout d'un moment qu'un tournant sur route suffit pour redescendre à Neuchâtel, il y en a toujours. Au total, la police en a déjà dénombré 13, signalés téléphoniquement par d'autres automobilistes pour prévenir un accident.

Nous nous sommes rendus hier au centre de contrôle des tunnels autoroutiers de la police cantonale, placé sous la responsabilité de Robert Kaeser. Disons immédiatement que celui-ci, tout en relevant les dangers que provoquent certains automobilistes roulant en excès de vitesse, a relativisé les rumeurs qui font état

de risques énormes à la sortie sud du tunnel des gorges du Seyon et sur la route extérieure conduisant à Valangin.

«Nous avons très vite constaté que la sortie du tunnel des gorges, que ce soit vers le centre de Neuchâtel ou vers Peseux, posait des problèmes. Une première mesure a consisté à marquer, déjà dans le tunnel, le signe autoroutier sur la piste de gauche et à augmenter au sol les flèches indicatrices de direction. On peut dire aujourd'hui que le trafic pendulaire est habitué, même si tous les automobilistes n'ont pas encore réalisé que la vitesse augmente rapidement, quand on n'y prend pas garde, en raison de la pente naturelle et des qualités de la route. Mais, effecti-

vement, nous avons vu récemment un camion étranger et des voitures d'autres cantons se débrouiller assez difficilement à cette sortie.»

Question de vitesse

Pourquoi est-ce aujourd'hui le cas alors qu'auparavant il y avait moins de problèmes? «C'est une question de vitesse, explique Robert Kaeser. Avant les tunnels, on arrivait naturellement moins vite dans la bretelle conduisant vers le centre. Maintenant, les gens freinent dans le virage.» Comment attirer davantage l'attention des conducteurs de pas-

sage? «Nous avons réduit les vitesses maximales, et deux mesures sont encore à venir en matière de marquage. Un signal clignotant tel que celui du tunnel de Malvilliers sera posé dans le courant de janvier, et un changement de marquage sur la route, à la séparation des voies centre/Peseux, retardera l'ouverture de la seconde piste en direction de Peseux, si bien que le virage à droite sera plus large.» Les contrôleurs radars à l'intérieur du tunnel signalent-ils des excès de vitesse nombreux et importants? «Pas vraiment.»

Rémy Gogniat

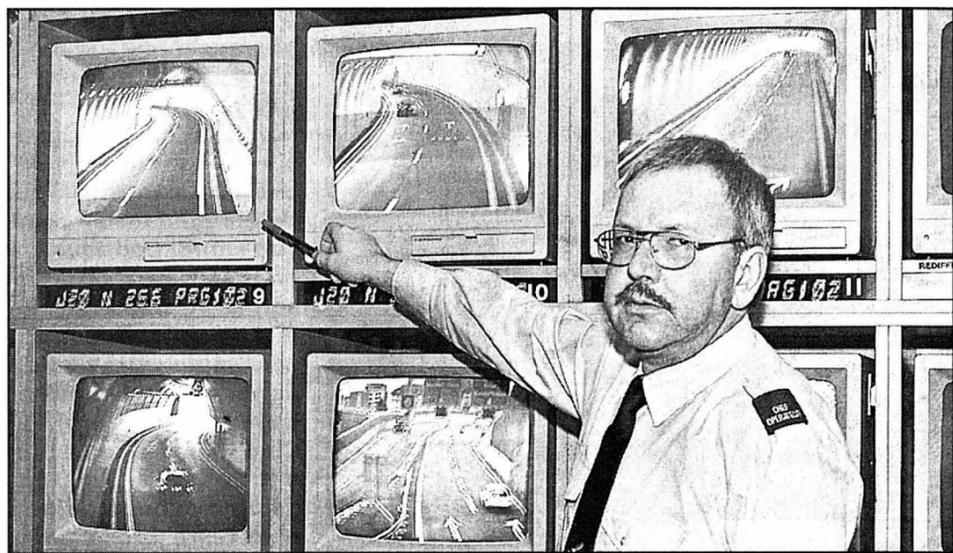
Abattoirs Couperet retenu jusqu'en avril

Tenus de fermer leurs portes au 31 décembre prochain, les abattoirs de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel bénéficieront d'un sursis de trois mois. Le Conseil d'Etat leur a accordé une autorisation exceptionnelle d'exploitation jusqu'au 30 avril 2001. Cette décision intervient à la suite d'une demande des propriétaires des deux bâtiments, à savoir les deux communes.

Une partie des abattages effectués à La Chaux-de-Fonds sera transférée à Dombresson. Mais la mise en conformité de l'abattoir de cette localité ne sera pas terminée avant avril 2001. En accordant une prolongation conséquente à La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'Etat conserve aussi la possibilité de faire abattre, en tout temps et en urgence, certains animaux (cas d'épizootie notamment).

Aux Ponts-de-Martel, il est question de créer un nouvel abattoir (de petite capacité) dans le même bâtiment. Un projet a été présenté au chef du Département de l'économie publique, Francis Matthey. Considérant qu'il y a lieu d'approfondir et de finaliser les études relatives à ce projet, et du moment qu'aucun abattage, pour des raisons sanitaires, ne pourra se faire durant la période de transformation, le Conseil d'Etat a également accordé une prolongation d'ouverture pour les installations des Ponts-de-Martel.

RGT



Robert Kaeser devant les écrans de surveillance des tunnels dans les gorges du Seyon. photo Leuenberger

Pas le look autoroute

Que faire pour empêcher les automobilistes de rebrousser chemin sur la route des gorges alors qu'ils devraient impérativement ne rouler qu'en direction de Valangin? Et d'abord, qui sont ces automobilistes inattentifs et pourquoi de telles erreurs?

Au centre de surveillance de la police neuchâteloise, on relève d'abord qu'il ne s'agit pas forcément de conducteurs inaptes à conduire. «On doit bien admettre, explique Robert Kaeser, que la route n'a pas encore un aspect autoroutier. La configuration des lieux peut tromper certains conducteurs qui se sentent ainsi, inconsciemment, sur une route ordinaire. Certains voulaient aller vers Peseux. Ils réalisent qu'ils ont pris la mau-

vaise route. Et ils font demi-tour! Tout simplement!»

En plus des flèches au sol indiquant la direction du trafic, des barrières limitent déjà les sorties sur les côtés, rendant les manœuvres de rebroussement plus difficiles. «Quant la route aura son aspect définitif, le problème sera moins aigu.»

Et qu'en est-il des dangers qu'on craignait en raison de la visibilité diminuée sur la piste de gauche? «Pour le moment, tout se passe à peu près normalement. Le tracé est tel qu'on ne peut vraiment pas rouler très vite sans risque évident.»

On résume? Descente dans les tunnels: ralentir assez tôt. Monter vers Valangin: rouler vers le nord, toujours et uniquement!

RGT

DIVERS

Electricité

Des watts, des volts et des hommes



SERVICES INDUSTRIELS
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
BUREAU D'ÉTUDES / RÉPARATIONS / DÉPANNAGES
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 33 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/967 66 91

132-082951



www.montandon-sa.ch info@montandon-sa.ch
Montandon & Cie SA
Electricité Générale - Communications
Morgarten 16a 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 925 96 60 Fax 032 / 925 96 69

132-077000



DYNATEL SA
• Téléphone
• Électricité
• Informatique
Cure 2 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 964 10 15 Fax 032 / 964 10 19
dynatel@bluewin.ch

132-068175



2332 La Cibourg
WYSS Sàrl
INSTALLATION ÉLECTRIQUE - TÉLÉPHONE
ÉLECTRO - DÉPANNAGE - PARATONNERRES
032/968 03 81 079/225 50 15

132-080016

Centraux téléphoniques Réseaux informatiques
(((INSTAL)))

Electricité Alarmes Paratonnerres
Bd de la Liberté 2 - 2305 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/925 99 99 - www.instel.ch

132-078577

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Blomberg Digitronic Une petite merveille.



Digitronic vous assure un lavage parfait et économise eau et énergie, une nouvelle technique de lavage au service de l'écologie et de la propreté. Demandez conseil à votre revendeur spécialisé.



Service après-vente assuré par nos soins

AF J.-M. Fornachon
DISCOUNT DU MARCHÉ
La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 032/968 40 33
Bevaix - Tél. 032/846 18 77

028-285717

Droguerie - Herboristerie

DROZ

Place de la Gare - La Chaux-de-Fonds
Successor, T. Künzi - Tél. 032 - 913 09 12

IDÉES CADEAUX

- Bougies
- Lampes BERGER
- Fruits secs
- Sous-vêtements chauds MEDIMA

132-085203

ENSEIGNEMENT

SEJOURS LINGUISTIQUES

- Cours juniors, étudiants, adultes, seniors
- Nombreuses destinations
- infos, orientation & conseils gratuits

ESL Séjours Linguistiques
Rue Marché 19 - C.P. 51-1816 Chailly / Montreux
Tel 021.961.17.97
Fax 021.961.11.91
www.aesl.ch



SPECTACLES-LOISIRS

Le mot mystère

Définition: mollusque bivalve, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 32

A	N	E	N	N	R	B	R	E	E	F	E	N	E	F
N	O	T	O	C	O	E	P	C	N	G	L	L	R	E
A	T	S	R	N	D	A	T	N	N	U	U	E	B	U
T	I	E	D	R	U	S	B	A	C	O	M	O	U	T
O	O	V	A	L	H	N	U	L	P	A	R	E	B	R
T	B	G	A	A	E	O	A	A	L	E	M	T	R	E
E	E	R	N	T	L	C	D	B	T	N	I	E	T	E
R	D	U	E	I	A	S	A	I	U	T	E	V	R	O
R	E	R	O	B	L	B	G	R	U	S	I	E	O	A
A	O	N	U	R	S	A	O	G	T	M	V	R	D	C
G	N	U	O	O	G	U	C	U	R	E	O	B	E	I
E	S	N	L	N	G	U	E	L	L	I	E	B	A	R
N	D	U	U	E	C	O	E	E	A	E	L	L	T	A
E	E	I	I	L	R	E	R	I	D	N	A	L	G	G
E	T	U	D	E	E	P	R	G	L	B	E	U	E	E

- | | | | |
|------------------|-----------------|-------------------|----------------|
| A Abeille | C Brevet | L Grille | R Robe |
| Abscons | Calcul | Grog | Ronde |
| Absolute | Caméra | Lingot | Rouet |
| Absurde | Cirage | Lionne | Rouge |
| Abus | Coton | Louange | Rouler |
| Agiter | E Ecarté | N Nord | S Suie |
| Alcalin | Enuméré | Nuit | T Tirer |
| Annulé | Epater | O Oison | V Veste |
| B Balai | Epaulard | Orbital | |
| Balance | Eteint | Orgueil | |
| Batavia | Etude | Orvet | |
| Blâmer | F Feutre | P Poule | |
| Boiton | Fleur | Prélevé | |
| Bond | G Gland | R Regarder | |
| Bougé | Goret | Renoncer | |
| Bouleau | Gourde | Rhodium | |

Personnel soignant Des mesures d'urgence sonnantes et trébuchantes

Prime de 1000 francs et augmentation des salaires les plus bas. Hier, la directrice de la Santé neuchâteloise Monika Dusong a fait part d'un premier train de mesures salariales en faveur du personnel soignant.

Sandra Spagnol
Nicolas Huber

«Ce n'est pas encore Noël, disons que c'est la Saint-Nicolas», a lancé hier en forme de boutade Monika Dusong. La directrice de la Santé neuchâteloise expliquait les mesures salariales d'urgence prises pour pallier la pénurie de personnel soignant. «Nous n'avons nullement l'impression d'avoir ainsi résolu le problème. Mais c'est un premier pas, un signal politique que nous voulons adresser aux employés du secteur public de la santé.»

En 2001, le Conseil d'Etat - de concert avec les partenaires du secteur public de la Santé - octroiera une prime de 1000 francs à l'ensemble du personnel soignant, qualifié ou non et employé à plein temps, mais à l'exception des postes de cadres les plus élevés. Dans la foulée, il augmentera les salaires d'entrée pour les classes de traitement les plus basses. «L'objectif est de parvenir à des salaires minimaux de 3000 francs par mois.» En l'état, le minimum prévu dans le domaine hospitalier est de

2845 francs; par comparaison, il est de 3380 francs dans l'administration cantonale. En tout et pour tout, cette mesure ne devrait concerner que quelques personnes. Enfin, les salaires d'entrée des infirmières et infirmiers en début de carrière seront, eux aussi,

revenus à la hausse pour passer de 4047 francs à 4253 francs. Cela sans tenir compte de l'indexation des salaires (1,9%).

Facture totale

Au total, ce «premier pas» coûtera 2,3 millions de francs aux collectivités pu-

bliques (canton et communes), qui équivalent à environ 2100 postes à plein temps - 1100 postes dans les hôpitaux neuchâtelois, 700 postes dans les homes et 200 postes dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. «Nous savons que ces mesures

sont modestes. Mais elles en sont en rapport avec nos moyens financiers», a observé Monika Dusong.

Le canton ne souhaite pas en rester là. Il prévoit aussi l'ouverture de négociations avec les partenaires sociaux pour mettre sur pied une

convention collective de travail. «Il existe des disparités entre établissements hospitaliers du canton. Notre volonté est de parvenir à une équité des salaires et des conditions de travail.»

Un appel avait d'ailleurs été lancé par le Grand Conseil neuchâtelois en septembre dernier. Via une motion interpartis, il demandait au gouvernement de revaloriser les tâches et les fonctions du domaine sanitaire. Pour sa part, le Conseil d'Etat n'avait pas caché la pénurie de soignants diplômés. Mais aussi l'augmentation du rythme de travail dans de nombreux secteurs de soins et encore la maigre attractivité des salaires.

SSP



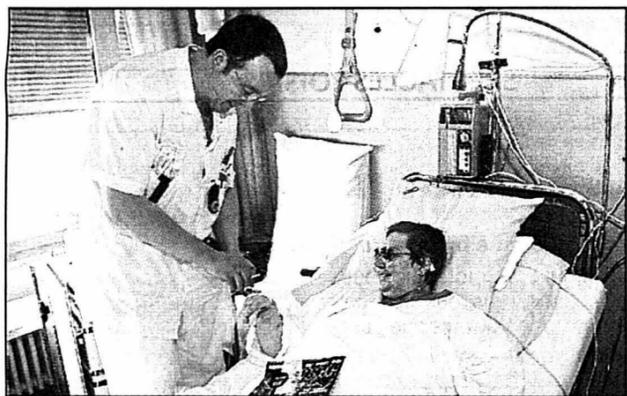
C'est un petit geste en faveur du personnel soignant qui a été concédé, a expliqué hier Monika Dusong (au centre). La conseillère d'Etat était entourée de la responsable administrative de la Santé publique, Elisabeth Hirsch Durrett, de Yves Scheurer (à gauche) et de Didier Burkhalter. photo Galley

Ne pas répéter l'échec de 1993

Ce n'est pas la première fois qu'un projet de convention collective de travail (CCT) est mis en chantier dans le secteur de la santé. «En 1993, rappelle Monika Dusong, un groupe de travail a rendu une imposante étude. La qualité de celle-ci était unanimement saluée, ce qui ne l'a pas empêchée de finir enfermée dans un tiroir. L'estimation du coût de la CCT, entre 10 et 25 millions de francs, a été jugée prohibitive.»

La directrice de la Santé a ressorti le projet de 1993 des oubliettes: elle espère bien s'en servir pour accélérer l'élaboration de la nouvelle CCT. Mais pas question de répéter l'erreur d'alors. Monika Dusong n'a donné aucun coût global. Et elle prévoit d'appliquer la nouvelle convention par paliers. Une manière de saucissonner ses coûts pour donner toutes les chances au projet de passer la rampe. Un avertissement aux syndicats mitonnant une CCT d'une seule pièce?

NHU



Le personnel soignant ne sera plus engagé pour moins de 3000 francs par mois. photo Leuenberger

Le soutien des employeurs

Les partenaires de Monika Dusong, représentant les hôpitaux, les homes pour personnes âgées et les soins à domicile, saluent l'initiative. Tous acceptent avec plaisir le coup de pouce accordé dans l'urgence, mais ils soulignent aussi l'importance de ne pas en rester là.

Hôpitaux Didier Burkhalter, président de l'Association neuchâteloise des établissements pour malades (hôpitaux de soins physiques et psychiatriques), a résumé l'avis géné-

ral, l'attractivité des métiers concernés doit être améliorée, la formation les conditions de travail des employés aussi. Le rehaussement des bas salaires touche peu de postes (une dizaine), «mais c'est une mesure importante: nous n'engagerons plus au-dessous de 3000 francs.»

Homes A la tête de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées, Francis Kneuss rappelle leur spécificité: elle ne compte pas que du

personnel soignant. «Nous nous réjouissons d'appliquer ces mesures! Mais nous serons très attentifs à ce qu'elles s'appliquent aussi à notre personnel hôtelier.»

Soins à domicile Pour Yves Scheurer, président de la Fédération neuchâteloise des fondations d'aide et de soins à domicile, «les mesures d'urgence permettront de construire une convention de travail avec plus de sérénité.»

NHU

Hymne à la voix Le bilan d'un directeur

Vous avez manqué «L'Hymne à la voix»? Vous voudriez réentendre cet événement choral? RTN diffusera ce concert le jour de Noël dès 14 heures. Avec trois lieux de culte pleins à craquer, de jeudi à samedi dernier, les 500 chanteurs réunis pour l'occasion ont fait un tabac. Plus de 700 CD ont été commandés à la sortie des concerts. Grâce à la collecte des trois soirs (12.500 francs), ces disques ont pu être proposés au prix de 10 francs. Le mot de la fin à l'un des directeurs principaux.

- Olivier Pianaro, quel bilan tirez-vous de ce concert hors normes?

- S'il fallait se convaincre du bien-fondé d'une telle expérience, c'est chose faite! Nous nous sommes fait plaisir en faisant plaisir au public. Diriger de telles masses chorales suppose de passer par dessus certaines prétentions artistiques. Nous avons fait au mieux dans le temps imparti.

- Certains ont regretté qu'il n'y ait pas davantage de chants réunissant l'ensemble des choristes. Ou l'absence d'un clas-

sique comme «Adeste Fideles»...

- Planifier un concert de Noël en plein été, c'est une gageure. Après coup, nous nous sommes aussi aperçus qu'il était dommage ne pas exploiter mieux un tel potentiel. Certains auraient apprécié qu'on chante «Voici Noël» avec tout le public. Pourquoi pas? S'agissant du répertoire, chaque chef a proposé deux ou trois chants qu'il avait envie de diriger et on a fait une sélection. Entre les six, il n'y a jamais eu un mot plus haut que l'autre, ce qui n'est pas toujours le cas dans de telles circonstances! C'était une harmonie bien agréable.

- Quel prolongement voyez-vous à ce concert?

- Il faudra faire le bilan de ce travail d'équipe, prendre du recul et peut-être changer la formule. Cela aurait un certain attrait de rééditer l'expérience dans un autre contexte. Même s'il demande un travail de fond considérable dans l'ombre, un certaine modestie, ce concert a montré qu'il était réalisable de réunir autant de chorales avec une envie partagée.

CHG

CPLN-CIP Trois modules pour apprendre à former des adultes

Appelé à transmettre des connaissances à un public d'adultes, le formateur peu expérimenté se sent volontiers démuni. C'est en pensant à lui que le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et le Centre interrégional de perfectionnement de

Tramelan (CIP) viennent de créer une formation spécifique.

Elle s'adresse à tous ceux qui sont amenés à former des adultes dans des associations ou dans tous les milieux du monde du travail, que ce soit occasionnellement ou réguliè-

rement. Car les compétences techniques ne suffisent pas. Il faut connaître les contextes, les publics, les outils d'animation et d'évaluation, les ficelles qui favorisent le processus d'apprentissage.

Trois modules de formation seront mis en place au début

de 2001. Ils représentent à chaque fois entre 15 et 20 jours de cours. Chaque module aboutit à une certification. Suivre les trois peut permettre de décrocher le Brevet fédéral de formateur et de formatrice d'adultes.

«Réaliser des formations pour adultes» constitue le thème du premier module. «Animer un groupe et conseiller l'adulte en formation» structure le deuxième. «Développer des formations pour adultes» motive le troisième volet.

Séances d'information

Les cours auront lieu en partie à Neuchâtel et en partie à Tramelan, dans une répartition calculée en fonction de la provenance des participants. Des séances d'information auront lieu au CPLN le 7 février 2001 (à 19h, salle Poly 4) et au CIP le 2 février (19h). Les cours du premier module débuteront en mars 2001.

CHG



Animer un groupe et transmettre des connaissances à des adultes: tout un art qui sera enseigné conjointement à Neuchâtel et à Tramelan dès 2001. photo a

Renseignements au (032) 486 06 06 ou à cvo@cip-tramelan.ch ou encore sur le site www.cpln.ch (rubrique «Quoi de neuf?»)

Unité de formation Une structure pour l'insertion dans le monde du travail

Il y a onze ans, les responsables du Centre IMC ont mené une réflexion: que proposer aux élèves qui sortent du centre afin qu'ils puissent intégrer le monde du travail? La création de l'Unité de formation (UF), en 1989, a apporté une réponse, avec succès. La semaine dernière, elle inaugurait ses nouveaux locaux, Léopold-Robert 25.

Irène Brossard

«Il y a dix ans, les jeunes qui sortaient du Centre IMC ne trouvaient pas de places de travail dans l'économie. Ces élèves qui avaient des difficultés motrices et scolaires se retrouvaient directement en atelier protégé. De là est venue l'idée de travailler avec les entreprises et de créer le maillon manquant», expliquait le directeur de l'UF, Charles Faivre.

D'abord liée au Centre IMC, l'unité s'est ensuite ouverte à d'autres jeunes souffrant de troubles moteur plus ou moins importants et rencontrant des difficultés d'apprentissage. Par exemple, certains élèves sont envoyés par l'assurance AI, d'autres viennent des classes terminales de La Chaux-de-Fonds, des Ponts-de-Martel et du Locle, de classes secondaires de la ville, et quelques-uns d'Alfaset. Ils et elles ont entre

16 et 26 ans, avec une moyenne située plutôt entre 16 ans et 22 ans. L'unité de formation dispose également d'une structure à Neuchâtel.

Formation

Les personnes entrant à l'Unité de formation se voient proposer une année d'orientation pratique, avec des activités liées à l'apprentissage du travail et au maintien (ou renforcement) des acquis scolaires. Elles bénéficient également d'un accompagnement d'ergothérapie. Des stages en entreprises permettent de mesurer leur potentiel et leur faculté d'adaptation.

La formation est proposée à trois niveaux - formation d'une à deux années en entreprise, formation élémentaire en entreprise et, pour ceux qui en ont les capacités, apprentissage avec CFC. Pour chaque formule, un encadrement plus ou moins soutenu et, selon les besoins spécifiques, est dispensé à l'UF. Mais encore, chaque formation fait l'objet d'un contrat qui lie le jeune, sa famille, l'entreprise et l'Unité de formation.

Soutien des entreprises

Une centaine d'entreprises dans le canton sont partenaires de l'UF et offrent donc une insertion future et une stabilité sur le long terme. «Si nous don-

nons des compétences aux entreprises, elles conservent cet esprit d'ouverture», souligne Charles Faivre, responsable de l'UF. Les patrons y gagnent car ces jeunes sont motivés quand ils ont un projet lié au travail.

«Pour eux, le travail est normalisant; il leur apporte une revalorisation, une indépendance», renchérit Marie-Claire Chaduc, ergothérapeute. Les élèves apportent aussi quelque chose à l'entreprise, dans la relationnelle.

Les entreprises partenaires ont une conscience sociale mais, en plus, Charles Faivre se dit frappé «par le nombre de gens qui ont des compétences et un savoir-faire et qui révèlent ainsi des qualités de formateurs».

Mais l'ergothérapeute et le maître socioprofessionnel, Gérard Pfeiffer, sont toujours prêts à intervenir pour toutes les difficultés liées au handicap.

Un exemple

Lors de l'inauguration, le chef du personnel de Singer SA, Claude Bedaux, a donné l'exemple d'un jeune homme engagé pour une formation de cadranographe dans cette entreprise de cadrans de haut de gamme. «Après un essai, ce jeune homme nous a frappés par son grand soin et sa propreté dans le travail. Mais il était extrêmement timide et son



Une jeune fille en formation en compagnie de l'ergothérapeute, Marie-Claire Chaduc (à droite). photo Galley

niveau scolaire était nul.» Un contrat a néanmoins été conclu et l'expérience fut positive; après deux ans de formation, le jeune employé est devenu polyvalent dans l'entreprise et très apprécié.

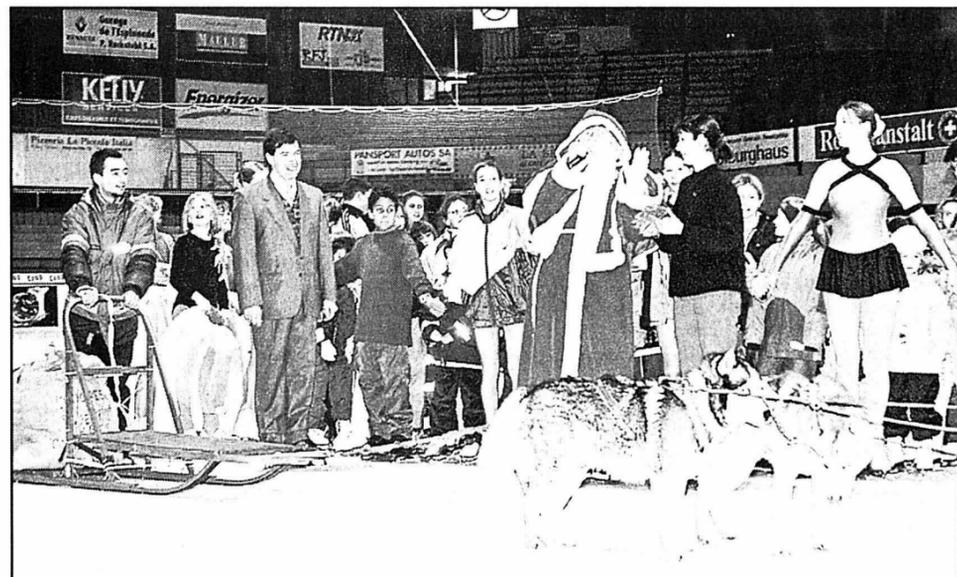
Un long chemin a été parcouru depuis 1993, qui n'aurait pu se faire sans l'appui des collaborateurs de l'UF et sans

l'accord des collègues de l'usine, soulignait Claude Bedaux; «aujourd'hui, c'est un employé comme les autres, mais comment serait-il perçu dans une autre entreprise?» Cette question-là, sans réponse, démontre bien l'engagement nécessaire de l'employeur et de ses collaborateurs.

Depuis la création de l'UF, 62 jeunes ont été formés. Un tiers d'entre eux sont devenus totalement indépendants, un tiers reçoit encore une demi-rente ou un quart de rente; un tiers bénéficie encore d'une rente complète, leur petit salaire venant en complément.

IBR

Club des patineurs Ça glisse au pays des merveilles



Le Club des patineurs a fêté Noël dimanche aux Mélézes. Au moins 500 personnes ont assisté aux exhibitions individuelles, aux chorégraphies collectives, sur le thème des contes populaires, et à la démonstration de patinage synchronisé. Clou de la journée, le Père Noël est arrivé sur la glace avec son traîneau tiré par des chiens (les rennes étaient sans doute pris ailleurs...). Les 200 enfants du club ont reçu comme de coutume avec plaisir leur petite attention de circonstance. photo Leuenberger

BRÈVES

Boys of Mississippi Les rois de la musique gospel, The original five blind boys of Mississippi seront à la Salle de musique, mercredi 13 décembre, à 20h15. Présenté

NAISSANCE

Alexandra et Johny LORIOLOnt l'immense bonheur d'annoncer la naissance de leur petit
NOAH
le 8 décembre 2000
à l'hôpital de Landeyeux

comme «des voix de chanteurs aveugles les plus époustouflants après Ray Charles et Stevie Wonder», ce groupe a été formé en 1943. Il compte effectivement parmi les groupes de gospel les plus célèbres au monde. Sa musique est franche et «down the earth» (réaliste), caractéristiques que l'on trouve rarement et qui lui ont valu de remporter à deux reprises le Grammy du meilleur titre de gospel de l'année. /comm

«Cindy ado» Les directeurs des écoles primaire et secondaire ont accepté avec enthousiasme de faire découvrir à leurs élèves la comédie musicale «Cindy ado», montée par le Collège musical en mai dernier pour son 75e anniversaire. Le spectacle se donnera à Bikini Test, aujourd'hui, mercredi et jeudi; avec

neuf représentations scolaires, ce sont 1400 élèves qui y participeront. Mais le public est également convié, mercredi 13 décembre, 19h, et jeudi 14 décembre à 20h, également à Bikini, séances payantes.

Condamnations Dans l'affaire des boulettes de cocaïne, qui a vu deux prévenus comparaître en novembre dernier, le tribunal a condamné C.A., par défaut, à deux mois d'emprisonnement ferme, dont à déduire 75 jours de préventive, à une amende de 100 francs et aux frais de la cause portés à 3931 francs; l'autre prévenu O.D.O., écope de 45 jours d'emprisonnement ferme, dont 28 jours de préventive à déduire, et paiera 3832 francs de frais. Les boulettes séquestrées ont été détruites. /réd

Salle de musique Un concert pour mélomanes accros au café

L'Orchestre de chambre de Lausanne, dirigé par Arturo Tamayo, interprétera «Bachiana brasileira» No 9 de Villa-Lobos, la «Cantate du café» de Bach, et, en création, une œuvre de Jorge Pepi, «Vie merveilleuse et burlesque du café». Les solistes seront Carmen Acosta, soprano, Frieder Lang, ténor, et Michel Brodard, basse. Ce concert est offert au public de la Société de musique par La Semeuse, à l'occasion de son centenaire.

Heitor Villa-Lobos, l'un des plus illustres compositeurs brésiliens, a très rapidement en Europe. On lui doit, entre autre, neuf «Bachianas brasi-

leiras», un ensemble de pièces très variées, mais toutes inspirées de l'œuvre de Bach, que Villa-Lobos considérait comme «une source folklorique universelle et comme un lien entre les peuples». La Bachiana No 9, pour chœur a cappella ou orchestre à cordes, date de 1945.

La «Cantate du café» de Bach a été composée entre 1732 et 1734, sur un texte de Picander. Cette œuvre amusante met en scène un père qui reproche à sa fille de boire trop de café: si elle y renonce, il lui donnera un mari. La fille accepte, mais réussit à faire insérer dans le contrat de mariage une clause stipulant que

son mari l'autorisera à boire du café chaque fois qu'elle en aura envie...

Le pianiste et compositeur Jorge Pepi est bien connu à La Chaux-de-Fonds, où il enseigne le contrepoint et l'analyse au Conservatoire. Né en Argentine où il a fait ses premières études, il a obtenu une bourse pour venir se perfectionner en Europe: le piano avec Edith Fischer, et la composition avec Eric Gaudibert. Un texte de présentation de son œuvre «Vie merveilleuse et burlesque du café» sera distribué le soir du concert.

MRT
Salle de musique, jeudi 14 décembre à 20 h 15

Musée paysan La visite de la belle Dame de Noël



Parents et enfants se sont pressés samedi après-midi au Musée paysan où les attendaient la Dame de Noël et saint Nicolas. Les amateurs de belles histoires ont été comblés. Comme les gourmands: chaque enfant a reçu un bonhomme de pâte. Pain d'anis, tresses maison, tarte à la crème au feu de bois complétaient l'alléchant programme. Les enfants studieux se sont fait une joie de répondre aux questions du concours organisé dans le cadre de l'exposition Crèches du monde.

photo Leuenberger

La Sagne Nouveau conseiller communal

Le Conseil général de La Sagne a élu, hier soir, le libéral Denys Schallenberger (photo Galley), 45 ans, au Conseil communal, en remplacement d'Eric Müller. Ce dernier, qui présidait l'exécutif, avait démissionné au 31 octobre. Eric Robert conserve la présidence ad interim. L'exécutif désignera prochainement un nouveau président en son sein. /lby



Conseil général Les dessous de la discussion sur la quotité de l'impôt

Avec l'introduction du barème fiscal unique, le Conseil communal propose de fixer la quotité de l'impôt communal à 106 points par rapport aux 100 de l'impôt cantonal. La commission du budget - qui sera soumise au Conseil général lundi prochain - en a largement discuté. Le résumé de ses réflexions sur le sujet.

Robert Nussbaum

L'établissement du budget 2001 (notre édition du 5 décembre), on le sait, a été complexe et tardif: nouvelle loi sur les contributions, adoption d'un barème cantonal unique de référence, péréquation financière, désenchevêtrement des tâches communes-canton obligent. Les commissaires, au fil de six séances, ont dû définir pratiquement leurs visions politiques au fur et à mesure qu'ils recevaient les informations.

Dans un premier temps, le Conseil communal se proposait de fixer la quotité de l'impôt à 108, par rapport au barème de référence cantonal de 100. Il notait: «La

charge fiscale des personnes physiques est maintenue au même niveau que précédemment, le montant versé à titre de taxe déchets étant inclus dans le montant final comparé à celui payé en 2000». Pour légitimer son point de vue, l'exécutif de la ville mettait en avant l'évolution difficile, la suppression prochaine de la taxe foncière, l'ouverture des marchés de l'électricité, la correction de mesures d'austérité prises ces dernières années. Le but du Conseil communal: atteindre un équilibre, non seulement en 2001, mais aussi au moyen terme.

Coïncé dans un étai

Les partis représentés au sein de la commission ont ensuite donné leur point de vue sur la quotité de l'impôt à 108. Pour le Parti radical, le Conseil communal n'a pas fait d'efforts suffisants. «Les 7,5 millions de ressources dus à la péréquation doivent servir à une réduction d'impôts.» Même son de cloche au Parti libéral: «Le contribuable ne ressentira aucun effet concret de la péréquation financière, alors qu'il avait reçu des engagements à cet égard».

A gauche, le Parti socialiste s'est dit «coïncé comme dans un étai entre la nécessité d'assurer la survie de la cité et celle de tenir compte des effets psychologiques du niveau de la quotité». Il a cependant exprimé «sa confiance dans les analyses du Conseil communal». Pour le POP aussi, «il est indispensable que la ville vive et qu'elle propose une certaine qualité de vie à ses habitants (...) une quotité à 108 permet d'envisager l'avenir avec un certain espoir». Même écho chez les écologistes.

C'est après ce tour de table que le président du Conseil communal a annoncé qu'il pouvait proposer une quotité diminuée à 106, sans réelle diminution des ressources, en particulier compte tenu d'une estimation de la masse imposable devenue plus précise. «Cette quotité s'inscrit plus harmonieusement dans le tableau général de la charge fiscale des communes neuchâteloises», à côté de Neuchâtel, 95, et du Locle, 105.

Un minimum

Après une courte interruption de séance, on peut résumer les positions finales des commissaires comme suit:

- Le Parti socialiste approuve: «Un grand chemin est parcouru».

- Pour le POP, un commissaire se déclare «sensible au pari tenté».

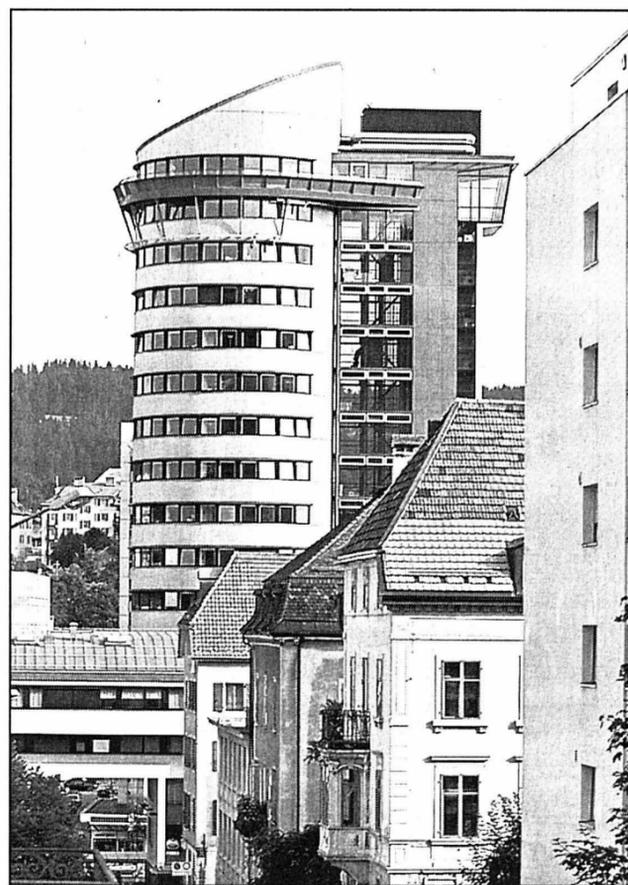
- L'abaissement du coefficient fiscal à 106 est «un minimum» dit un commissaire libéral. Il regrette qu'aucune charge ne baisse, ni que des mesures structurelles ne soient prises. «Le Conseil communal a raté une bonne occasion de donner une meilleure image de notre ville.»

- La commissaire radicale se rallie également, mais, pour elle, ce n'est qu'une étape. «Il faut à terme se rapprocher de Neuchâtel.»

- A l'inverse, un commissaire écologiste regrette lui ce choix de descendre à 106: «La galère communale manque d'une vigie assurant le pilotage à plus long terme.» Il se rallie cependant à la position générale.

Réponse du Conseil communal à la droite: les efforts de diminution de charges ont été importants, jusqu'à créer des situations difficiles; l'exécutif serait heureux de s'approcher de la situation de la ville de Neuchâtel, mais avec le même produit de l'impôt sur les personnes morales!

RON



D'abord prévu à une quotité de 108 par rapport au barème cantonal, le niveau de l'impôt communal a été ramené à 106. photo a

BJ Expo sur le loup, le lynx et l'ours



Les enfants partent à la découverte du loup, du lynx et de l'ours. photo Galley

La Bibliothèque des jeunes (BJ) accueille l'exposition d'Arole (Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse) sur le loup, le lynx et l'ours. Cette présentation, qui prendra fin le 30 décembre, donne la possibilité aux enfants de s'évader dans l'univers de ces grands prédateurs.

L'exposition proposée par la BJ sur le loup, le lynx et l'ours a déjà enthousiasmé bon nombre de jeunes visiteurs.

Autour de ces trois animaux Arole a rassemblé un grand choix de livres et magazines pour tous les âges. Ceci pour le côté didactique. Mais cette expo se veut aussi ludique. Les enfants peuvent,

entre autre, s'amuser à reproduire les empreintes de loup, louveteau, lynx, ourson et ours dans un plateau rempli de sable.

La touche de Jacques Rime

Comme le souligne Frédérique Butschi, bibliothécaire: «Le but de cette exposition est avant tout de sensibiliser les enfants à ces animaux qui reviennent en Suisse». Pour ajouter une touche artistique à cette présentation, les organisateurs ont fait appel aux talents du peintre animalier Jacques Rime.

SIS

Exposition «Le loup, le lynx et l'ours», BJ rue de la Ronde 9

Natation Douze nouveaux jeunes sauveteurs brevetés

Après un cours organisé par la section chaux-de-fonnière de la Société suisse de sauvetage, douze jeunes gens et jeunes filles ont obtenu récemment le brevet de jeune sauveteur. Le cours, qui a débuté en août, était ouvert aux adolescents nés entre 1985 et 1988. Ils devaient en outre, pour être admis, pouvoir nager 100 mètres en maximum trois minutes et nager 10 minutes sous l'eau les yeux ouverts.

Lors de l'examen final, ils ont dû démontrer leurs capacités, tant sur le plan pratique que théorique. Ils sont désormais ca-

pables, entre autre, d'aller chercher une victime de noyade ou de malaise à une profondeur de 1m80 et de la transporter sur une distance de 10 mètres, d'apprécier son état général et d'assurer les mesures de premier secours.

Les douze nouveaux jeunes sauveteurs sont: Lucien Christen, Anouck De Vos, Camille Favre, Sébastien JeanRichard, Vincent Knuser, Bastien Masoni, Marine Merola, Sandy Payot, Yann Péquignot, Gaëtan Sester, Güley Temel et Emilie Widmer. LBY



Six garçons et six filles (plus l'experte) qui n'ont pas peur de se mouiller. photo Leuenberger

TPR Un spectacle qui a plu à tous les publics



Eve Ledig en Madame Simon. photo Leuenberger

Pour le Noël des tout-petits, le Théâtre populaire romand avait invité, samedi et dimanche, le Théâtre Jeune public, de Strasbourg. Intitulé «Madame Simon», le spectacle avait tout pour plaire à tous. Eve Ledig se métamorphose sous nos yeux en une imposante et douce nounou. Quand l'actrice se fabrique ventre, fesses et seins avec des coussins, les petits partent au quart de tour, les rires fusent. Pour les adultes, la magie fonctionne aussi: cette nounou au parfum de nostalgie évoque le paradis perdu de l'enfance. «Madame

Simon est morte, elle me manque», conclut l'actrice. A nous aussi.

A la fin du spectacle, le Père Fouettard est venu faire son numéro, priant les enfants d'appeler le Père Noël à grands cris. Pour mériter leur cornet de friandises, ils ont chanté une ou deux chansons en chœur. Quand au garnement qui a transformé inopinément la chanson «Vive le vent d'hiver» en «Vive le vendredi, car demain c'est samedi», il a été symboliquement corrigé par le Père Fouettard. Non mais! LBY

Bonne année...



Le temps des fêtes s'accompagne de l'envie d'être généreux et de faire partager sa joie. Comme chaque année, «L'Impartial» ouvre une ru-

brique afin que les vœux des uns parviennent aux autres.

De nombreux lecteurs choisissent traditionnellement cette occasion de manifester leur solidarité, en versant une somme de 10 francs ou plus, à la réception du journal, rue Neuve 14 ou au CCP 23-325-4, avec la mention «vœux».

Les dons seront répartis à parts égales, entre les associations ou fondations suivantes:

L'Association neuchâteloise des parents de handicapés mentaux;

Pro Senectute;

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme;

L'association des Cartons du cœur;

L'Ecole de vie (Projet Dak-Son).

En ville

Urgences

Entre dimanche soir 18h et hier même heure, les ambulanciers de la police locale sont intervenus à quatre reprises, pour trois malaises et une chute. Les PS sont intervenus rue du Grenier pour éponger l'essence fuyant d'un véhicule.

A votre service

Pharmacie d'office: mardi, pharmacie du Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19h30, puis appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Agenda

Aujourd'hui mardi

U3A Conférence sur Léonard de Vinci, par Jan-Laurens Siesling, 14h15, Serre 62.

Club 44 Conférence de Michèle Dupertuis, avec projection de diapositives sur Schwedagon, la pagode d'or de Yangon, en Birmanie, 20h, Club 44, Serre 64.

Demain mercredi

Marché artisanal de Noël A Polyexpo, ouverture à 15h (jusqu'à 22 h) du marché de Noël, avec 190 artisans; également jeudi (14h-22h), vendredi (14h-22h), samedi (10h-22h) et dimanche (10h-18h).

Bibliothèque des jeunes A la BJ de Président-Wilson 32, 16h, pour les enfants de 6 à 10 ans, lecture de contes sur les ours, loups et lynx, par La Louvrée (MDA).

Gospels Salle de musique, 20h15, The original five blind boys of Mississippi.

Cave à mots Place du Marché 4, 20h30, lecture «La princesse légère», conte comico-initiatique de George McDonald; lectrice Catherine Corthésy.

«Cindy ado» A Bikini Test, 19h (également jeudi 20h) le Collège musical présente, «Cindy ado», comédie musicale, en séances publiques (en parallèle le spectacle est donné en scolaire dès aujourd'hui, également à Bikini Test).

Bar La Cheminée Duo Spice Mix, dès 21 heures.

*B*elle comme la Côte d'Azur.
La nouvelle Astra Coupé Turbo. Designed by Bertone.



Nouveau moteur turbo ECOTEC 2.0 de 190 ch
▶ passage de 0 à 100 en 7,2 secondes ▶ jantes alu 17" ▶ programme électronique de stabilité (ESP) ▶ climatisation. www.opel.ch

OPEL
En avant les idées.

Spéciale offre de reprise du Père «OPEL»
Pour Noël sur Astra (sauf coupé), Vectra et Omega

OPEL
Offre d'avantage

GARAGE DU RALLYE SA
France 80-82 - 2400 Le Locle - Tél. 930 0 930

**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie**
Rue du Temple - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 12 77



Achini

*Chocolats maison,
moulanges de Noël,
Stollen de Noël, petits fours
«Tout pour vos apéritifs»*

Agence de voyages
croisitour
Les artisans de l'évasion

Rue Daniel-JeanRichard 31
Le Locle
Tél. 032/931 53 31

FRUTIGER
CONFECTION

"mode de vie..."
Daniel-JeanRichard 15 - 2400 LE LOCLE
Tél. 032/931 17 20

**Demain soir
Nocturne
Jusqu'à 22 heures**

**Les commerçants du Locle
vous souhaitent de**

**JOYEUSES
FÊTES**

**N'oubliez pas les ouvertures
nocturnes au Locle...
Mercredi 13 décembre
jusqu'à 22 heures**

Mercurie et Boutique du Temple
Habits de fête



*Bonne et heureuse
année 2001!*

Ch. et F. Messerli
M.-A.-Calame 15
2400 Le Locle
Tél. + Fax 032/931 61 01

**DISC DVD
APPAREILS DVD**
UNE SEULE ADRESSE
EXPERT ROBERT
Temple 21 - 2400 Le Locle

*Un sommier peut-il
abîmer le matelas?*



Oui. S'il n'est pas adapté. Nos sommiers soutiennent les avantages du matelas. Exactement. Individuellement.

SUPERBA

13 et 20 décembre 2000
Nocturnes jusqu'à 22 h 00

PAREL
Daniel-Jeanrichard 28b
931.09.86

Literie Rideaux
Meubles Tapis à lamelles

JOSSI
Horlogerie-Bijouterie Alain JOSSI
D.-JeanRichard 1, Le Locle
032/931 14 89



*Pour vous parer
de 1000 éclats!*

PHARMACIE
**Pharmacie
de la Poste**
Bournot 17
2400 Le Locle
J.-P et C. de Cocatrix-Philippin
Tél. 933 94 94

*Nous livrons
volontiers à
votre domicile*

*Boutique
Prêt-à-porter*

Vous souhaitez
de joyeuses fêtes!

Mme G. Schopfer
France 8
2400 Le Locle
Tél. 032 931 78 56

Truffes - Raisins au cognac,
Délices des Moulins,
Ecussons loclois,
Truffes à la crème

Nos spécialités!



J. Amstalden
Fabrication
maison

Chocolatier - Confiseur
Le Locle Tél. 032/931 20 21

ATOUT MEUBLE S.à.r.l.

RAPPEL de notre adresse
rue de France 6

Une gamme complète
de meubles à des prix défiant
toute concurrence!
Venez et comparez...

Pour Noël, des idées-cadeaux
Tél. 931 23 79

**Mercredi 20 décembre
Jusqu'à 22 heures**

FRAGILE



NOUVELLE CITROËN XSARA
VOYAGER DANS UN MONDE PLUS SÛR.

CITROËN
XSARA
DÈS Fr. 19 990.- NET

(1.4i, SX, 75 CH, 5 portes)

PRIX DE LANCEMENT VALABLE
JUSQU'AU 31.12.2000



CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

GARAGE Burkhalter CARROSSERIE
Jaluse 2 - Le Locle - 032/931 82 80
Fritz-Courvoisier 34 - La Chaux-de-Fonds - 032/969 20 30

CITROËN
VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QU'É CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS

Création à La Grange Vincent Kohler est parmi nous et raconte sa vie

Vincent Kohler est parmi nous. Cet enseignant chaux-de-fonnier, co-créateur de «Espèce 2», membre éphémère des Pelouse Brothers lors de la dernière Revue - où il jouait encore le nain Atchoum -, a été définitivement flaché par la scène. Ce qu'il viendra démontrer à La Grange, en présentant, en première, un one-man-show en tant que pêcheur récemment arrivé au paradis. Ou quelque part dans les environs.

Claire-Lise Droz

«Je suis mort. Je me retrouve dans un lieu de transit, accueilli par un personnage style saint Pierre. Enfin, il n'en a pas vraiment l'allure, vu qu'on est dans un genre de duty free, au bar». A partir de là, Vincent Kohler doit raconter sa vie, en essayant autant que faire se peut de présenter une image pas trop négative. D'où une galerie de portraits

«où défile toute ma vie navrante... et cocasse. Ce n'est pas un joli conte de Noël».

Jean-Luc Barbezat, metteur en scène de ce one-man-show, opine: «Il n'est pas entouré par une élite, ce serait plutôt des beaufs...» Ce n'est pas un spectacle interactif, précisons-le pour les gens qui, comme nous, ont horreur de cet exercice. Encore que La Grange sera aménagée de façon un peu spéciale...

Vincent Kohler n'est pas comédien de formation: il est enseignant spécialisé à La Chaux-de-Fonds. «Mais dans

la Revue, c'est quelqu'un qui nous a fait beaucoup rire, pendant les répétitions, dans les coulisses», explique JL Barbezat. Et l'expérience du public, il l'avait déjà, non seulement comme musicien - il a joué quinze ans durant dans des orchestres de jazz - mais aussi en tant que co-créateur de «Espèce 2». Un spectacle joué pour l'anniversaire du Conservatoire avec un succès phénoménal, puis rejoué en ouverture de saison dans une Grange archibondée.

«L'envie de la scène le tenait, je l'ai bien senti», re-

prend JL Barbezat. «Nous avons mis une énergie folle à monter «Vincent Kohler est parmi nous». Ce n'était pas un à-côté du boulot! Je l'ai poussé à aller plus loin. Il en est sorti grandi. C'est ma grande satisfaction: ce n'est pas la première fois que je travaille avec des non-comédiens, ce n'est pas simple, il y en a qui ne savent pas le faire, mais Vincent y est arrivé».

Coûte que coûte!

Pour ce faire, celui-ci a décidé de ne plus travailler qu'à mi-temps en tant qu'enseignant. «Il n'y avait pas d'autre possibilité. Je l'avais vu à la Revue, il faut une grosse présence... Si on travaille à plein temps à côté, on est vite usé».

JL Barbezat: «C'est ce qui m'a donné envie. Quelqu'un qui me dit: «J'arrête le boulot», c'est un discours qui me paraît sérieux». La Grange, qui joue son rôle d'atelier de création est coproductrice du spectacle. Mais JL Barbezat avait bien averti Vincent: «Ce n'est

pas parce que tu montes un spectacle que tu vas gagner ta vie avec l'année suivante».

Vincent Kohler en est bien conscient: «Il faudra raquer!» Mais s'il avoue avoir eu la

chance de pouvoir garder un job fixe, «même si cela avait été plus difficile, je n'aurais pas abandonné. Coûte que coûte, je l'aurais fait!»

CLD



C'est lui: humoriste, musicien, bon vivant, enseignant, sans ordre hiérarchique. photo sp- Pablo Fernandez

Après le spectacle

«Vincent Kohler est parmi nous», les 15, 16, 22, 23, 29 et 30 décembre à 20h30 à La Grange. Réservations: Office du tourisme, au Locle, tél. (032) 931 43 30.

Les après-spectacles, dès 22h: vendredi 15 et samedi 16 décembre, Michel Besson, ac-

cordéoniste fou. Vendredi 22 décembre, DJ Ringardos. Samedi 23 décembre, Les Pelouse Brothers. Vendredi 29 et samedi 30 décembre, Franco-Chansons version années 70 avec chansonniers: tout le monde chante, avec le trio Jean-Jacques Schneider. /réd

Les Brenets Budget 2001 raisonnablement déficitaire

Ce mercredi 13 décembre, le Conseil général des Brenets se réunira pour examiner son budget 2001. Le législatif reparlera ensuite des problèmes d'humidité qui affectent la halle de sports du bas du village. Dans les deux cas il s'agira d'affaires de gros sous, même si les frais à envisager, pour résoudre la seconde, pourraient engager des dépenses supérieures au déficit 2001 de la commune, raisonnable, puisque de 41.360 francs.

Le budget 2001 de la commune des Brenets laisse apparaître un déficit de 41.358 francs, «compte tenu d'une prise en charge des amortissements ordinaires de 384.433 francs, y compris ceux sur le patrimoine financier s'élevant à 80.700 francs», explique le Conseil communal au début du rapport qu'il vient d'adresser aux conseillers généraux.

L'exécutif entend également entretenir son patrimoine en envisageant des travaux d'entretien pour 100.000 francs.

Cet argent sera notamment attribué à la réfection des routes (60.000 fr.); l'entretien des réservoirs et du réseau d'eau (30.000 fr.) et la tenue en état des véhicules des travaux publics (10.000 francs).

Gros crédits en vue

Au chapitre des crédits extraordinaires, sur lesquels le Conseil général sera appelé à se prononcer de cas en cas, l'exécutif en rappelle quelques-uns, précisant bien «qu'il s'agit de projets en cours d'élaboration, pouvant aboutir ou non.» Pour mémoire, il rappelle: la constriction d'un nouveau complexe communal (4,8 millions); la réfection du toit du hangar des pompiers (50.000 fr.), l'entretien des routes communales (500.000 fr.), ainsi que celui du réseau de distribution de l'eau (700.000 francs). Dans ce domaine l'exécutif annonce clairement la couleur: c'est 1,5 million que Les Brenets devront déboursier, ces prochaines années, pour faire face aux obligations du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), alors que l'estimation globale

relative à l'aménagement du Saut-du-Doubs est de 500.000 francs.

L'apport des frontaliers

Dans une intéressante comparaison, graphiques à l'appui, le Conseil communal des Brenets remarque que, sur un budget - quasi équilibré - de 5,37 millions; son influence sur les charges directes ne s'élève qu'à 23%, alors que les charges imposées (plus de 2,2 millions), représentent 41%, alors que la masse salariale est de 29 pour cent.

Le rapport de l'exécutif note, en revanche, que si le budget 2001 présente encore un déficit de quelque 40.000 fr., il est en amélioration de 100.000 fr. par rapport à celui en cours. Il se félicite de savoir que l'an prochain l'entreprise Petit-Jean se développera industriellement avec 100 nouveaux emplois à la clé. Ce d'autant plus que le personnel frontalier employé par les entreprises brenésiennes représente près du quart de la totalité des revenus totaux de la commune.

JCP

Maison de paroisse Une table, ou une demi-table, pour Noël?

Voulez-vous une table pour Noël? Ou une demi-table? Un quart de table? L'action lancée par le comité de rénovation de la Maison de paroisse du Locle a fait tilt. C'est-à-dire proposer à tout un chacun de parrainer les trente tables neuves que nécessitera la grande salle. Celle-ci sera destinée, rappelons-le, à toutes sortes de sociétés et d'activités. La scène sera démontée tout prochainement, puis les travaux s'enchaîneront, puisque le but avoué est d'ouvrir les locations dès l'été. Donc, l'opération tables est bien partie. On peut s'adresser à Bernard Vaucher, tél. 931 93 33, ou aller prendre un bulletin de souscription au secrétariat de la paroisse réformée. D'autre part, l'opération vins continue sur sa lancée. Pour tous renseignements: Jean-François Breguet, tél. 931 48 72.

CLD



Un geste de fin d'année pour la rénovation de la maison de paroisse locloise. photo sp

La Chaux-du-Milieu Crèche et sanglier à la broche en forêt

Incroyable débauche d'énergie, avec à la clé un remarquable résultat et beaucoup d'émotion, de la part des membres de la Fanfare de La Chaux-du-Milieu, chargés, cette année, d'organiser la traditionnelle fête de Noël. C'est en pleine nature, en lisière de forêt, non loin du village qu'ils ont monté cette magnifique crèche vivante et l'illumination d'un sapin de 20 mètres.

Dans la dynamique Fanfare de La Chaux-du-Milieu, la fête de Noël est organisée, par tournus, par des groupes différents. Celui qui était en charge de l'organisation cette année, avait déjà une certaine «expérience forestière», puisque, il y a cinq ans, il avait transformé la salle du collège en forêt. Pour l'édition 2000 les organisateurs ont imaginé l'inverse: demander aux membres de la fanfare du village et à leur famille de se déplacer en forêt.

Impossible de manquer le lieu retenu, dès la nuit tombée, une haie de torches l'y conduisait. Une triple guirlande tombait d'un sapin de vingt mètres et une étoile, illuminée aussi, était accrochée à l'arrière de la clairière, où étaient dressés des tables et des bancs.

Des énormes feux, qui ont consommé plus de 14 m3 de bois, ont été allumés dès samedi matin, à l'heure où un magnifique sanglier de 69 ki-

los commençait à tourner. Pour amener la viande à point, juteuse à souhait, il aura fallu l'arroser de 10 litres de bière. Un bon mètre cube de foyard bien sec, puisque débité il y a deux ans, est parti en cendres.

Quatre-vingts convives

Ce sanglier, tiré quasiment dans la forêt à proximité de laquelle il a été rôti, a permis de rassasier 80 convives. Le repas s'est terminé par un dessert composé d'une banane et chocolat fondu, chauffé sur un potager de bois. Alors que le

pousse-café, de la liqueur de sabin évidemment, était servie dans des récipients de bois.

A cette organisation remarquable, préparée durant trois samedis précédant l'événement, s'est ajouté un élément quasiment magique: l'installation, dans une loge à l'orée du bois, d'une crèche avec plusieurs animaux: un âne, un bœuf, mais aussi une chèvre, un cabri, aux côtés des rois mages. Sur fond sonore de chants d'oiseaux plutôt printaniers.

Jean-Claude Perrin



Au milieu des rois mages, quelques jeunes chauffent leurs instruments avant leurs prestations en pleine nature. photo Perrin

Ancienne Poste Benoît Lange sera là!

L'exposition Benoît Lange est prolongée jusqu'à jeudi 14 décembre y compris, de 18h à 20h à l'Ancienne Poste. Et cela compte tenu du remarquable écho que remportent les images de ce photographe qui fut compagnon de route du Dr Jack Preger à Calcutta, et qui vient de sortir «Abyssinie, entre ciel et terre la route d'Arthur Rimbaud». Benoît Lange lui-même sera à l'Ancienne Poste jeudi 14 décembre dès 19 heures. /réd

NAISSANCE

Heureux parents de SWEN-EDY nous voici comblés par la venue au monde de notre 2ème petit bonheur,
MAYDISON Kimberly
née le 10 décembre 2000 à 12 h 31.
Sven-Edy, Maydison, Hans et Nathalie, HUGI-SINGELE
Neuve 6 - 2314 La Sagne

132-85302

NAISSANCE

Laurence et Shpend ont le bonheur de vous annoncer la naissance de

LUAN

le 8 décembre 2000 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Laurence et Shpend KAFEXHIU - BOUDRY
Grand-Rue 8
2416 Les Brenets

132-85316

Actions du

**PROFITEZ-EN: ICI,
POINTS CUMULUS
SUPPLÉMENTAIRES**



**Ligne de vaisselle Paloma
Service élégant
pour la table quotidienne**

Exemples: Tasse à café et soucoupe

8⁵⁰ (128 points)

Assiette creuse

9⁸⁰ (147 points)



**Toutes les confitures et gelées
(sans M-Budget)**

en bocaux et en sachets de 300 à 500 g

Exemple: Confiture à l'abricot Extra
le sachet de 500 g

2¹⁰



**M-CUMULUS:
des points,
des économies.**

Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.

MGB www.migros.ch

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Toutes les eaux minérales

Aproz nature

le lot de 6 x 1,5 litre

3⁸⁰

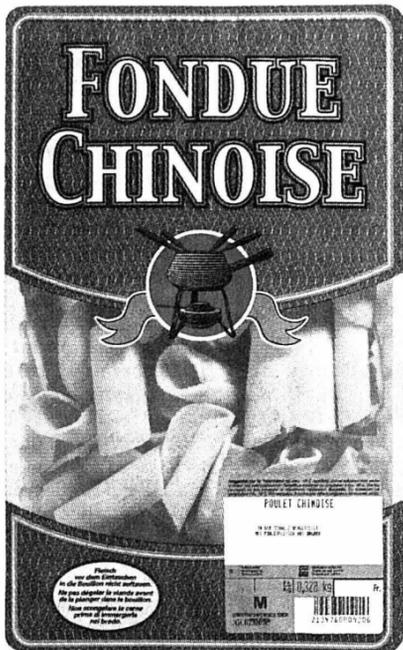
au lieu de 5.70

(+ dépôt)

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
**Chinoises de dinde et de poulet
surgelées, les 100 g**

2¹⁰

au lieu de 2.80



**Tous les cafés
en grains et moulus
250 g-1 kg**

(sans M-Budget)

250 g **-.50 de moins**

500 g **1.- de moins**

1 kg **2.- de moins**

Exemple:

Espresso en grains
500 g

3⁵⁰

au lieu de 4.50

Tous les Drinks Bifidus
le lot de 6 x 65 ml

2⁴⁰

au lieu de 3.20



50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

Asperges Del Monte

le lot de 3 x 460 g

4⁸⁰

au lieu de 9.60



**Conserves de fruits
Del Monte**

en boîte de 820/825 g

à partir de 2 boîtes

-.50 de moins l'une

Exemple:

Ananas

820 g

2⁴⁰

au lieu de 2.90



12.12 au 18.12



Tous les feuilletés pour l'apéritif Happy Hour

surgelés
1.- de moins
Exemple:
Feuilletés Apéro
420 g

4.40
au lieu de 5.40

Pâté de fête
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
500 g

14.90



Parmigiano Reggiano
les 100 g

2.10
au lieu de 2.60

Toutes les pâtes Le Connaisseur à partir de 2 paquets
-.80 de moins l'un

Exemple:
Tagliatelle 6 mm
500 g

3.-
au lieu de 3.80



Tout l'assortiment de soins capillaires Curl
(sauf Curl Color)

à partir de 2 articles
-.60 de moins l'un

Exemple:
Shampooing traitant
pour cheveux secs et abîmés
300 ml

2.60
au lieu de 3.20



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mouchoirs en papier Linsoft
2 emballages de 24 x 10 pièces

5.60
au lieu de 6.40



Set Soda-Club
comprenant 1 support/cartouche
alu et 1 bouteille Pet

95.-
au lieu de 125.-



Boissons

Eaux minérales Nendaz plate ou gazéifiée

le lot de 6 x 1 litre
4.20 au lieu de 5.40
(+ dépôt)

Épicerie

Pain brioché de Noël fourré

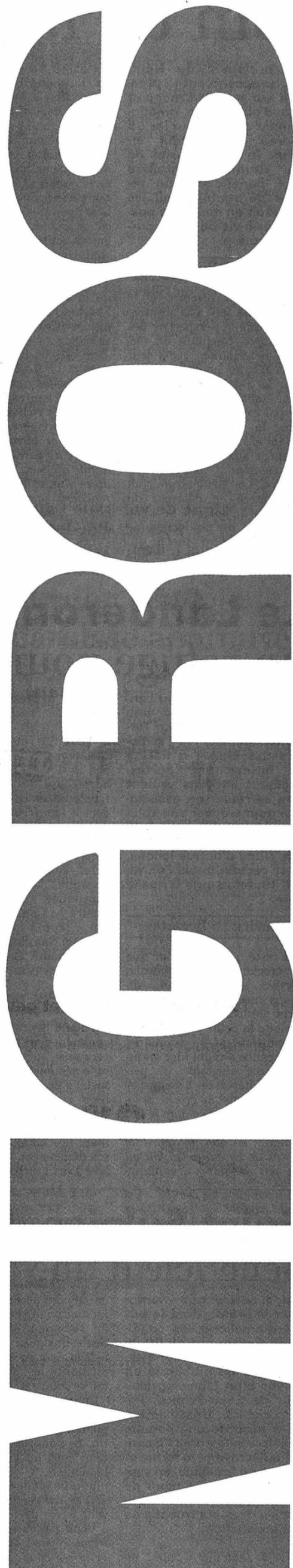
720 g
3.50 au lieu de 4.50

Pommes Chips Nature et Paprika
300 g
1.50 moins

Tous les potages frais Anna's best
-.80 de moins

Ménage

Assortiment Table colors
(serviettes, sets et nappes en papier)
à partir de 2 emballages
-.40 de moins l'un



Horlogerie Les 35 heures sont loin de faire de riches heures!

Les horlogers du Haut-Doubs accentuent la pression sur le gouvernement afin d'obtenir un aménagement de la loi sur les 35 heures. Ils mettent en avant la particularité de leur situation frontalière pour bénéficier d'un régime dérogatoire qui les placerait en meilleure posture vis-à-vis de la concurrence suisse.

Alain Prêtre

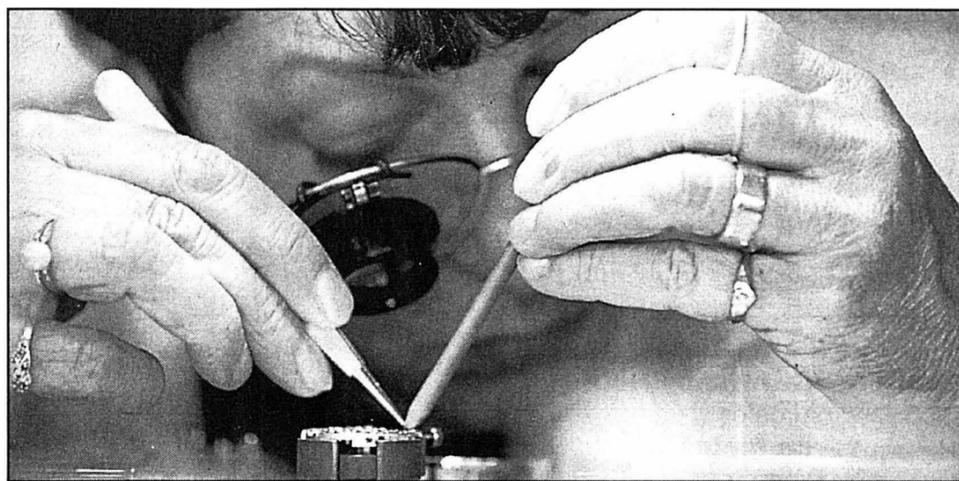
Les chefs d'entreprise de la branche ne font pas mystère du fait que la perspective des 35 heures constitue un élément déterminant dans leur choix d'opter pour l'expatriation. La fabrique HGT Petitjean, établie aux Fins, a intégré par exemple ce paramètre dans la réflexion qui l'a conduite à annoncer le rapatriement aux Brenets de son département boîtes de montre. Cet élément pourrait jouer aussi en défaveur du maintien à Morteau de l'établissement de production de boîtes de montre Altech, qui n'écarte pas l'hypothèse d'une

délocalisation au Locle. La réduction autoritaire du temps de travail, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Cet élément, jugé perturbateur et déstabilisateur par la profession, obère la bonne marche d'un secteur souffrant déjà de sa situation frontalière. Il est regrettable en effet que les bénéfices attendus de la croissance soient en partie grignotés par une loi rendant inévitablement plus élevé le prix de revient des fabrications.

Le conseil d'administration de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM), qui vient de se réunir sous la présidence de Jean-Claude Herbelin, fabricant de montres à Charquemont, a longuement débattu de ces 35 heures, qui sont loin de faire les riches heures de la filière horlogère. «Cela nous pose des problèmes sérieux. Le nombre d'heures travaillées diminue alors qu'il faudrait produire plus, et le coût du travail renchérit sans que le salarié gagne davantage», observe Jean-Claude Herbelin.

Les 35 heures ne trouvent donc pas la moindre grâce

aux yeux des horlogers. Au contraire, cette loi sur la réduction du temps de travail est vécue comme un handicap d'autant plus pénalisant qu'il alourdit un contexte local déjà fortement plombé par la concurrence helvétique. Et les horlogers de dénoncer «le hold-up pratiqué sur leur main-d'œuvre». Ils assistent, impuissants, au «débauchage de leurs salariés par des entreprises suisses» (sic). «Les fabricants helvétiques peuvent en effet offrir des salaires nets plus élevés grâce à des charges sociales moindres et aussi du fait que les travailleurs frontaliers ne paient pas la CSG» (ndlr: contribution sociale généralisée), relève Jean-Claude Herbelin. Les horlogers éprouvent ainsi le sentiment d'être les véritables otages ou, à tout le moins, les victimes en première ligne de ces 35 heures. Les échéances électorales approchant, ils font le forcing afin d'obtenir des «assouplissements pour la mise en place des 35 heures, en particulier en ce qui concerne les contingents d'heures supplémentaires».



L'horlogerie du Haut-Doubs argue de sa situation frontalière pour être dispensée du régime des 35 heures. photo sp

Les parlementaires de l'opposition relaient leurs inquiétudes dans l'hémicycle et l'on sent poindre quelques ouvertures possibles. Christian Pierret, ministre de l'Industrie, préparerait ainsi la majorité à accepter quelques concessions: «On va peut-être assouplir un certain nombre de conditions, parce qu'il faut

tenir compte de la réalité». L'éventualité encore mince d'un desserrement de l'étau administratif des 35 heures incite la profession horlogère à pousser l'avantage. Le comité de liaison des industries de main-d'œuvre, dont l'horlogerie est membre, vient ainsi de demander une audience à Elisabeth Guigou,

ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Dans le Haut-Doubs, on espère un signal fort du gouvernement au sujet du dossier des 35 heures, qui hypothèque indiscutablement le maintien sur place à terme d'une industrie attaquée sur tous les fronts de l'emploi. PRA

Le Landeron Des citoyens désirent trouver un refuge pour l'éventuelle nouvelle crèche

Une volonté existe au Landeron pour maintenir une crèche. Alors que pour Tartine&Chocolat, la structure associative a décidé de fermer ses portes, quelques citoyens veulent bien se réunir en association pour trouver une solution privée à l'accueil de la petite enfance au Landeron. Dans d'autres locaux, c'est certain, mais l'on ne sait toutefois pas à quelle date.

Patrick Di Lenardo

Il reste un espoir pour que la crèche Tartine&Chocolat survive au Landeron, du moins une structure relativement équivalente pour l'accueil de la petite enfance. Sur l'impulsion de la commune, une séance a réuni hier après-midi une vingtaine de personnes intéressées à s'engager dans un projet de crèche associative. Une séance dont le but était de «trouver des bonnes volontés et non de faire le procès de ce qui a été fait ou n'a pas été fait», a expliqué

d'entrée le président de commune Yves Frochoux.

L'objectif est de constituer, au plus vite, une nouvelle association afin de prendre le relais de l'ADCLE (Association de défense des chômeurs du Landeron et environs), qui a décidé de fermer la crèche qu'elle exploitait depuis sept ans comme programme d'occupation.

La constitution de cette nouvelle association sera convoquée «avant Noël», a assuré le Conseil communal qui a tenu à avoir un représentant coordinateur dans le futur comité en la personne de Charles Girard.

On sait où, on ne sait pas quand

Pour l'heure, nul ne sait comment cette nouvelle crèche sera mise sur pied. Une certitude néanmoins, les locaux actuels, s'ils pourraient être utilisés encore quelque temps durant les débuts (d'autant que l'ADCLE les loue jusqu'en mars prochain), la crèche devra déménager. Comme l'a relevé Yves Frochoux, président

du Conseil communal, des contacts avec l'Oeuvre des sœurs sont déjà bien avancés. Ces locaux près de la vieille ville sont jugés comme bien adaptés par les autorités communales, même si des transformations importantes s'avèrent nécessaires. Selon l'exécutif, c'est surtout la proxi-

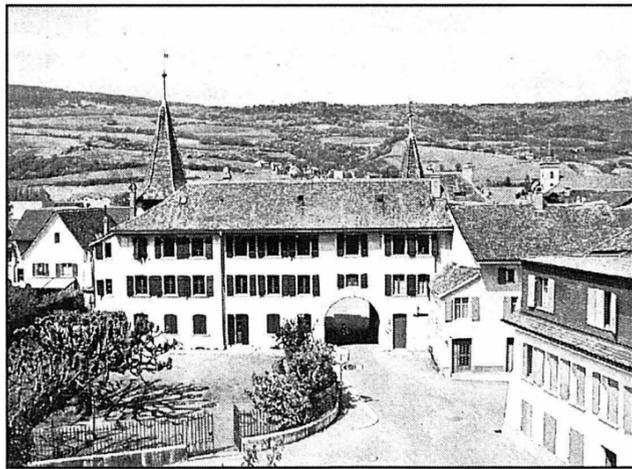
mité de parking et la sécurité des accès qui fait peser la balance en faveur de l'Oeuvre des sœurs.

L'ADCLE, quant à elle, est d'accord d'offrir tout le matériel de la crèche au futur repreneur. Reste une inconnue de taille pour les parents dont les enfants n'ont pas de place à

la crèche dès le début de l'an prochain: quand cette nouvelle structure associative pourra-t-elle être opérationnelle? Comme l'a résumé la conseillère communale Jacqueline Paeder, pour parer au plus pressé, «il faut d'abord créer l'association pour pouvoir ensuite engager du personnel».

Au point de vue financier, le chef des finances André Villat a remarqué que l'exécutif pourrait prêter une somme dans la limite des ses compétences financières afin de faire le joint, «sans fixer de date de remboursement».

Tartine&Chocolat a annoncé sa fermeture pour la fin de l'année. Comme l'a relevé hier le président de commune aux personnes intéressées à faire perdurer une crèche au Landeron, «nous sommes en tout cas certains que cela va reprendre et nous allons tout mettre en œuvre pour qu'au 3 janvier, les enfants aient un endroit où aller». Même si aucune garantie ne peut être donnée aujourd'hui. PDL



C'est dans les bâtiments de l'Oeuvre des sœurs que l'éventuelle future crèche pourrait être aménagée par une association qui reste à créer. photo a-Di Lenardo

Saint-Sulpice Un agriculteur bénéficie d'une aide bienvenue

L'Aide suisse aux montagnards (ASM), dont le but est d'améliorer les conditions d'existence de la population de montagne en Suisse, s'est mobilisée en faveur d'un jeune agriculteur de Saint-Sulpice, Patrick Schlub. L'association lui a accordé une somme substantielle après l'incendie qui a ravagé la ferme et la maison familiale, en septembre 1999. Ce coup de pouce a permis de financer les derniers travaux de reconstruction.

Le 7 septembre 1999, un violent incendie détruisait complètement la ferme et la maison de la famille Schlub. Une maison construite au début du siècle par l'arrière-

grand-père de Patrick Schlub. La maison abritait au moment du sinistre trois générations. Seuls quelques effets personnels avaient pu être sauvés, de même que les rares têtes de bétail se trouvant dans l'écurie.

Aujourd'hui, les travaux de reconstruction sont sur le point d'être achevés et, d'ici la fin de l'année, la famille entière aura intégré la nouvelle habitation. Quant au bétail, une quarantaine de têtes, il a déjà trouvé refuge dans la nouvelle ferme de 1050 m² située à deux pas de la maison. La ferme répond aux normes de la production intégrée (PI). Elle facilite le travail de l'agriculteur et améliore la qualité de vie des bêtes.

C'est en décembre 1999, trois mois après le sinistre,

que Patrick Schlub a pris la décision de faire appel à l'ASM. Son père Eric connaissait bien cet organisme pour l'avoir soutenu pendant 20 ans par ses contributions régulières. Après la visite d'un expert, l'ASM a donné son feu vert.

Outre l'analyse financière, la personnalité du jeune agriculteur a également joué un rôle déterminant dans cette décision. En effet, ce dernier n'a pas ménagé ses efforts, acceptant non seulement de s'investir personnellement dans la construction de la nouvelle maison d'habitation et de la ferme, mais également de reprendre ses activités de chauffeur à temps partiel afin d'arrondir ses fins de mois. /comm-mdc

Boudevilliers Les élus auront de l'appétit

Un ordre du jour aussi varié que copieux attend lundi les conseillers généraux de Boudevilliers, à l'appui de leur dernière séance de l'année. Tout d'abord, l'examen du budget pour 2001 présentera un déficit de 64.000 francs, résultat composé essentiellement de charges non renouvelables. Ensuite, l'arrêté concernant la régionalisation de l'état civil au Val-de-Ruz ne sera qu'une simple formalité, vu que la commune accueillera l'office dès le 1er juillet 2001.

Le Conseil général devra également se prononcer sur l'adoption du plan et du règlement des zones de protection des eaux potables de Sorgereux, sur le territoire

communal de Valangin, mais alimenté par des sources de Boudevilliers.

La reconduction de la convention avec le relais social de La Joliette, à La Jonchère, concernant le transport d'élèves habitant ce hameau et celui de Malvilliers, occupera également les élus, puisque la commune participe financièrement à cette prestation.

Enfin, le Conseil communal proposera de signer une convention avec la commission du Val-de-Ruz, pour permettre aux habitants d'éliminer leurs déchets verts gratuitement sur ce site, la commune finançant les frais qui s'élèvent à environ 3000 francs. JMO

Fontainemelon Logements libérés, logements rénovés

La réfection des appartements communaux devenus libres et, plus particulièrement, celle du troisième étage de l'avenue Robert 26, occuperont les élus de Fontainemelon, qui se réuniront lundi prochain pour se prononcer sur deux crédits à ce sujet.

Les questions immobilières vont occuper les débats des élus de Fontainemelon, conviés, lundi prochain, à discuter de deux crédits de réfection. Tout d'abord, l'immeuble situé au No 26 de l'avenue Robert, retiendra l'attention et plus particulièrement la réfection du logement situé au troisième étage à l'est. L'exécutif poursuit ainsi sa politique de rénovation des immeubles communaux, appartement par appartement, en profitant des changements de locataires.

L'exécutif entend aussi passer une année 2001 en disposant immédiatement du droit d'envisager des réfections d'immeubles sans avoir à passer devant le Conseil général au préalable. Sur le conseil du Service cantonal des communes, il soumettra lundi au Conseil général un crédit cadre de 60.000 francs à cet effet.

Budget 2001

Les élus sont également conviés à entamer l'examen du budget pour 2001, établi en fonction de l'introduction des taxes causales et du nouveau coefficient d'impôt. Les prévisions pour l'an prochain révèlent un déficit de 28.000 fr., pour un total de charges de 6,7 millions.

Le Conseil général sera convié à modifier le mandat de la commission de la déchetterie, qui se verra chargée de la question du traitement global des déchets. Il se penchera aussi sur l'extension des attributions de ceux qui s'occupent des fêtes de Pâques pour les personnes âgées du village. Enfin, les élus se prononceront sur la régionalisation des offices d'état civil du Val-de-Ruz. PHC

Saint-Imier Etudiants encore mieux accueillis dans la cité

L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier est là pour former les jeunes spécialistes dont la région a grand besoin. Il n'est jamais inutile de le rappeler.

La Direction de l'instruction publique (DIP) avait convié, jeudi dernier à Saint-Imier, les enseignants et les étudiants des classes de maturité professionnelle de Moutier et de Saint-Imier, dans le but de mieux faire connaître les offres de formation de l'Ecole d'ingénieurs (Eisi). La manifestation s'est déroulée en présence de Mario Annoni, directeur de la DIP, de John Buchs, délégué aux affaires francophones à l'Office cantonal de la formation professionnelle, et des directeurs du Centre professionnel artisanal et industriel du Jura bernois (CPALJB) et de ses unités d'enseignement.

Indispensables!

«La région ne peut pas se passer de vous», a déclaré Mario Annoni, en s'adressant aux jeunes participants à cette journée. Selon lui, les régions périphériques à vocation économique et industrielle doivent former sur place leurs spécialistes,

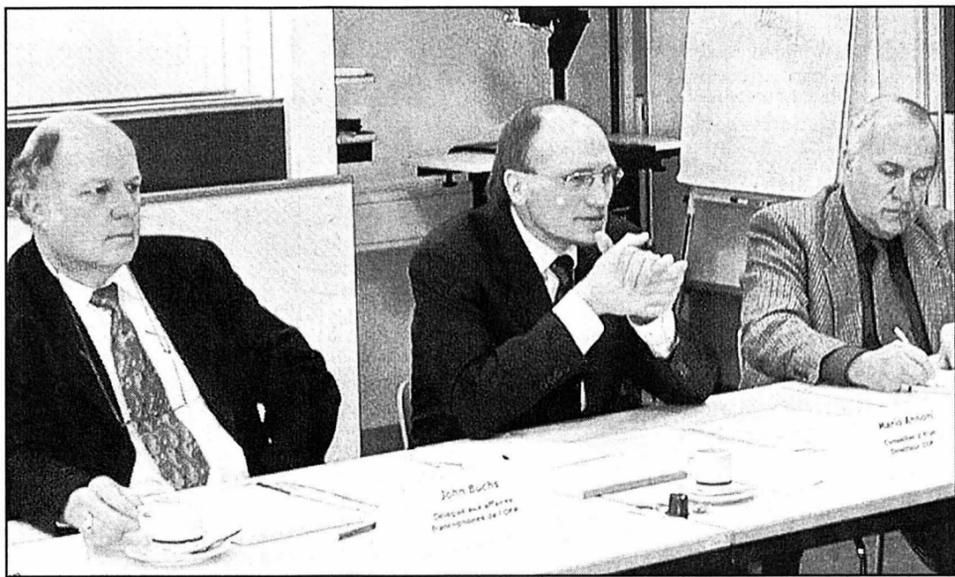
sans quoi elles ont d'énormes difficultés à recruter ailleurs les collaborateurs dont leur économie a besoin.

Ce volontarisme déploie aussi des effets sociaux et éthiques, puisque des femmes et des hommes bien formés contribuent positivement au développement et au rayonnement de la région dans laquelle ils vivent. «C'est grâce à votre engagement pour l'économie de la région que d'autres personnes y trouveront des places de travail!», a ajouté le conseiller d'Etat.

Manque de spécialistes

Les étudiants ont également entendu Roland Breitschmid, directeur chez Tornos-Bechler, qui a évoqué le manque actuel de spécialistes susceptibles de conduire la recherche, le développement et la mise en place de nouvelles techniques et de nouvelles technologies.

Quant à Stéphane Boillat, maire de Saint-Imier, il a révélé les dernières initiatives envisagées par les autorités imériennes pour faciliter la vie estudiantine dans la cité d'Erguel. A partir de la prochaine rentrée scolaire, les étudiants installés



John Buchs, Mario Annoni et Jean-Pierre Rérat, de gauche à droite, durant une rencontre visant à faire mieux connaître l'Ecole d'ingénieurs imérienne. photo sp

dans la localité bénéficieront de la gratuité sur toutes les installations sportives, ainsi que d'accès facilités aux multiples activités culturelles proposées sur place.

Les différentes filières de formation ont été présentées par

Jean-Pierre Rérat, directeur de l'Eisi.

Les jeunes invités ont pu faire part, au conseiller d'Etat Mario Annoni et à la direction de l'Eisi, de leurs attentes au sujet des études d'ingénieurs à Saint-Imier. Ils ont abordé des sujets

comme l'accessibilité par les transports publics, les partenariats avec des établissements étrangers qui pourraient les accueillir pour un semestre, ou encore l'intense collaboration entre l'Eisi et l'industrie pour des travaux pratiques. /comm

Parlement Un pas vers la réduction

La commission consultative ad hoc approuve le principe d'une réduction du nombre de députés, dès 2006.

Durant sa première séance, la commission consultative a débattu longuement du projet «Grand Conseil de 160 membres et réforme électorale». Le principe d'une réduction du nombre de parlementaires (de 200 à 160 députés) a recueilli la majorité des suffrages. La commission est donc entrée en matière sur ce projet de révision de la Constitution et de la législation.

La majorité de la commission est d'accord sur la nécessité de réformer la procédure électorale actuelle, mais les opinions divergent fortement quant aux modalités de la réforme. La commission souhaitant encore analyser de manière approfondie certaines questions - en particulier l'impact d'une réduction du nombre de députés -, la discussion par article a été reportée à février prochain.

Le Grand Conseil examinera donc vraisemblablement le texte lors de sa session de juin 2001. Le nouveau calendrier prévoit de consulter le corps électoral après les élections d'avril 2002. La réforme ne s'appliquera donc pas aux prochaines élections. /oid-réd

Région Importants dossiers en cours

L'Association régionale Jura-Bienne, région de montagne LIM, a tenu récemment son assemblée des délégués, sous la présidence de Jean-René Carnal. A son ordre du jour, le programme d'activité 2001, qui contient principalement la poursuite des dossiers en cours, dont la création du Parc régional Chasseral.

Les délégués ont commencé par adopter le budget qui présente un léger excédent de quelques milliers de francs, somme qui devrait servir à alimenter un fond de réserve pour des projets à venir. Les produits sont assurés par les subventions LIM et les contributions des communes de la région. Les exigences pour l'obtention d'aides fédérales sont toujours plus élevées, et les projets doivent faire la preuve de leur apport au développement de la région, ce qui occasionne pour l'association un engagement toujours plus conséquent dans

la préparation et l'accompagnement des dossiers.

Parmi les projets en cours, celui du Parc régional Chasseral avance son bonhomme de chemin. Sur 25 communes contactées, 12 ont donné leur accord, alors que six ne s'y intéressent pas et que sept doivent encore se prononcer. La recherche du financement est

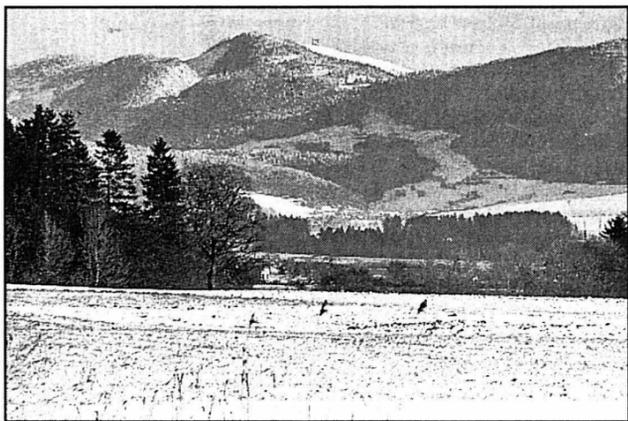
en cours, de même que la préparation d'un plan directeur d'aménagement. Si tout se passe bien, l'assemblée constitutive de l'association du parc devrait avoir lieu en juin prochain.

Lobby pour les routes

Le dossier des routes A16 et A5 est entré lui dans une phase

très active, avec la mise en place d'un lobby régional très large, comprenant les conférences des maires du Jura bernois et du Seeland, mais aussi les chambres d'économie publique des deux régions, les députations, etc. L'association a pleinement joué son rôle de catalyseur des énergies, mais d'autres démarches en vue d'accélérer les travaux devront encore avoir lieu.

L'association a reçu le mandat de management du projet Arc jurassien tourisme, connu aussi sous la dénomination de Watch Valley. Ici aussi, toutes les villes du réseau de l'Arc jurassien sont concernées. Les offices du tourisme collaborent désormais et tendent vers un même but, soit d'accroître l'attrait touristique du «pays de la précision». Mentionnons encore le projet Synergie, qui vise à sensibiliser les jeunes aux possibilités offertes par l'économie régionale. A cet effet, un CD-Rom sera créé. MHU



La création du Parc régional Chasseral devrait être effective en 2001. photo a

Saint-Imier Budget de la paroisse approuvé

Le budget 2001 de la paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, qui prévoit environ 10.000 fr. d'excédent de charges, a été approuvé à l'unanimité au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée, récemment, sous la présidence de Carmen Flückiger. Les participants ont procédé à l'élection de Daisy Calame-Paratte et Elisabeth Paratte-Krattiger, pour une nouvelle période de quatre ans comme membres du conseil de paroisse, et de Blaise Houriet comme membre de la commission de vérification des comptes. Dans les années à venir, l'é-

glise et la cure devront être soumises à des réparations importantes. L'appartient aux responsables de fixer les priorités en fonction de l'urgence de certaines réparations. Le curé Rolf Reimann a annoncé la prochaine Journée romande, qui se déroulera à Bienne le 24 mai 2001, jour de l'Ascension. La messe, célébrée par les paroisses romandes en commun, sera retransmise et suivie par la Radio romande. Enfin, l'assemblée a souhaité que les communautés chrétiennes dans la région profitent de la semaine de l'Unité, en janvier, pour se rencontrer. /comm

Espace noir Dernière jam session de l'année

La dernière jam session de l'année se déroulera mercredi dès 20 heures à Espace noir. Placée sous le thème «drum & bass/fusion», elle sera animée par trois professionnels: Urban Lienert à la basse, Tomas Sauter à la guitare et Christoph Staudenmann à la batterie. Ils forment le trio Tomas Sauter transactivity, et interprètent habituellement leurs

propres compositions. Organisées par l'Ecole de musique du Jura bernois, Espace noir et le Centre de culture et de loisirs, ces soirées réunissent, non seulement, des musiciens désireux de partager un moment de scène, mais également, et ceci de plus en plus souvent, des spectateurs ravis d'assister à des moments riches et variés. MHU

Chômage Stabilité en terre romande

Tandis qu'il augmentait légèrement sur l'ensemble du canton - de 1,2 à 1,3 pour cent, suite avant tout à la dégradation saisonnière touchant l'hôtellerie et la restauration, ainsi que la construction -, le chômage a diminué légèrement, en novembre dernier, dans le Jura bernois.

Dans le district de Courte-lary, le taux a reculé d'un point, pour s'établir à 1%, le nombre de personnes touchées passant de 121 à 115 entre octobre et novembre. Dans le district de Moutier, on recensait 140 chômeurs à la fin du mois dernier, soit trois de plus qu'un mois auparavant; le taux ne variait pourtant pas, qui demeu-

rait à 1,2%, donc tout juste en-dessous de la moyenne cantonale.

Dans le petit district de La Neuveville enfin, on passait de 1,9 à 1,8% de chômage, le total de personnes concernées descendant de 52 à quarante-neuf.

Si le district de Moutier est actuellement dans la moyenne bernoise, après avoir passé une

longue période en queue de classement, celui de Bienne n'a, par contre, pas vu sa situation s'améliorer. A fin novembre, avec 646 personnes privées d'emploi, la ville dite de l'avenir présentait un taux de chômage de 2,2%, le plus élevé du canton devant la région neuvilloise et celle d'Interlaken. DOM

BRÈVES

CIP Ecole secondaire sur scène

La Chorale de l'école secondaire de Tramelan, formée d'élèves de 7e à 9e motivés par la musique, donnera un concert ce jeudi à 20h au CIP. Ils interpréteront neuf chansons, et des morceaux instrumentaux, par l'ensemble de flûtes traversières et le quatuor à cordes notamment. Les plus jeunes présenteront des poèmes et de courtes saynètes. MHU

Sonvilier Le Noël des aînés

Le repas de Noël du Club des aînés aura lieu demain, à la maison de paroisse, dès 11h30. Le menu, bien de saison, est composé de compote de raves garnie, qui sera suivie d'un dessert. Le thé et le café sont servis à discrétion. L'après-midi se prolongera avec une animation musicale. Un rendez-vous à ne pas manquer! MHU

Ici et aujourd'hui

Assemblées

- Vauffelin, commune bourgeoise, bâtiment communal, 20 h.
- Cormoret, assemblée municipale ordinaire, avec notamment le budget 2001, salle polyvalente, 20 h.

Musique

- Audition publique donnée par la classe de tuba dirigée par Fred Greder, Ecole de musique

de Bienne, rue de la Gare 11, salle 301, 19 h.

- Audition publique à l'occasion de l'Avent, par deux ensembles de flûtes traversières, issus de la classe dirigée par Heidi Winiger, à l'Ecole de musique de Bienne, salle 603, entrée libre, 19 h 30

Sport

- Patinoire des Lovières, Tramelan, ouverte au patinage public de 9h à 10h15 sur une demi-piste.

Rubrique Jura bernois

Dominique Eggler Tél. (032) 944 18 00

Reconvilier Deux blessés à la disco

Deux personnes ont été blessées, dont une sérieusement, dans une bagarre survenue ce week-end à la discothèque de Reconvilier.

Il était environ 2h, dans la nuit de samedi à dimanche, lorsque a éclaté soudainement une bagarre entre deux clients de la discothèque sise à Reconvilier. Souffrant de blessures jugées alors de graves, l'un des protagonistes de cette altercation a dû être transporté en ambulance à l'hôpital. Il semblait cependant, hier, que ses jours

n'étaient pas en danger. Moins sérieusement touchée, la deuxième personne impliquée a également dû être conduite dans un établissement hospitalier, ce dont s'est chargée la police.

Une enquête a été ouverte par le service régional des juges d'instruction et le police cantonale, de manière à déterminer les circonstances exactes de cette bagarre. Hier soir, les enquêteurs se refusaient encore à donner tout détail supplémentaire. /réd-pcb

Saignelégier-Belfort Nuits savoureuses en multimédia

Vous mettez dans la marmite deux auberges - Le Molière, à Belfort, et le Soleil, à Saignelégier -, vous ajoutez six associations qui se mettent aux fourneaux, vous reliez le tout en multimédia grâce aux derniers moyens techniques et vous obtenez une «Savoureuse Cuisine»: une expérience tout à fait originale qui se déroulera du 14 au 20 décembre prochains. Coup de projecteur.

Ce projet tout à fait singulier s'inscrit dans le cadre du deuxième festival d'Arts multimédia urbains de Belfort. C'est une immense bastringue culturelle pour regrouper 6 spectacles, 63 installations, 20 CD-Rom, 37 sites internet, 70 vidéos, 30 animations, 7 parcours didactiques... Plus de 350 artistes de 40 pays sont partants.

Le Jura est associé de deux manières à cet événement. Primo, l'Etat jurassien va offrir un prix (50.000 FF) à une création originale dévoilée lors de ce festival. Ce sont des étudiants en école d'art qui servent d'antenne pour l'octroi de ce prix. Plusieurs classes jurassiennes vont également se rendre à Belfort pour suivre l'un ou l'autre événement. Second volet jurassien: dans le cadre des Ateliers nomades,



L'équipe instigatrice de cette première expérience. De gauche à droite: Claudine Donzé (Café du Soleil), Romaric Daurier (Espace Gantner), Dominique Martinoli et Valérie Falbriard (coopération jurassienne), Virginie Masson et Cyril Nérovic (concepteurs parisiens). photo Gogniat

une expérience unique va être tentée. Elle relie deux auberges: le Molière, à Belfort, et le Soleil, à Saignelégier. On sait que la cuisine a toujours été un bouillon de culture. C'est donc au sein de ces cuisines et autour des tables d'hôtes que vont se nouer les liens franco-suisses.

Toetche et braisi

Durant six soirées, six associations vont s'activer derrière les fourneaux pour concocter

des recettes typiques. Les cuis-tots au travail seront filmés et les images retransmises en direct par internet dans l'autre établissement, qui effectuera exactement la même recette (la liste des ingrédients a été envoyée). La caméra sera ensuite braquée sur une table d'hôtes, où les convives feront commentaires et appréciations diverses. Le tout diffusé sur grand écran! Trois équipes s'enchaînent au café du Soleil. Vendredi, ce seront les paysannes

jurassiennes qui apprêteront leurs spécialités (salade paysanne, soupe à la courge, braisi et knoepflis, crème au sucre brûlé, toetche). Elles seront suivies dimanche par le club de bridge de Delémont (truite aux herbes, lapin à la moutarde...). La communauté albanaise du Jura (19 décembre) préparera enfin des spécialités du cru. Une expérience qui ouvre de nouvelles voies de communication.

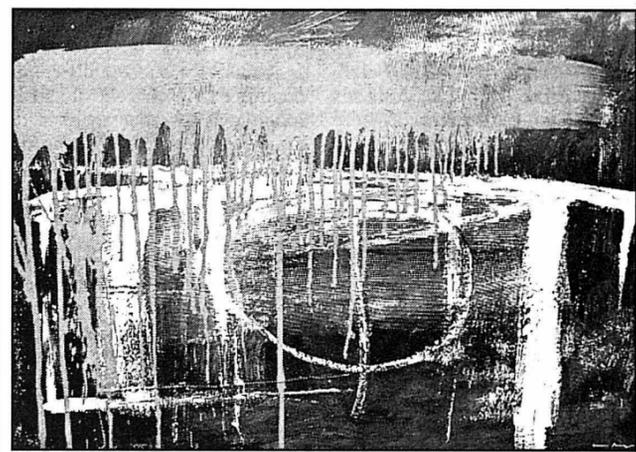
Michel Gogniat

Courant d'art Le Jura vu par un Australien

C'est une exposition plutôt insolite que présente la galerie Courant d'art à Chevenez jusqu'au 11 février: celle de Chris Keynon, artiste australien qui a réalisé plus de deux cents œuvres consacrées au Jura. La manière de travailler de Keynon est assez étrange: pendant un séjour d'une année dans le Jura - sa femme était partie prenante dans un échange de professeurs avec le Jura -, l'artiste a séjourné dans le Jura. Il n'y a peint que trois œuvres, réalisant plus de 220 esquisses rapportées sur son continent à son retour. C'est là qu'il les a terminées, avant de les renvoyer dans le Jura afin d'alimenter l'exposition. Ce séjour jurassien revêt pour l'artiste une importance particulière, puisqu'il coïncide

avec le glissement de son art du figuratif à l'abstraction, qui s'est opéré dans des conditions particulières. Chris Keynon a changé complètement sa palette de couleurs, les tons vifs de l'Australie ne se retrouvant guère dans le Jura. La configuration géographique de notre pays, plutôt encaissée à ses yeux, a aussi exercé une influence sur sa manière de peindre. Se retrouve sous son pinceau une vision particulière du Jura, d'en mettre en évidence certains aspects et certaines beautés que nos yeux trop habitués ne voient plus ou plus suffisamment.

VIG
Galerie Courant d'art, Chevenez; mercredi-vendredi 16h-18h, samedi dimanche sur rendez-vous



Un paysage vu par Chris Keynon.

photo sp

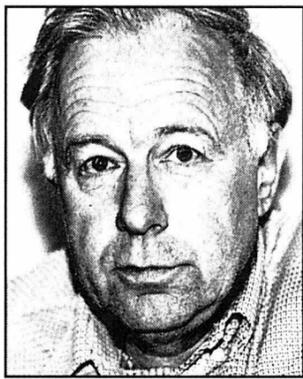
Saignelégier Un bon budget et plusieurs gros projets

Le Conseil communal de Saignelégier, à peine remanié lors des dernières élections, se présente dans une semaine devant son souverain pour avaliser le budget 2001. Il s'agit d'un bon budget, presque équilibré. Et plusieurs gros dossiers se profilent.

C'est Bernard Varin, chargé des finances, et le caissier Benoît Bouverat qui ont analysé hier la mouture 2001. Ce budget roule sur huit millions et présente un excédent de dépenses de 59.000 francs. La quotité reste inchangée à 2,5.

On peut dire qu'il s'agit d'un budget sain, dans la mesure où il n'y a pas de coupes sombres dans les dicastères. Mieux, les requêtes formulées par les conseillers en charge peuvent être assouvies. Inquiétude toutefois du caissier, qui voit les charges liées (la commune n'a pas prise là-dessus) prendre l'ascenseur. C'est le cas pour les charges d'enseignement (92.000 francs supplémentaires, ce qui porte ce poste à

1,8 million). C'est le cas pour les charges de santé (100.000 francs supplémentaires pour atteindre 956.000 francs). En contrepartie, il est prévu des rentrées fiscales supérieures (plus de 200.000 francs). Explications: il y a dans le chef-lieu franc-montagnard une hausse de la population et la conjonc-



Un budget presque équilibré pour le maire de Saignelégier, René Girardin.

photo a

ture économique va bien. Les traitements du personnel et les taxes ont été adaptés au renchérissement.

L'exécutif communal a en point de mire plusieurs gros projets, qui vont coûter des millions. On songe d'abord à la rénovation de la halle-cantine. Ici, le projet n'est pas simple, car on aimerait absolument conserver son cachet. Une étude est en cours. Des propositions vont surgir l'an prochain pour un éventuel chantier durant l'hiver 2001-2002. En point de mire également, la réalisation d'un thermoréseau, dont le centre névralgique serait installé dans la ferme de l'ancien hôpital. Il y a également l'achat d'une balayeuse (130.000 francs) qui devrait se faire en partenariat avec Le Noirmont et Les Breuleux. Enfin, il est projeté d'aménager la place devant l'ancienne Coop, le carrefour du manège et la rue des Rangiers (route cantonale), avec promesse de subvention cantonale en 2004!

MGO

Vols Six malfaiteurs vraiment très actifs

Ouvrant son ultime séance avant le déplacement du tribunal à Porrentruy, le président du Tribunal correctionnel de Delémont Pierre Lachat a entamé hier l'examen d'une série impressionnante de vols commis par une bande de malfaiteurs composée de trois hommes et de trois femmes, ressortissants de l'ex-Yougoslavie. De 1994 à 2000, ils ont écumé la région jurassienne, commentant des vols, des tentatives de vols et des dommages à la propriété en faisant main basse sur des biens divers, des bijoux, des portemonnaies, des bourses de sommeliers, des cigarettes, de l'outillage, des vêtements. Ils se sont introduits par effraction non seulement dans des villas, mais aussi dans des commerces et des restaurants. La police avait à l'époque attiré l'attention des Jurassiens sur le mode opératoire particulier des voleurs, invitant les gens à ne pas laisser de fenêtres ouvertes, dans leurs villas notamment. Le principal

protagoniste de la bande nie les faits, alors même que, soupçonné, il avait été mis sur écoute téléphonique, ce qui a permis de le confondre et de découvrir, dans la cave lui appartenant, une très grande partie du butin qui avait été dérobé. La police avait dû recourir à une filature très appuyée afin de parvenir à arrêter le principal acteur. Ces acolytes ne sont pas de simples comparses, mais participaient en plein aux diverses campagnes de vols. Le tribunal, en plus de l'interrogatoire des prévenus, a aussi entendu des témoins et les plaignants victimes des différents vols.

La journée de mardi sera consacrée à l'audition du psychiatre qui a examiné les prévenus, puis se dérouleront le réquisitoire du procureur et les plaidoiries des avocats. Le jugement devrait être rendu demain, puisque le déménagement du tribunal est fixé au jeudi 14 décembre...

VIG

MGO

Agriculture Des pistes pour le maintien du revenu

Le Centre de vulgarisation agricole du Jura invite les agriculteurs à participer à une journée d'information qui a pour thème la collaboration interentreprises. Cette journée se déroulera vendredi de 9 heures à 16 heures à l'institut agricole de Courtemelon.

Face à des perspectives peu favorables, le centre de vulgarisation cherche sans cesse des solutions pour maintenir un revenu acceptable. La collaboration entre exploitations, avec ses multiples possibilités, est sans doute l'une des pistes les plus intéressantes à étudier. Il existe plusieurs formes de collaboration possible: prêt de machines, banque de travaux, travaux par entreprise, contrat de prestations, main-d'œuvre partagée, communauté d'élevage ou d'exploitation..., des formes souvent méconnues. Plusieurs témoignages précéderont des groupes d'intérêt. Inscriptions au 420 74 50. Prix: 100 francs avec repas et documentation.

MGO

Secteur Saint-Jean Veillée comédie de Noël

Trois animateurs du secteur Saint-Jean (Anne Salzmann, Chantal et Philippe Claude) ont préparé une veillée comédie de Noël, qui sera présentée samedi (20h15) à l'église catholique de Saignelégier.

Cette veillée a été préparée avec des adolescents de 8e et 9e années. Le soutien musical de cette soirée sera assuré par un groupe de chant de la paroisse comprenant des enfants et des adolescents de 7 à 18 ans. Des jeunes de la paroisse réformée des Franches-Montagnes sont également en renfort pour la partie spectacle.

«Cette veillée nous raconte l'histoire de l'Alliance. A partir de récits bibliques, nous avons suivi les chemins d'Abraham, de Moïse, de David, de Joseph

et de Marie. Les dialogues ont été adaptés par un adolescent de 15 ans. Les jeunes, pendant les rencontres de caté, ont réfléchi aux difficultés de la vie de ces personnages bibliques en rapport avec les difficultés de leur vie quotidienne». Ce sont les fruits de ces réflexions qui servent de trame à cette veillée comédie. Voilà la démarche expliquée. A découvrir donc samedi prochain.

MGO

Rubrique Canton du Jura

Michel Gogniat

Case postale 232
2350 Saignelégier
Tél. (032) 951 20 51

MGO

BRÈVES

Delémont Le deuxième Vinorama

Salon des vins de domaines et des produits du terroir, le deuxième Vinorama se déroulera à la halle des expositions de Delémont du 14 au 17 décembre. Plus de 700 vins sont en dégustation. Ils proviennent de septante viticulteurs, tant de Suisse que de France. Un restaurant chinois et un restaurant français seront dressés. A côté des vins, on trouve des produits de fête et du terroir comme le foie gras, le saumon fumé, les huîtres, les têtes de moine... les produits du terroir des cantons de Neuchâtel et du Jura. Entrée 16 francs, carte journalière par couple 25 francs.

MGO

Niokolo Vincent Vallat demain à Montfaucon

A l'instigation de Niokolo, l'association qui lance des animations pour les jeunes sur le Haut-Plateau, un second spectacle de Vincent Vallat est mis sur pied. Le chanteur taignon se produira cette fois demain à 15 heures à la salle de spectacles de Montfaucon. L'entrée est de cinq francs, mais au concert s'ajoutent les quatre heures (petit pain, chocolat, sirop).

Pour sa première sortie dans le cadre de Niokolo, Vincent Vallat avait fait un tabac à Lajoux, devant plus de 80 enfants.

MGO

Editeurs Une nouvelle présidente

La Conférence des éditeurs jurassiens (CEJ) a pris congé de sa présidente Suzanne Santschi, de Porrentruy, qui quitte sa fonction pour raisons de maladie. Elle a été remerciée de son dévouement à la cause de l'édition. La CEJ a désigné comme nouvelle présidente Catherine Migy-Quiquez, de Bressaucourt. Elle est l'auteur de plusieurs livres («Comptines jurassiennes», «Enfantillages», «Une école dans le Jura» et «Les saisons»), publiés aux éditions de l'Occident, dont la directrice est Thérèse Rovelli, de Porrentruy. Le Jura organisera le Salon des régions du livre en 2001.

VIG

Accident de Courchapoix Deuxième victime

Nous avons relaté dans notre édition d'hier le terrible accident qui s'est produit dimanche vers 11h30 entre Courchapoix et Vicques. Le conducteur du véhicule qui s'est déplacé sur la gauche de la chaussée devait décaler sur place. Il s'agissait d'André Marchand, 42 ans, père de quatre enfants et habitant Montsevelier. Il avait une entreprise de placement de personnel et avait mené l'entreprise Ice Tech à Delémont. Cet accident a fait une deuxième victime, François Chapatte, qui dirigeait une fiduciaire à Delémont. Il est décédé dans un hôpital bâlois.

MGO

Nice L'Union européenne sort usée du sommet des Quinze

L'Europe des 27 s'annonce mal. Le compromis bancal sur la réforme des institutions adopté hier matin à Nice par les Quinze à l'issue du sommet le plus long de leur histoire ne permettra pas à l'Union européenne de préparer dans des conditions optimales l'élargissement aux 12 pays candidats prévu à partir de 2003.

Cet accord minimal - s'il est ratifié à temps par l'ensemble des États membres - donne au moins aux candidats l'assurance essentielle que la porte de l'Union leur restera ouverte dès qu'ils rempliront les critères d'adhésion.

Et c'est là la seule chose que les chefs d'Etat et de gouvernement voulaient retenir en émergeant, les traits tirés, de la salle du Conseil européen. Jacques Chirac a ainsi salué un «résultat mieux que convenable, un bon résultat» pour l'ensemble de l'Europe. «Si nous n'avions pas réussi ce matin, cela aurait été une très mauvaise nouvelle pour tous ceux qui attendaient le résultat de Nice», a expliqué Lionel Jospin.

Intérêts nationaux

Pourtant, les cinq jours de négociations acharnées conduites sous présidence française auront montré jusqu'à l'absurde comment les intérêts nationaux poussés à l'extrême peuvent vider d'une grande partie de sa substance un projet ambitieux au départ.

Dans cette discussion de marchands de tapis, les 15 délégations n'auront pensé qu'à une seule chose: préserver les «lignes rouges» qu'ils avaient fixées au départ, au mépris de toute logique d'ensemble. «Il n'y avait que quelques personnes autour de la table - mais pas beaucoup - qui travaillaient pour le bien commun de l'Europe», a observé le premier ministre belge Guy Verhofstadt.

L'empoignade finale sur la repondération des voix au sein du Conseil des ministres en témoigne. Jusqu'à la dernière minute, les Quinze se sont

étrépés pour une voix de plus ou de moins, le Portugal et la Belgique prenant la tête d'une fronde des petits pays contre les grands (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie), accusés de vouloir former un «directoire» pour gouverner à leur guise la grande Europe.

Au final, l'essentiel a été préservé. Le poids des grands pays sera accru au détriment des plus petits pour éviter une paralysie générale de l'Europe des 27. Les petits ont eu satisfaction en obtenant quelques voix de plus. Mais cela s'est fait au prix d'un combat de chiffonniers qui laissera certainement des traces dans les prochains débats politiques européens.

Et en premier lieu sur la relation franco-allemande. Confrontés à la demande allemande d'un «décrochage» (bonus) de l'Allemagne dans le nombre de voix au conseil pour tenir compte de son statut de pays le plus peuplé de l'UE, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont multiplié tout le week-end les concessions à Gerhard Schröder. De son côté, l'Alle-



Les Britanniques Tony Blair (à droite) et Robin Cook ont les traits tirés, mais ils ont réussi à conserver leur droit de veto sur les dossiers sociaux et fiscaux. photo Keystone

magne «a fait en sorte d'éviter le conflit avec la France» en renonçant à sa demande, a expliqué à l'issue du sommet le chancelier allemand.

Sans satisfaire son opinion publique ni son opposition. La presse allemande n'était pas

tendre hier avec M. Chirac, accusé d'avoir donné pendant tout le week-end la priorité aux intérêts français au lieu de rechercher un compromis acceptable par tous.

Si la nouvelle pondération devrait permettre à l'Europe

d'éviter la paralysie totale, les résultats très limités obtenus sur l'extension de la procédure de vote à la majorité qualifiée risquent de multiplier les blocages à l'avenir.

Droits de veto maintenus

Au total, les États membres perdront leur droit de veto sur une quarantaine de nouveaux domaines, pour la plupart très techniques. Mais aucun compromis n'a été possible sur les décisions les plus importantes, comme les secteurs sociaux et fiscaux (veto britannique), la culture et l'audiovisuel (veto français) ou l'immigration (veto allemand).

Comme à Amsterdam en 1997, les Quinze ont renvoyé à plus tard les points sur lesquels ils n'arrivent pas à s'entendre aujourd'hui. Une nouvelle conférence intergouvernementale sur l'avenir des institutions européennes sera donc organisée en 2004. Ce sera peut-être le rendez-vous de la dernière chance avant l'élargissement./ap

Exercice un peu convenu, le Conseil fédéral et les représentants de l'économie se déclarent globalement satisfaits du résultat enregistré à Nice. Ce n'est pas vraiment l'enthousiasme qui prévaut, plutôt le soulagement, le pire ayant été évité.

Commentaire Des Suisses dubitatifs

A l'évidence, à Berne on redoutait par-dessus tout un échec qui aurait donné de l'Union européenne une image désastreuse. Car, à la différence des pays candidats à l'adhésion, et a fortiori des États membres, la Suisse et ses autorités doivent encore s'employer à vendre l'Europe à une opinion pour le moins dubitative. Ainsi le Bureau de l'intégration s'inquiète-t-il allusivement de l'effet que pourrait avoir ici le spectacle des rivalités communautaires, tout en soulignant à juste titre que ces conflits sont inhérents à la «construction» européenne.

De la création du Marché commun en 1957 à l'actuelle UE, les frictions n'ont pas manqué, les séances-marathons non plus. Malgré les querelles de famille, ponctuées de quelques échecs retentissants, cette Europe-là n'a cessé de progresser cahin-caha dans la voie de l'approfondissement et, on le constate à nouveau avec les pays d'Europe centrale, de l'élargissement.

La question qui se pose est donc de savoir si le sentiment d'appartenance à une telle famille européenne peut se développer en Suisse et notamment outre-Sarine. Quand on parle de sentiment, c'est évidemment par métaphore. Au moment du choix, il faudra que les intérêts pèsent plus lourd que les désagréments. Or beaucoup dépend de l'évolution interne de l'Union européenne, de la manière dont s'effectuera l'élargissement à vingt-sept membres. Il serait en tout cas hasardeux de tabler sur un délitement de l'UE ou une Europe à deux vitesses. Au final, la Suisse devra prouver la sincérité de son engagement politique, et non seulement économique, ou bien alors s'abstenir.

Guy C. Menusier

Qui a lâché quoi, qui a gagné quoi?

Voici le point, pour les principaux protagonistes du sommet de Nice, des succès et des concessions de chacun:

- **Allemagne:** le chancelier Gerhard Schröder a copieusement rempli sa besace. Il a fait une fleur au président Jacques Chirac en ne réclamant pas le «décrochage», c'est-à-dire avoir plus de voix que la France dans les Conseils des ministres européens.

Mais les Français le lui ont bien rendu, avec des propositions très favorables à Berlin: veto maintenu sur la plus grande partie des questions d'asile et d'immigration; représentation massive au Parlement européen, ouverture d'un nouveau chantier institutionnel en 2004; «filet démographique» de 62% très à son avantage dans les votes au Conseil des ministres de l'UE.

- **Royaume-Uni:** dans une relative discrétion, en retrait par rapport à la bataille entre grands et petits, Tony Blair n'a guère eu de difficultés à respecter les «lignes rouges» qu'il s'était fixées. Le Royaume-Uni n'a pas cédé grand chose sur l'immigration; il est resté totalement inflexible sur la sécurité sociale et surtout la fiscalité pour lesquelles il obtenu le maintien du droit de veto national.

- **France:** elle avait deux priorités: conserver la parité avec l'Allemagne dans le nombre de voix aux Conseils des ministres et garder un veto de facto sur les négociations commerciales internationales dans le secteur de la culture et de l'audiovisuel. Dans les deux cas, la mission est accomplie pour la délégation française, au prix de concessions à l'Allemagne et de formes juridiques extrêmement complexes.

Le jugement sera moins clair pour la France en sa qualité de présidente en exercice de l'Union européenne. L'ambition proclamée par la France au début de sa présidence n'apparaît pas atteinte par le nouveau traité de Nice.

- **Espagne:** José Maria Aznar a obtenu ce qu'il était venu chercher. Un statut de «quasi grand» dans la repondération, avec 27 voix contre 29 à la bande des quatre grands. Il a eu aussi l'assurance que l'Espagne bénéficierait de généreuses aides régionales au moins jusqu'en 2013.

- **Finlande, Portugal:** ils n'ont pas gagné grand chose. Petits pays, ils perdent de l'influence dans l'Europe élargie, car leur poids dans les Conseils des ministres s'amointrit. Ils ont essayé de se battre sur ce thème de la repondération des voix, après avoir tout de même sauvé leur commissaire à Bruxelles pour

quelques années encore, puisque le plafonnement de la commission n'aura lieu que lorsque l'Union comptera 27 États membres.

- **Danemark, Luxembourg, Irlande, Suède:** ils n'ont pas eu à batailler pour éviter d'avoir à renoncer à leur droit de veto sur la fiscalité. Tony Blair s'est chargé du travail.

- **Belgique:** elle a mené un baroud d'honneur, insatisfaite de la nouvelle pondération qui lui donne une voix de moins que son voisin néerlandais. Les Belges se sont érigés en défenseurs de la tradition communautaire et de l'engagement européen, en déplorant aussi l'absence de mouvement vers l'extension des votes à la majorité qualifiée. Ils ont cédé à l'aube, totalement isolés.

- **Italie:** le partenaire modèle. A tout accepté, apparemment sans faire de problèmes./ats-afp

Ogi Coup d'envoi à une politique du sport

«Il faut créer une culture du mouvement»: au menu, dès l'automne, des apprentissages pour footballeurs, hockeyeurs et skieurs.

De Berne:
Gian Pozzy*

«C'est une décision historique, le coup d'envoi d'une véritable politique du sport!» s'est enthousiasmé Adolf Ogi en annonçant le «concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse», une œuvre monumentale, réalisée au pas de charge (en moins d'un an) par une cohorte de cent cinquante experts. Il était facile au président de la Confédération, skieur d'élite et montagnard au verbe coloré, de stigmatiser l'assistance: «Nous sommes un peuple assis, il faut enrayer cette épidémie d'inactivité!»

Dans les pays développés, les mœurs sont sédentaires. Un tiers de la population suisse manque gravement

d'exercice, au point que c'en est devenu un facteur de risque. Raison pour laquelle le gouvernement entend développer une culture du mouvement, un authentique esprit du sport. Avec quel argent? A priori, pas un kopek de plus qu'aujourd'hui, soit les 100 millions que la Confédération consacre à l'encouragement du sport en vertu de l'article 68 de la Constitution. Les can-



Un tiers de la population suisse manque gravement d'exercice. photo Keystone

tons, pour leur part, dépendent quelque 200 millions pour les activités sportives et les communes 700 millions. Restent encore 500 millions en chiffres ronds qui sortent de la poche de sponsors privés, mais on est là dans le domaine du sport d'élite. Au total, peu de chose, face aux 16 milliards de chiffre d'affaires (4% du PIB) que dégage le sport en Suisse.

Donc, pas de crédits supplémentaires en vue, mais cette perspective n'inquiète nullement Heinz Keller, directeur de l'Office fédéral du sport: «Il y a déjà tellement à améliorer dans la situation actuelle! Cela dit, si on vient avec de nouveaux projets, on les soumettra au Conseil fédéral.»

En attendant, les instances fédérales qui gouvernent la politique sportive ont déjà des actes concrets à faire valoir: «Dès le 1er janvier prochain, la philosophie de Jeunesse & Sport change, explique encore Heinz Keller. Fini le zapping d'un sport à l'autre, on fidélisera les jeunes en leur proposant une activité régulière. Par ailleurs, dès cet hiver, avec la Conférence des directeurs de l'instruction publique, nous lançons une évaluation de la qualité de l'éducation physique à l'école.» Pour le Conseil fédéral, il faut trois heures de «gym» hebdomadaire, mais certains cantons ne savent plus où les caser; il leur sera loisible de remplacer

une heure par une semaine de camp sportif obligatoire.

Une révolution

Enfin, et c'est là que les intentions du gouvernement prennent l'aspect d'une petite révolution, dès l'automne prochain, Berne lancera une filière d'apprentissage pour sportifs d'élite. «Pour commencer, indique le patron du sport suisse, nous avons choisi trois disciplines: le football, le hockey sur glace et le ski. Le règlement d'études est déjà élaboré, l'Association olympique suisse désignera en janvier-février les villes où ces apprentissages auront lieu.» Dans ce cadre, les administrations devront prévoir des postes de travail permettant aux apprentis de poursuivre leur entraînement. La situation pour les étudiants devrait aussi devenir plus riante: les universités devront dénombrer les sportifs d'élite dans leurs rangs et développer pour eux des programmes d'études adéquats.

GPO

*L'Agefi

Nice Suisse satisfaite

La Suisse peut être satisfaite du traité né au sommet de l'UE à Nice, ont estimé hier le gouvernement et les milieux économiques suisses. Le sommet a sans doute rassuré les États qui regardent encore l'Union européenne depuis l'extérieur.

La Suisse officielle se réjouit des progrès, même timides, effectués à Nice. «Ce sommet peut être qualifié de réussi mais sans enthousiasme. La Suisse apprécie que l'Europe avance», a fait savoir à l'ats le conseiller fédéral Joseph Deiss, par l'intermédiaire de son porte-parole Ruedi Christen. La politique européenne de la Suisse ne sera pas modifiée à court terme, a précisé M. Christen. /ats

Loyers Prudence minimum hier au Conseil national

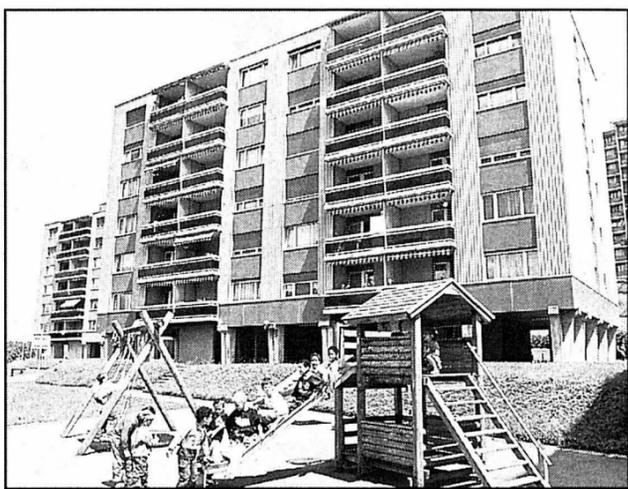
Nouveau droit de bail: le Conseil national n'a pas cherché jusqu'au bout, hier, l'épreuve de force avec les locataires. Une majorité, parfois faible, a ainsi opté pour une indexation partielle des loyers au renchérissement et, surtout, refusé de cumuler cette possibilité de hausse avec celle offerte par les loyers comparatifs. Mais la gauche a maintenu son opposition. Le dossier passe au Conseil des Etats.

De Berne:
François Nussbaum

La Conseil national a achevé son débat, entamé la semaine dernière, sur la révision du droit de bail. Une révision présentée par le Conseil fédéral comme contre-projet à l'initiative des locataires «pour des loyers loyaux». Si l'initiative propose de lier les variations de loyers à une moyenne des taux hypothécaires sur cinq ans, le contre-projet abandonne ce lien, jugé dépassé.

Sans les loyers modérés

Selon le nouveau système, on peut augmenter un loyer en fonction de deux facteurs: l'indice des prix à la consommation et la comparaison des loyers dans le quartier. Si l'indice est connu, les loyers comparatifs demandaient quelques définitions. La semaine dernière, le National avait déjà éliminé de la comparaison les ha-



Si l'initiative propose de lier les variations de loyers à une moyenne des taux hypothécaires sur cinq ans, le contre-projet abandonne ce lien. photo a-Leuenerberger

bitations louées par des coopératives ou des collectivités publiques.

C'est dans la Constitution

Sans ces loyers modérés, la moyenne comparative grimpe évidemment d'un cran. Mais, hier, le camp bourgeois a mis un bémol en refusant deux propositions de la commission préparatoire, au profit des solutions du Conseil fédéral. D'abord, une hausse de l'indice de renchérissement ne sera répercutée qu'à 80% sur les loyers, et non à 100%, après un plaidoyer de Pascal Couchepin.

L'expérience montre qu'une répercussion partielle, à 80%, est neutre dans son effet, alors qu'avec 100%, on induit une spirale des hausses, a-t-il expliqué: une hausse des loyers fait monter l'indice qui, à son tour, engendre une nouvelle hausse. Si on veut libéraliser les loyers, il faut changer la Constitution puisqu'elle commande une protection des locataires contre les abus.

Le National l'a suivi, par 89 voix contre 74. Les loyers peuvent ainsi être relevés une fois par an si l'indice le permet, même si le renchérissement dépasse 5% deux années consécutives (ce der-

nier point contre l'avis du Conseil fédéral, qui prévoyait un mécanisme d'allègement). Dernier article-clé: peut-on augmenter les loyers à la fois selon l'indice et les moyennes comparatives?

Allez-y, provoquez!

«Si vous voulez le conflit, allez-y, provoquez les locataires!», a lancé Pascal Couchepin aux députés. Ils n'ont pas voulu, par 107 voix contre 59. Les loyers comparatifs ne peuvent être invoqués que tous les quatre ans, et seulement si l'indice n'a pas motivé de hausse dans l'intervalle. Mais l'augmentation peut aller jusqu'à 20%. Et un loyer ne sera jugé abusif que s'il dépasse de plus de 15% la moyenne comparative.

La gauche, qui n'a réussi dans aucune de ses tentatives à renforcer la protection des locataires, a également échoué dans les mesures transitoires prévues pour le passage des dispositions actuelles au nouveau droit. Niels de Dardel (soc/GE) aurait voulu qu'à cette occasion, les bailleurs restituent aux locataires toutes les baisses de taux hypothécaires qu'ils n'ont pas répercutées.

Au vote final, le contre-projet est accepté par 95 voix contre 54. La gauche, qui s'y oppose en bloc, attend les décisions du Conseil des Etats (l'an prochain) avant de lancer un référendum. Quant à l'initiative de l'Association suisse des locataires, elle ne semble pas près d'être retirée.

FNU

Finances Pas de nouvelle taxe écolo

Il n'y aura pas de nouvelle taxe énergétique au moins jusqu'à la fin 2003. Le net rejet par le peuple et les cantons des redevances énergétiques lors de la votation populaire de septembre dernier a poussé le Conseil fédéral à revoir sa stratégie en la matière. Il a décidé hier de ne pas proposer au cours de la présente législature un nouveau projet de taxe sur l'énergie.

constitutionnel imposant l'énergie.

En outre, le gouvernement maintient son opposition à l'initiative «pour garantir l'AVS - taxer l'énergie et non le travail». Il renonce également à proposer un contre-projet à cette initiative. En effet, «le Conseil fédéral estime que le risque d'échec lors d'un nouveau scrutin serait trop élevé», selon le DFF.

Dans quelques années

D'un autre côté, les sept sages sont convaincus qu'un transfert de la charge fiscale vers l'énergie est un élément important de la politique environnementale. C'est pourquoi il juge légitime de réexaminer dans quelque années la question des taxes énergétiques. A fin 2003 au plus tard, il soumettra aux Chambres un rapport où figureront une évaluation de la situation et les mesures prévues. La Suisse devra de toute manière tenir compte de la loi sur le CO2 et de la politique européenne en matière d'imposition énergétique./ap

Caisse de chômage Bénéfice sustantiel

Le Conseil fédéral a approuvé hier les comptes de l'assurance chômage (AC) pour l'exercice 1999, qui se solde par un bénéfice de 1,32 milliard de francs. La dette contractée auprès de la Confédération et des cantons a ainsi pu être ramenée de 8,8 à 7,8 milliards à fin 1999, a précisé hier le Département fédéral de l'économie (DFE).

nités de chômage, soit 966 millions de moins que l'année précédente. Sur ce chiffre, 78 millions ont servi à indemniser une réduction de l'horaire de travail et 67 millions des victimes d'intempéries. Quant aux indemnités en cas d'insolvabilité, elles se sont chiffrées à 50 millions. Par ailleurs, 917 millions de francs ont été consacrés aux mesures de marché du travail.

Perspectives réjouissantes

L'an dernier, les recettes de la caisse chômage ont atteint 6,64 milliards de francs et les dépenses 5,32 milliards, contre 6,23 et 6,56 milliards en 1998. Le nombre annuel moyen des chômeurs s'est établi à 98.602 et le taux moyen à 2,7% en 1999, contre 139.660 et 3,9% l'année précédente.

En 1999, l'assurance chômage a versé au total 2.815 millions de francs d'indem-

Selon le budget 2000, les recettes globales se chiffrent à 6,47 milliards de francs et les dépenses à 4,19 milliards. L'excédent prévu atteint ainsi 2,28 milliard de francs. L'assurance chômage table sur une moyenne annuelle de 72.000 chômeurs, soit un taux de 2,0%. L'endettement de l'AC devrait diminuer de 2,1 milliards pour se fixer à 5,7 milliards en 2000./ap

Handicapés Réforme d'envergure

La pression de l'initiative Marc Suter est forte. Mais la loi resterait trop molle sur l'emploi, la formation professionnelle, les anciens bâtiments, les délais d'adaptation.

De Berne:
Georges Plomb*

Eliminons les discriminations frappant les personnes handicapées! Le Conseil fédéral refuse l'initiative populaire de Marc Suter et de ses amis, mais soumet un projet de loi renforcé au Parlement. La loi - qui se fonde sur la Constitution de 1999 - lutte contre les désavantages frappant les handicapés dans les transports publics, les constructions, pour diverses prestations. Ruth Metzler, chef de Justice et Police, mène le combat.

Tribunal et recours

La loi accorde des droits subjectifs aux handicapés. Ils pourront exiger du tribunal ou de l'autorité administrative qu'ils ordonnent au propriétaire - ou au prestataire - d'éliminer les inégalités dans une série de cas. Est visé l'accès à une construction, à une

installation, à un logement, à un équipement, aux transports publics. Pour les discriminations pratiquées par des privés fournissant des prestations au public, la personne discriminée pourra demander une indemnité au tribunal. Mieux! Un droit de recours est accordé aux organisations na-



La loi lutte contre les désavantages frappant les handicapés dans les transports publics, les constructions, pour diverses prestations. photo Keystone

tionales d'aide aux personnes handicapées œuvrant au niveau national et vieilles de dix ans. Le Conseil fédéral fixera la liste de ces organisations.

Un handicapé pourra-t-il exiger n'importe quoi? Non, parce que le projet Metzler tempère cela par le principe de proportionnalité. On prendra en compte les dépenses qui en résulteraient, l'atteinte portée à l'environnement, au patrimoine, à la sécurité du trafic ou de l'exploitation. Des délais d'adaptation seront accordés.

Ainsi, les installations et véhicules de transports publics déjà en service seront adaptés au plus tard 20 ans après l'entrée en vigueur de la loi (selon Ruth Metzler, un délai de 15 ans renchérrait les coûts d'un milliard de francs). Pour les systèmes de communication et d'émission des billets, le délai sera de 10 ans. Ainsi, la loi ne s'appliquera qu'aux habitations collectives de plus de 8 logements, qu'aux bâtiments de plus de 50 emplois. Tous les nouveaux bâtiments accessibles au public seront touchés, si l'autorisation de construire est postérieure à la loi. Une rénovation de bâtiment ne

sera concernée que si la dépense dépasse 40% la valeur à neuf.

La réforme Metzler touche les restaurants, magasins, banques, musées, parkings, salles de spectacles, etc. Elle demande l'aménagement des cabines téléphoniques, d'un service de transcription des appels (pour les malentendants), de service de renseignements et de commutation (pour les malvoyants). 300 millions de francs (pour 20 ans) sont proposés. Avec ça, la Confédération participera aux transformations dans les transports publics. Berne pourra encore mettre sur pied des programmes pour l'intégration des personnes handicapées, des campagnes d'information.

Suter navré

Mi-figue, mi-raisin, le comité Marc Suter! La faiblesse des mesures prévues pour l'emploi (privé, surtout) et la formation professionnelle le navre. Il voudrait que l'obligation d'aménager s'étende aux anciennes constructions et installations ouvertes au public. Enfin, le délai de 20 ans pour l'adaptation des transports publics est jugé trop long. GPB
*La Liberté

BRÈVES

HES Formations réduites d'ici à 2003

Le nombre de formations dispensées par les Hautes écoles spécialisées (HES) sera réduit de moitié d'ici 2003. La réforme de ces hautes écoles est en bonne voie, mais il faut dépasser le niveau local et regrouper les forces, a déclaré hier le conseiller fédéral Pascal Couchepin. Le réseau de ces «universités des métiers» sera définitivement mis en place en 2003./ap

Electricité Conciliation prévue

Une conférence de conciliation devra départager les Chambres fédérales sur la loi

sur le marché de l'électricité. Deux divergences demeurent après la troisième navette. Mais le Conseil des Etats a fait hier un pas vers le compromis. Moyennant quelques modifications, la Chambre des cantons a finalement accepté l'idée d'accorder des prêts pour le renouvellement des centrales hydroélectriques. Toutefois, elle souhaite que ceux-ci ne puissent être octroyés que dans des cas exceptionnels./ats

Rentiers Hausse de 2,7% au lieu de 3,5%

Les rentiers vont devoir déchanter suite à la révision des résultats mensuels de l'Indice suisse des prix à la consommation (IPC) entre juin et oc-

tobre 2000. Le taux de l'allocation de renchérissement des rentes d'invalidité et de survivants de l'assurance accidents obligatoire, fixé dans un premier temps à 3,5%, sera en effet rabaisé à 2,7%/ap

Intempéries 150 millions débloqués

La Confédération participera à hauteur de 150 millions de francs aux réparations après les intempéries d'octobre en Valais et au Tessin. La majorité des fonds débloqués hier par le Conseil fédéral ira en Valais. Selon un rapport de l'Office fédéral des eaux et de la géologie (Ofeg), les dommages causés par les inondations se montent à quelque

670 millions de francs. 310 millions concernent les biens publics et 360 millions des privés./ats

Séismes Mesures préventives décidées

Les risques liés à un tremblement de terre en Suisse ne doivent pas être négligés, estime le Conseil fédéral. Il a décidé hier d'une série de mesures préventives à moyen terme. Une centrale de coordination sera mise sur pied dès le 1er janvier. Cette organe, rattaché au Département fédéral de l'environnement (Detec), sera chargé de conseiller et soutenir l'ensemble de l'administration fédérale./ats

Jusqu'où iront les organisations de personnes handicapées rassemblées autour du conseiller national Marc Suter? En inscrivant dans la «mise à jour» de la Constitution fédérale du 18 avril 1999, elles ont marqué un premier point. L'article exige: «La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées».

Commentaire Une initiative qui gagne

Avec leur initiative populaire «droits égaux pour les personnes handicapées», elles augmentent la pression. Plus incisive encore, l'initiative demande la suppression des discriminations, l'égalité des droits entre les handicapés et les autres, l'élimination et la correction des inégalités. Elle propose aussi de garantir l'accès des handicapés aux

constructions, aux installations comme aux prestations destinés au public, mais seulement dans la mesure où cela est économiquement supportable».

Du coup, le projet de loi de Ruth Metzler prend du corps. Voyez la proclamation des droits subjectifs des handicapés. Voyez leur droit de saisir les tribunaux. Voyez le droit de recours de leurs organisations.

Ce n'est peut-être pas fini. La force de Marc Suter et des siens, c'est de plonger leurs racines à gauche comme au centre et à droite (Suter est radical), c'est d'associer véhémence et modération. Du coup, leur initiative est l'une de celles - très rares - qui pourraient franchir la double barre du peuple et des cantons. Leur succès populaire de juin 1999 contre l'abolition du quart de rente de l'assurance invalidité claque comme un avertissement. Il y aura du spectacle au Parlement.

Georges Plomb

Roumanie Iliescu en président modéré

Ion Iliescu redevient président de la Roumanie. Avec les deux tiers des suffrages, l'ancien apparatchik communiste a largement devancé le candidat populiste Corneliu Vadim Tudor, selon les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle rendus publics hier.

Ion Iliescu, qui a déjà été chef de l'Etat de 1990 à 1996 après la chute du dictateur communiste Nicolae Ceausescu, recueille 66,89% des voix, battant largement un Corneliu Vadim Tudor qui, avec 33,11%, améliore légèrement sa performance du premier tour (28%). Le 26 novembre, il avait terminé deuxième derrière Ion Iliescu devant largement les dix autres candidats, alors qu'en 1996 il n'avait pas recueilli plus de cinq pour cent des voix.

L'UE, un objectif à long terme

L'ex-communiste a promis une réforme en douceur de l'économie, afin d'assurer une en-

trée «digne» dans les institutions européennes. Depuis dix ans, le pays s'est en effet enfoncé dans la misère, alors qu'une petite minorité s'enrichissait par des moyens pas toujours avouables et que l'économie de marché ne remplissait pas ses promesses.

Son adversaire Corneliu Vadim Tudor, un ancien poète, chanteur en son temps du «Danube de la pensée» (Ceausescu), avait fait une percée inattendue au premier tour en rassemblant les voix des déçus du changement de régime, dénonçant en vrac les politiciens véreux, les profiteurs de tout poil, mais aussi les minorités nationales (Tziganes, Hongrois, voire les juifs).

C'était donc le soulagement qui prévalait hier Bucarest chez la plupart des hommes politiques et des commentateurs, alors même que l'Union européenne a d'ores et déjà prévu le nombre de votes dont disposera la Roumanie quand elle aura adhéré. Mais aucune date n'est encore fixée, le pays n'étant manifestement pas prêt et ne pouvant l'être à court terme./ap



A Bucarest, des partisans d'Iliescu exultent. photo ap

Chili Pinochet gagne devant la Cour d'appel

Un collègue de trois juges de la Cour d'appel de Santiago du Chili a rejeté hier les charges d'homicides et d'enlèvements pesant contre le général Augusto Pinochet et a levé, en conséquence, son assignation à résidence, selon les avocats des deux parties.

Cette décision a été prise à l'unanimité des trois magistrats de la 5e chambre de la Cour d'appel qui examinaient le dossier. Les avocats des plaignants ont annoncé qu'ils allaient faire appel devant la Cour suprême, qui pourrait se prononcer dès jeudi. Les défenseurs de l'ancien président

avaient fait appel après la décision le 1er décembre du juge d'instruction Juan Guzman d'assigner leur client à résidence. Ils lui reprochaient de ne pas avoir entendu Augusto Pinochet préalablement à son inculpation, mais aussi de ne pas avoir attendu le résultat des examens médicaux devant dire si le général, âgé de 85 ans, était en état d'être jugé.

Peu avant l'annonce du rejet en appel des charges pesant contre Augusto Pinochet, le président chilien Ricardo Lagos avait déclaré que son gouvernement n'interviendrait pas dans l'affaire et s'assurerait du respect des décisions de justice./ap

Bush-Gore La présidence dans la balance des juges

Le démocrate Al Gore jouait son va-tout hier soir devant la Cour suprême des Etats-Unis. La haute instance devait se prononcer sur une reprise des décomptes manuels de votes litigieux en Floride et, in fine, trancher l'élection présidentielle.

Lors d'une audience historique, les neuf plus hauts magistrats du pays ont entendu les plaidoiries des avocats du républicain George W. Bush et du démocrate Al Gore. L'audience, loin des caméras, a duré 90 minutes.

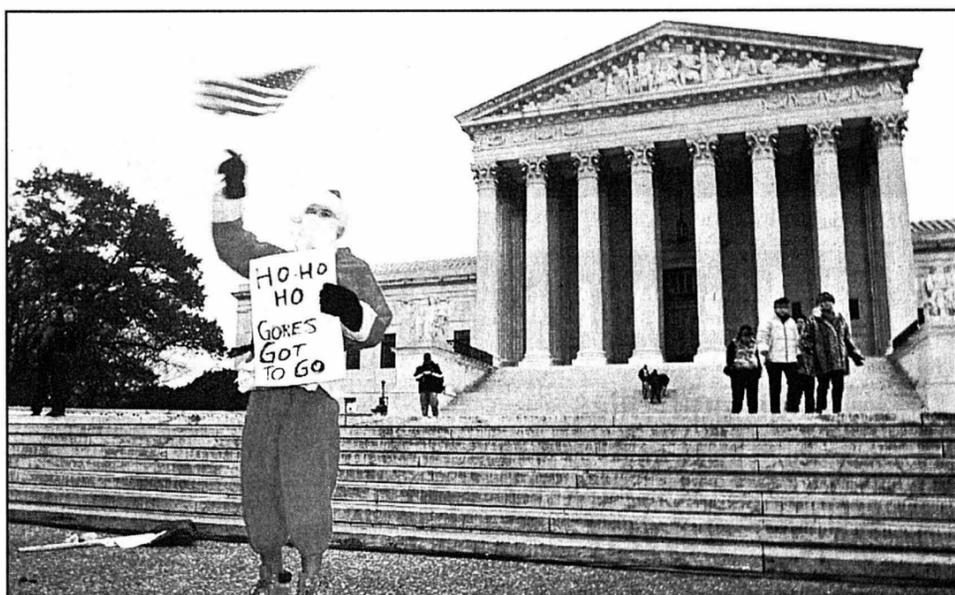
Les juges se sont ensuite retirés pour délibérer sur ce qui pourrait déboucher sur une victoire rapide de Bush ou, au contraire, replonger le pays dans l'incertitude selon qu'ils refusent ou acceptent la poursuite des décomptes manuels de 43.000 bulletins en Floride.

Aucune indication n'a été donnée sur le moment où les juges rendraient leur décision. Certains observateurs ont souligné que cela devrait intervenir rapidement, alors que l'Amérique frise le «chaos», comme titraient en Une hier deux hebdomadaires.

Avocats au bord de l'épuisement

L'avocat du démocrate Al Gore, David Boies, s'est déclaré satisfait à sa sortie d'audience. «Je suis fatigué. Mais cela a été une très bonne plaidoirie. Les juges étaient clairement très bien préparés et ils ont posé de nombreuses questions», a-t-il indiqué lors d'une brève conférence de presse.

Interrogé pour savoir s'il pensait que ce serait sa dernière plaidoirie dans cette affaire, il a répondu: «Je ne sais pas. Je ne



Un père Noël républicain hier devant la Cour suprême fédérale. photo ap

veux pas dire qu'il s'agissait de ma dernière plaidoirie, mais je pense qu'il s'agissait d'une plaidoirie extrêmement importante». «Si on ne recompte pas les voix en Floride, je pense que c'est la fin», avait-il affirmé dimanche.

Un autre ténor du barreau, Theodore Olson, représentait Bush. Devant les juges, il a plaidé pour l'arrêt définitif des opérations de comptage en Floride, ce qui donnerait au gouverneur du Texas la victoire, sur la base de son avance en voix officialisée le 26 novembre par les autorités du «Sunshine State».

Après 34 jours de saga présidentielle, cette audience de la Cour suprême des Etats-Unis a tenu en haleine les Américains. Interrogé par les journalistes, Bill Clinton a estimé que,

quelle qu'elle soit, la décision des juges sera «historique».

Manifestations

Le révérend Jesse Jackson, un démocrate, a adopté un ton plus dramatique. Une décision qui serait jugée partisane «incitera à une rébellion civique massive», a-t-il averti. Un millier de personnes - des partisans de Gore, majoritaires, et de Bush - s'étaient réunis devant le bâtiment de la Cour suprême à Washington. Mais, ils l'ont fait sans heurts, parfois souriant, en exprimant leur foi dans la démocratie américaine. «Comptez chaque vote» en Floride, ont scandé avec force les partisans démocrates. Les pro-Bush, plus confiants, ont répliqué en demandant à Gore de ne «pas être mauvais perdant». «Un homme hono-

rable doit admettre sa défaite», proclamait une pancarte. Une autre accusait «Gore de voler l'élection».

Pression républicaine en Floride

Pendant ce temps, les choses bougent en Floride. Une commission de la Chambre des représentants de cet Etat s'est prononcée hier, par cinq voix contre deux, pour une résolution visant à nommer les grands électeurs de Floride en faveur de George W. Bush. L'un des trois démocrates de la commission a rejoint les rangs républicains.

La Chambre des représentants de Floride doit se réunir aujourd'hui en séance plénière. Elle pourrait alors se prononcer sur cette résolution./afp-reuter-ap

BRÈVES

Proche-Orient Commission d'enquête

La commission d'enquête sur les violences au Proche-Orient a entamé hier ses travaux. Les émissaires se sont entretenus avec Ehud Barak puis avec Yasser Arafat. Après de longues tractations, Israéliens et Palestiniens ont finalement accepté la création de cette commission prévue par les accords de Charm el-Cheikh à la mi-octobre. L'équipe, dirigée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, s'est tout d'abord entretenue avec le premier ministre israélien Ehud Barak.

Pendant ce temps dans les couloirs de la Knesset, la bataille politique faisait rage après la démission du premier ministre./afp-reuter

Pétrole Accord Irak-ONU

L'Irak a informé les Nations Unies qu'il acceptait les termes du renouvellement du programme «pétrole contre nourriture», rapporte l'agence officielle Ina. L'accord a été prorogé de six mois la semaine dernière par le Conseil de sécurité. Il permet aux Irakiens d'acheter des denrées de première nécessité sur le produit de la vente sur le marché mondial d'une quantité définie de brut.

Les autorités irakiennes ont du même coup décidé de reprendre les exportations de pétrole brut qui avaient été suspendues le 1er décembre à la suite d'un différend avec l'ONU sur la formule de prix./reuter

Côte d'Ivoire Les pro-Gbagbo en tête

Le Front populaire ivoirien (FPI) du président Laurent Gbagbo était assuré hier d'une razzia sur les sièges à l'Assemblée nationale. Il avait lui-même imposé les législatives la veille au mépris de demandes de report de la communauté internationale.

Selon les résultats de la Commission nationale électorale (CNE) portant sur 171 sièges sur un total de 225, le FPI compte 83 élus - il en avait douze dans le précédent Parlement - contre 68 au Parti démocratique de Côte d'Ivoire. Aucun nouveau chiffre de participation n'a été publié, mais selon les résultats de la CNE, elle est faible (autour de 34 %)./afp

Paris Tiberi face à la dissidence

A trois mois des élections municipales, une majorité des adjoints au maire de Paris, Jean Tiberi, candidat à sa propre succession, sont entrés ouvertement en dissidence hier. Ils ont refusé de le soutenir à l'occasion d'un vote du budget. Jean Tiberi avait récemment été suspendu de son parti, le RPR (droite néogaulliste), pour avoir refusé de céder la place au candidat officiel du parti au poste de maire, Philippe Séguin.

Les dissidents ont indiqué qu'ils refuseront de voter le budget de l'an prochain. Cela ne devrait pas empêcher la ville d'assurer les dépenses courantes jusqu'aux élections des 11 et 18 mars./afp



Emploi, immobilier, occasions, promotions et trouvailles... c'est toute une région qui parle affaires!

A 98 centimes par jour, ça vaut la peine de s'informer.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Je m'abonne:

annuel Fr. 290.-
98 cts le numéro

semestriel Fr. 154.-
 trimestriel Fr. 82.-

Prix spéciaux sur demande:

- étudiants vivant hors du domicile familial
- AVS au bénéfice d'une aide complémentaire.

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom:

Rue et no.:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement. A retourner à: L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

DENNER
TOP SUPERDISCOUNT

LA MEILLEURE QUALITÉ AU PRIX LE PLUS AVANTAGEUX

à 1/2 prix

200'000 bouteilles
«CHARDONNAY»
Chili 2000

3.95
 au lieu
 de 7.90



75 cl

Article	DENNER	Coop
«Chardonnay» Chili 2000	75 cl 7.90	Las Casas del Toqui 8.90

à 1/2 prix

100'000 paquets
SAUMON FUMÉ
NORVÉGIEN
en tranches



200 g

5.50
 au lieu
 de 11.-

Article	DENNER	Coop	Migros
Saumon norvégien	200 g 11.-	Saumon d'élevage 13.80	Saumon d'élevage 14.40

à 1/2 prix

100'000 Tetra briques
«FLORALP»
crème à fouetter
UHT



500 ml

2.05
 au lieu
 de 4.10

Article	DENNER	Coop	Migros
«Floralp» crème à fouetter 500 ml	4.10	Crème entière 4.90	Crème entière 4.60

DENNER
TOP SUPERDISCOUNT
 Nous sommes toujours avantageux!

des prix bas
PERMANENTS

SUCRE



1.20
 1 kg

BEURRE



2.45
 250 g

FARINE FLEUR



1.10
 1 kg

Les articles sont également disponibles dans la plupart des satellites indépendants DENNER! Valable à partir du: 12.12.00/semaine 50

144-053045/ROC

Comparaison de prix à Zurich, jour de sondage 29.11.2000 (actions exceptées) converti en unités de vente DENNER

www.denner.ch

Immobilier Le groupe Geco fusionne ses sociétés

Geco, le numéro un romand de l'immobilier, va fusionner ses différentes entités juridiques, dont Regico à Neuchâtel. Cette fusion permettra notamment de se faire connaître sous un seul nom mais n'aura pas de conséquences au niveau de l'emploi ou pour les clients car les centres de décision restent dans les régions.

«Anecdote amusante, le groupe Geco est né à La Chaux-de-Fonds en 1927 sous le nom de Gérance et Contentieux», rappelle Raymond Lanfranchi, administrateur du groupe et responsable de la succursale du Haut. De fil en aiguille, le groupe a déplacé son siège à Lausanne et acquis différentes sociétés dont Regico. «Jusqu'à présent, ses différentes entités étaient autonomes. Elles étaient uniquement liées par une même philosophie, une même image graphique et une même structure informatique», précise Raymond Lanfranchi.

Au 1er janvier 2001, cette mosaïque de sociétés va fusionner. «La volonté était d'uniformiser le nom, ce qui va faciliter la promotion», explique Patrice Pasquier, directeur-adjoint de Regico et futur responsable de l'entité neuchâteloise. La fusion se fera par absorption «mais le pouvoir restera dans les régions car l'immobilier est un service de proximité», précise Patrice Pasquier. Les relations avec la clientèle ne seront donc pas modifiées.

Dans sa nouvelle structure, le groupe Geco sera composé de quatre régions: Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Genève. «L'entité neuchâteloise sera chargée d'étudier la possibilité de s'implanter dans le Jura d'ici à deux/trois ans». Dans la nouvelle organisation, les entités pourront aussi s'appuyer sur des services financiers, de marketing, de communication, etc.

Neuchâtel: 35 personnes

La région Neuchâtel sera composée d'une succursale à La Chaux-de-Fonds, d'une suc-



Le bureau Geco du Locle va subsister.

photo sp

curiale à Neuchâtel et d'un bureau au Locle. Trente-cinq personnes sont employées à Neuchâtel, contre 250 pour l'ensemble du groupe. «La fusion ne va pas entraîner de suppression d'emplois, au contraire les postes devraient même augmenter à Neuchâtel via la reprise l'an prochain du complexe des Acacias», précise Raymond Lanfranchi. Si Geco gère 44.000 objets de location, ce

chiffre atteint 7000 dans le canton de Neuchâtel.

Une des particularités du groupe Geco est d'être une société de services uniquement et de ne détenir aucun immeuble. Comme peu d'actifs sont immobilisés, la société est en autofinancement. Autre spécificité du groupe: toutes les actions sont aux mains des collaborateurs-cadres.

Sylvie Jeanbourquin

Horlogerie Gucci s'empare de Bédet

Le groupe de luxe Gucci a signé un accord définitif pour prendre le contrôle de 85% du fabricant suisse de montres de luxe Bédet & Cie. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué. Les emplois sont maintenus.

«Chaque partie est très enthousiaste pour l'avenir et nous sommes très heureux de faire ce parcours ensemble», a indiqué hier Christian Bédet, président de l'horloger genevois. Il conserve les 15% restants du capital. «Il n'y aura que des répercussions excellentes. L'objectif de croissance est intéressant. Les conséquences sur l'emploi ne sont que positives», estime-t-il.

Fondé en 1996, le groupe Bédet & Cie «s'est développé rapidement aux Etats-Unis» et devrait réaliser un chiffre d'affaires de 20 millions de francs cette année. Concernant sa production: «Cette année nous devrions atteindre les 5000 pièces vendues», s'est réjoui le président de Bédet. La gamme de prix des montres Bédet va de

4000 à 30 000 dollars (6800 à 51.000 francs) pièce.

«Avec le soutien du groupe Gucci, le développement de Bédet se fera en priorité sur les marchés du Japon, d'Europe et du reste de l'Asie au cours des prochaines années. Tout en accroissant la présence» de la marque aux Etats-Unis, souligne de son côté la direction du groupe Gucci.

Gucci est déjà présent dans le domaine des montres de luxe avec ses marques Gucci, Yves Saint-Laurent et Boucheron. «L'activité Bédet accroît notre présence dans les montres de luxe et élargit l'envergure et le positionnement de notre portefeuille actuel de marques», s'est félicité le président du groupe Gucci, Domenico De Sole.

Les activités horlogères du groupe Gucci, comme l'informationnelle, le marketing, la vente, les finances, l'administration, les ressources humaines sont gérées à Neuchâtel. Depuis cette année, la production de montres a été transférée de Longeau à Neuchâtel. Le site neuchâtelois emploie environ 150 personnes. /ats-sje

Etats-Unis Saia-Burgess opère un rachat

Saia-Burgess se profile sur le marché américain. Le groupe électronique fribourgeois achète le groupe Ledex & Dormeyer à la société technologique américaine TRW Inc. L'acquisition, effective en fin d'année, se monte à 56 millions de dollars (95,6 millions de francs). En octobre, Saia avait déjà pris une participation dans la société neuchâteloise MiCS et devrait à terme la racheter entièrement.

Le rachat de Ledex & Dormeyer permet désormais à Saia-Burgess de bénéficier

d'une position-clé sur le marché américain, a dit hier à Zurich Andreas Ocskay, le patron et président du conseil d'administration de la société sise à Morat (FR). A ce titre, Ledex & Dormeyer représente un «complément idéal». Et Saia-Burgess se trouve déjà dans le peloton de tête en Europe sur le marché des micromoteurs et interrupteurs, a noté M. Ocskay. Ledex & Dormeyer, qui emploie 400 personnes dans l'Ohio et en Indiana, devrait afficher cette année un chiffre d'affaires de quelque 85 millions de francs, avec un marge opérationnelle de près de 14%.

Avec cette acquisition, le groupe moratois verra la part de son chiffre d'affaires réalisée aux Etats-Unis bondir de 8 à 26%, à 120 millions. En intégrant Ledex & Dormeyer, il table en outre sur des ventes consolidées de plus de 500 millions en 2001. Ledex & Dormeyer constitue le principal fournisseur d'actuateurs et de solénoïdes (electroaimants linéaires et rotatifs) ainsi que de sous-systèmes destinés aux marchés de l'industrie en Amérique du Nord. Le groupe y dispose d'une part de marché de 36%. Cette acquisition n'entraînera pas de ré-

ductions d'effectif en Suisse, car elle permet d'étendre notre marché, a précisé M. Ocskay. Saia-Burgess financera le rachat par ses fonds propres et par des crédits.

Le groupe de Morat poursuit ainsi sa stratégie d'expansion. En octobre il a pris une participation de 70% dans l'entreprise allemande Locking Technologies and Devices (LTD). Saia-Burgess était aussi entré dans le capital de la start-up MicroChemical Systems (MiCS), basée à Corcelles, avec une option de reprise complète. Celle-ci est dans les capteurs chimiques. /ats-red

PSINet Ouverture d'un centre à Genève

PSINet, spécialiste des solutions internet pour entreprises, a ouvert hier à Genève son centre d'hébergement suisse pour le commerce électronique. Le projet a nécessité un investissement de quelque 60 millions de francs. A moyen terme, 45 emplois devraient être créés.

Le centre, qui occupe environ 6000 m2, peut accueillir jusqu'à 20.000 calculateurs. Les besoins de milliers d'entreprises actives dans le commerce électronique pourront être couverts. Le bâtiment ge-

nevois de PSINet est présenté par la société comme l'un des plus grands centres d'hébergement de données liées à l'internet de Suisse. Elle a installé son quartier général européen à Genève et son centre technique européen à La Chaux-de-Fonds. PSINet a été entraînée dans la tourmente des valeurs technologiques suite à l'annonce d'une perte de 695 millions de dollars (1,18 milliard de francs) au 3e trimestre pour un chiffre d'affaires de 352,5 millions. /ats

BOURSE

Gestion de fortune De nouveaux horizons.



INDICES	bas / haut 2000	dernier	11/12
Zürich, SMI	6739.3	8407.5	7995.8
Zürich, SPI	4663.35	5789.02	5538.44
New-York, DJI	9654.64	11750.28	10712.91
New-York, Nasdaq 100	2426.41	4816.35	2895.45
Francfort, DAX	6297.49	8136.16	6664.26
Londres, FTSE	5915.2	6930.2	6288.3
Paris, CAC 40	5388.85	6944.77	5939.32
Tokio, Nikkei 225	14172.64	20833.21	14696.51
DJ Euro Stock 50	4471.89	5522.42	4889.76

Internet: www.bcn.ch



Source: Bloomberg

Bourse suisse (cours en CHF)

	bas / haut 2000	précédent	11/12
ABB Ltd n	150.75	167	170.25
Adecco n	377	1084	1088
Aluisse group n	843	880	940
Bâloise Holding n	1207	1879	1790
BB Biotech	987	2479	1830
BK Vision	297	454	439
BT & T	437	1063	510
Ciba Spéc. Chimiques n	94.25	122.5	108.75
Cicore Holding n	117	330	120.5
Cie fin. Richemont	3510	5420	4394
Clariant n	461	799	534
Crédit Suisse Group n	264	390.5	315
Crossair n	400	790	423
Ems-Chemie Holding	7000	8025	7500
ESEC Holding n	415	775	436.5
Feldschlössen-Hürlim. p.	544	754	550
Fischer (Georg) n	425	603	440
Forbo Hld n	606	844	728
Gvaudan n	407	539	435.5
Helvetia-Patria Holding n	1040	1676	1659
Hero p	177	218	189
Holderbank Fin. p	1616	2277	1923
Julius Baer Holding p	4400	9330	7970
Kudelski SA n	880	2695	1885
Logitech International n	400	634	469
Lonza n	795	1027	939
Moevaepick	700	849	749
Nestlé n	2540	3893	3623
Nextron	160	410	303
Novartis n	1989	2956	2778
Pargesa Holding p	2515	4600	3175
Phonak Holding n	2651	7290	6340
PubliGroup n	815	2000	828
Réassurance n	2551	3925	3742
Rentenanstalt n	790	1519	1372
Rieter Holding n	460.5	615	490
Roche Holding bj	14820	18875	16590
Roche Holding p	16750	27300	19900
Saigroup n	221	355.5	278
Serono SA b	802.5	2160	1559
Sulzer n	990	1309	1102
Sulzer Medica n	293	581	417
Surveillance	1959	3680	2140
Swatch group n	318	547	418.5
Swatch group p	1577	2739	2061
Swisscom n	361	754	445.5
Syngenta SA n	74	83.5	78.95
UBS n	189.25	265	260.5
UMS p	108.5	133	128
Unaxis Holding n	295	512	388.5
Von Roll Holding p	13	25	13.9
Vontobel Holding p	2840	5245	4225
Zürich Fin. Serv. n	670	977	940

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2000	précédent	11/12
ABN Amro (NL)	19.5	29.25	25.62
Accor (F)	35.39	51	41.9
Aegon (NL)	32.5	48.89	47.78
Ahold (NL)	20.25	37.08	34.08
Air Liquide (F)	117.5	162.5	150.4
AKZO-Nobel (NL)	37.3	59.15	58.25
Alcatel (F)	39	97.15	73.35
Allianz (D)	311	444.5	393
Allied Irish Banks (IRL)	8.05	13	12.7
Aventis (F)	47.28	95.4	84.5
AXA (F)	119.5	178.5	153.1
Banco Bilbao Vizcaya (E)	12.25	17.46	15.65
Bayer (D)	38.52	55.95	55.3
British Telecom (GB) £	6.09	14.23	6.61
Carrefour (F)	61	93.25	63.15
Cie de Saint-Gobain (F)	116.5	195.7	164
DaimlerChrysler (D)	44.45	79.9	48.35
Deutsche Bank (D)	69.1	103.2	90.15
Deutsche Lufthansa (D)	19.25	27.99	24.63
Deutsche Telekom (D)	35.15	104	36.91
E.ON (D)	41.15	66.85	62
Electrabel (B)	216.5	334.9	239.5
Elf Aquitaine (F)	138.1	238.8	155
Elsevier (NL)	9.26	16.15	15.63
Endesa (E)	17.7	24.54	18.5
ENI (I)	4.73	7.31	6.27
France Telecom (F)	90.6	219	96.6
Glaxo Wellcome (GB) £	14.4	21.1	18.55
Groupe Danone (F)	90.25	173	143.6
ING Groep (NL)	47	85.65	83.31
KLM (NL)	17.55	34.75	24.4
KPN (NL)	13.96	74.5	16.1
L'Oréal (F)	60.25	95.3	86.05
LVMH (F)	68.85	98.7	73.5
Mannesmann (D)	83	382.5	85.5
Metro (D)	33.7	55.5	48
Nokia (FI)	32.8	65.3	57
Profina (B)	366	830	580
Philips Electronics (NL)	30.5	58.3	44.3
Prudential (GB) £	8.1	12	10.705
Repsol (E)	17.72	24.01	17.85
Royal Dutch Petroleum (NL)	51.51	75.9	63.36
RWEL (D)	30.4	51.5	47.5
Schneider (F)	57.35	85.8	79
Siemens (D)	111.4	195	150.2
Société Générale (F)	48	70.5	66.4
Telefonica (E)	17.76	33.12	19.06
Total (F)	118.5	189	147.8
Unilever (NL)	40	71.65	64.35
Vivendi (F)	69.85	150	75.2

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 2000	précédent	11/12
Aluminium Co of America	23.1875	43.625	30.5625
American Express Co	39.8125	62.8125	54.8125
American Tel & Tel Co.	18.3125	60.75	20.0625
Baxter Intl Inc.	51.75	90.25	85.9375
Boeing Co.	32	70.9375	69.9375
Caterpillar Inc.	29.5625	55.125	41.625
Chevron Corp.	70	94.875	81.3125
Citigroup Inc.	35.3437	59.125	51.5
Coca Cola Co.	42.9375	66.875	60.875
Compag Corp.	18.16	34.8125	19.5
Dell Computer Corp.	17.25	59.6875	18.5625
Du Pont de Nemours	38.1875	73.9375	43.25
Exxon Mobil	69.875	95.4375	88.5
Ford Motor Co.	22.5625	57.1875	24.125
General Electric Co.	41.6563	60.5	55.1875
General Motors Corp.	48.4375	94.625	51
Goodyear Co.	15.6	31.625	18.25
Hewlett-Packard Co.	30.5	77.75	33.375
IBM Corp.	87	134.9375	97
International Paper Co.	26.3125	60	37
Johnson & Johnson	66.1875	103	96.375
JP Morgan Co.	104.875	183.75	147.25
Mc Donald's Corp.	26.375	43.625	29
Merck & Co. Inc.	52	96.625	89.5625
Microsoft	48.4375	121.5	54.4375
MMM Co.	78.1875	116.9375	115.1875
PepsiCo Inc.	29.6875	49.4375	47.4375
Pfizer Inc.	30	49.25	43.5
Philip Morris Co. Inc.	18.6875	40.5	38.625
Procter & Gamble Co.	53	118.375	71.25
Sears, Roebuck & Co.	4.5625	43.5	35.11
Silicon Graphics Inc.	1.7188	13.5	4
Union Carbide Corp.	30.5625	68.4375	48
United Technologies Corp.	46.5	77.1875	74.8125
Wal-Mart Stores	41.5	68.9375	52.0625
Walt Disney Co.	27.875	43.875	30.9375

Bourses japonaises (cours en JPY)

	bas / haut 2000	précédent	11/12
Bank of Tokyo-Mitsubishi	1084	1576	1176
Bridgestone Corp.	938	2725	1114
Canon Inc.	3550	5620	3980
Fujitsu Ltd	1684	5030	1826
Honda Motor Co Ltd	3380	5000	3760
Nikon Corp.	1536	4430	1596
Pioneer Electronic Corp.	2085	4940	3280
Sony Corp.	7820	33900	8540
Sumitomo Bank Ltd	1071	1640	1146
Suzuki Motor Corp.	990	2050	1120
Toyota Motor Corp.	3770	5800	3770
Yamaha Corp.	651	1218	1145

Fonds de placement (cours différenciés)

	précédent	dernier
Swisscra America USD	240.05	238.1
Swisscra Asia CHF	106.05	104.5
Swisscra Austria EUR	70.6	70.55
Swisscra Italy EUR	140.8	140.1

Vache folle L'arsenal sera complet au 1er janvier

Depuis hier, les farines animales ne peuvent plus être commercialisées en Suisse. L'interdiction de facto précède donc l'interdiction officielle confirmée pour le 1er janvier.

L'interdiction générale d'utiliser des farines animales dans l'alimentation des animaux sera introduite le 1er janvier 2001, comme dans l'Union européenne (UE). La Suisse n'attendra donc pas le 1er mars comme initialement prévu. C'est ce qu'a confirmé hier le conseiller fédéral Pascal Couchepin au Conseil national. Mais dans les faits, a précisé le chef du Département fédéral de l'économie (DFE), cette interdiction est déjà en vigueur depuis hier, grâce à l'initiative conjointe des acteurs concernés.

Arsenal complété

De la sorte sera complété l'arsenal de mesures visant d'une part à empêcher la transmission de la maladie à l'homme (objectif considéré comme atteint) et d'autre part à éradiquer l'épizootie (on est loin du compte). On citera l'exclusion des organes à risque de la chaîne alimentaire humaine et l'interdiction des farines alimentaires animales pour les ruminants (1990), l'incinération des organes à risque (1996), les tests de dépistage de l'ESB sur toutes les vaches mortes ou abattues d'urgence ainsi que sur un échantillon de vaches abattues normalement (1999). Ce dispositif est assorti de mesures de surveillance efficaces et fait de la Suisse un élève modèle en la matière.

Pascal Couchepin a assuré que puisque la Suisse va interdire la mise de farines animales sur le commerce, elle n'en exportera pas non plus: ce serait «inadmissible et indéfendable». Une collaboration avec les autres pays européens pour l'élimination est toutefois envisagée.

Une réglementation transitoire permettra encore aux éleveurs d'affourager porcs et volailles et de réduire les stocks jusqu'au 1er mars, a indiqué Pascal Couchepin.

Viande suisse sûre

S'agissant des risques, tout a été fait pour éviter que la maladie ne passe de l'animal à l'homme, a encore une fois rappelé le conseiller fédéral. Compte tenu des mesures prises, on peut estimer que «la viande de bœuf suisse est sûre». Interrogé sur la pratique restrictive des cantines scolaires genevoises par exemple, le conseiller fédéral a déploré un manque de sang-froid. Il a en outre précisé qu'aucune denrée alimentaire n'était produite avec des farines animales. La gélatine, objet d'une méfiance injuste, est ainsi uniquement produite à base de couenne de porc en Suisse. Cela dit, il n'est pas exclu que des cas de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jacob soient découverts dans les prochaines années en Suisse (actuellement, aucun n'a été enregistré), puisqu'il peut s'écouler jusqu'à quinze ans entre l'infection, qui peut dater d'avant les premières mesures, et le moment où la maladie se déclare.

Face à la chute des prix du bétail d'étable et de fabrication, qui atteint jusqu'à 25%, une aide à l'exportation n'est pas envisageable en raison des règles de l'OMC, a enfin répondu Pascal Couchepin. Le Conseil fédéral n'exclut cependant pas une intervention temporaire pour soulager les producteurs l'année prochaine.

STS

Conduite Septuagénaires à risques, le Conseil fédéral vous tient à l'œil

Trop dangereux: Berne refuse de porter de 70 à 74 ans l'âge auquel les titulaires du permis de conduire doivent se soumettre à un contrôle médical périodique.

De Berne:
Stéphane Sieber

Minime, le risque que des conducteurs septuagénaires provoquent un accident de la route? C'est ce que prétendent 46 conseillers nationaux emmenés par le légiste tessinois Flavio Maspoli. Forts de cette certitude, ces élus de tous bords (on y trouve aussi bien le libéral neuchâtelois Rémy Scheurer que le popiste vaudois Josef Zisyadis ou la démocrate-chrétienne zurichoise Rosmarie Zapfl) demandent, par voie de motion, que le Conseil fédéral repousse de 70 à 74 ans l'âge auquel les titulaires d'un permis sont soumis tous les deux ans au contrôle médical d'un médecin-conseil. Mais le Conseil fédéral, sécurité oblige, n'est pas d'accord.

Péril jeune

Depuis bientôt vingt-cinq ans maintenant, tout conducteur doit passer un examen médical pour conserver son précieux «bleu» après avoir soufflé ses septante bougies. Cet examen est ensuite répété

tous les deux ans. De quoi titiller la curiosité de Flavio Maspoli, qui s'est penché avec intérêt sur les statistiques pour découvrir que les conducteurs impliqués dans des accidents sont surtout les jeunes, et non pas les aînés. Ainsi, pour les hommes de 20 à 24 ans, on a compté en 1997

plus de onze victimes (blessés et tués) pour 1000 habitants, contre moins de quatre en moyenne pour les deux sexes, tous âges confondus. Autre comparaison édifiante, en 1999, 7148 conducteurs de 50 à 59 ans ont provoqué des accidents, contre 2718 pour la tranche d'âge de 70 à 79 ans.



Pour le gouvernement, c'est précisément à partir de 70 ans que nombre de maladies et de déficiences commencent à se multiplier. Pour les voitures aussi?

photo a-Leuenberger

«Le contrôle médical obligatoire à partir de 70 ans a des effets psychologiques dévastateurs et un coût qui n'est pas négligeable pour les personnes qui vivent de la rente minimum de l'AVS», ajoute Flavio Maspoli à l'appui de sa demande «pleinement justifiée» de relever de quatre ans l'âge du premier examen obligatoire.

Péril gris

Pas si vite, réplique le Conseil fédéral, lequel tient tout d'abord à rappeler, dans sa réponse, que la législation en vigueur a été élaborée avec la Fédération des médecins suisses dans l'intérêt de la sécurité routière. Force est de constater, explique le gouvernement, que c'est précisément à partir de 70 ans que nombre de maladies et de déficiences commencent à se multiplier. Une perception de moins en moins précise, une capacité de réaction amoindrie, une fatigabilité croissante, un usage restreint de l'appareil locomoteur (difficultés à tourner la tête) peuvent, ajoutés le cas échéant à des séquelles d'attaques cérébrales, à la maladie de Parkinson, à des affections cardio-vasculaires et même à des altérations dues à la démence, «entraîner des insuffisances graves de l'aptitude à conduire». Et de conclure: «La question de savoir si les

conducteurs d'un certain âge sont encore aptes à prendre le volant ne peut être tranchée simplement par un oui ou par un non, mais dépend de l'état somatique et mental individuel du sujet».

Trente-cinq mille cas concernés

Pour le Conseil fédéral, les statistiques doivent être maniées avec beaucoup de prudence lorsqu'il s'agit de comparaisons, car elles n'englobent pas les aînés exclus de la circulation routière. Pour la seule année 1998 par exemple, 400 retraits de permis ont été ordonnés, pour maladie ou pour infirmité, à l'encontre d'automobilistes âgés de 70 ans ou davantage. La même année, dans le canton d'Argovie, 633 des 7400 personnes âgées convoquées à un examen médical ont rendu spontanément leur permis avant même de le passer ou bien sur la base de ses résultats. Cela signifie, en extrapolant ces chiffres au niveau suisse, que si l'examen était retardé à 74 ans, 35.000 permis seraient détenus par des personnes devenues incapables à conduire!

Un risque que refuse définitivement d'assumer le Conseil fédéral. Il recommande dès lors un rejet pur et simple de la motion Maspoli.

STS

Adventure World Deux collaborateurs jugés jeudi

Deux collaborateurs de la société de sports extrêmes Adventure World vont comparaître jeudi devant la justice bernoise, sept mois après la mort d'un Américain au cours d'un saut à l'élastique. Ils sont accusés d'homicide par négligence.

Quatre membres de la famille de la jeune victime représentent la partie civile, selon la liste des audiences du Tribunal de district d'Interlaken-Oberhasli. Un parent va vraisemblablement suivre les audiences conduites par le président du tribunal, Thomas Zbinden.

Un Américain âgé de 21 ans s'était tué le 13 mai à Stechelberg (BE) en sautant de 100 mètres de hauteur d'une télécabine, attaché par un élastique trop long. La longueur de la corde était destinée à un saut d'une hauteur de 180 mètres, avait alors conclu le juge d'instruction.

L'un des collaborateurs de cette société de sports extrêmes

a vraisemblablement confondu la couleur des cordes: celle prévue pour un saut d'une hauteur de 100 mètres est verte et celle pour un saut de 180 mètres est rouge. Après cet accident, Adventure World a déposé son bilan.

Accident de canyoning

Huit autres collaborateurs de cette même société devront aussi répondre d'homicide par négligence dans le cadre de l'accident de canyoning qui avait coûté la vie à 21 personnes le 27 juillet 1999 dans les eaux du Saxetbach. Le procès devrait débiter l'année prochaine.

Quelques jours après l'accident de saut à l'élastique, cette entreprise a cessé toutes ses activités. Le 24 mai, elle déposait son bilan, et en août, l'office régional des poursuites et faillites de l'Oberland bernois publiait l'avis de faillite. Un fin brutale qui s'est traduite par 60 licenciements. /ats

Loup tué Non-lieu pour deux chasseurs

Le juge d'instruction du Haut-Valais a prononcé un non-lieu dans l'enquête sur le jeune loup retrouvé mort à Reckingen (VS) le 25 novembre 1998. La décision a été transmise au ministère public du canton, qui a 30 jours pour faire recours.

Le juge a pris cette décision faute de preuves suffisantes. Des traces de sang d'un loup italien avaient été retrouvées dans une voiture, mais l'enquête n'a pas permis de prouver que les propriétaires, deux chasseurs, avaient abattu ce loup. Il n'a en outre pas été possible de déterminer si ces traces de sang provenaient bien du loup retrouvé à Reckingen, a précisé le juge. Les analyses ont toutefois démontré qu'il s'agissait du sang d'un loup d'origine italienne, tout comme le cadavre retrouvé. Le juge manque cependant de preuves pour inculper qui que ce soit. Par ailleurs, aucun élé-

ment n'a permis de découvrir de quelle manière un loup était arrivé dans la voiture.

La dépouille de l'animal avait été déposée contre le mur d'un bâtiment de récupération de cadavres d'animaux. Le loup était criblé de grenaille, une munition généralement utilisée pour la chasse au renard et au lièvre. Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier, chef du département de la sécurité, estime qu'il s'agit d'un acte illégal «qui doit être puni en conséquence». Il regrette donc que le ou les coupables n'aient pas pu être démasqués. Il souhaite que pareil fait ne se reproduise plus.

Le ministère public du canton a maintenant 30 jours pour faire appel au Tribunal cantonal (TC) contre ce non-lieu. S'il le fait et que le TC lui donne raison, l'enquête devra alors se poursuivre, a précisé le juge. /ats

Pédophilie Swiss Online débouté

Swiss Online devra divulguer le nom d'un client suspecté d'avoir diffusé des images de pornographie infantile sur un site internet. Le Tribunal fédéral (TF) n'est pas entré en matière sur un recours du fournisseur d'accès à internet, opposé à donner de tels renseignements. La décision du TF intervient une année et demie après les faits: les photos pédophiles avaient passé sur le web le soir du 20 mai 1999, entre 20h et 21 heures.

Alerté par les autorités allemandes, le procureur du district de Büllach (ZH) avait ordonné à Swiss Online de lui révéler les coordonnées du client qui les avait diffusées. Le fournisseur d'accès avait refusé. Pour sa défense, Swiss Online avait notamment invoqué le droit de refuser de témoigner. Le TF rappelle que l'obligation de donner des renseignements découle directement de la loi fédérale sur les télécommunications. /ats

BRÈVES

Fusillade Quatre blessés à Zurich

Quatre personnes âgées de 21 à 24 ans ont été blessées lors d'une fusillade dimanche vers 22h à Zurich. Deux hommes se trouvent à l'hôpital dans un état critique, tandis que deux autres ont pu être soignés en ambulatoire.

Selon les premières indications de la police, un attroupement s'était formé devant un restaurant du quartier de Schwamendingen lorsque des coups de feu ont été tirés. Les trois auteurs présumés de la fusillade ont pu prendre la fuite. /ats

ADN Cambrioleurs confondus

La police municipale bernoise a réussi à élucider deux cambriolages grâce à la banque de données informatique d'ADN mise à disposi-

tion à titre d'essai par la Confédération. Il s'agit d'une première suisse. Les indices physiologiques récoltés sur les lieux des méfaits ont été comparés aux empreintes génétiques enregistrées dans la banque de données. /ats

Soins à domicile Assureurs gagnants...

Les soins à domicile fournis par des proches ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie. Le Tribunal fédéral des assurances (TFA) le précise pour la première fois dans un arrêt diffusé hier. Avec cette décision, les juges fédéraux acceptent un recours d'Helsana. La caisse-maladie avait contesté un jugement thurgovien qui l'avait contrainte à financer des prestations fournies par l'époux d'une assurée atteinte de poliomyélite. Ce dernier avait décidé, il y a deux ans,

de prendre une retraite anticipée pour mieux aider sa femme malade. Mais Helsana avait refusé d'inclure dans les frais ambulatoires pris en charge les soins fournis par l'époux de l'assurée... /ats

Portugal Un mort dans un déraillement

Un train régional transportant une soixantaine de passagers a déraillé dans le nord du Portugal et sa locomotive a plongé dans un fleuve hier. Le machiniste est mort et cinq autres personnes ont été blessées, ont annoncé les autorités. Des plongeurs tentent de retrouver le corps du machiniste. L'accident s'est produit à la jonction entre le Douro et le fleuve Texeira quand le train a percuté un éboulement sur la voie qui est sans doute dû aux fortes pluies de ces derniers jours. /ap

IMPRESSUM

Société éditrice:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Éditeur: Fabien Wolfrath.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.):
Mario Sessa,
Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Véa.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysoeth.

Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.

Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Micheline Huguélet.

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Mennier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Truchard, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Impression: Centre Presse, Neuchâtel

La politique
La jeunesse
avant tout

Alain Geiger le soutient mordicus: c'est en travaillant en profondeur, avec les jeunes du cru, que Neuchâtel Xamax assurera sa pérennité.

Petit rappel, mais qui illustre tout à fait la situation du moment. Lors de la saison 1998-1999, soit au moment de l'arrivée d'Alain Geiger à la Maladière, la moyenne de la masse salariale mensuelle brute d'un joueur de Neuchâtel Xamax s'élevait à 8600 francs, primes non comprises. En 1999-2000, ce chiffre est descendu à 6100 francs. Pour cette saison, il a fondu à 3570 francs.

Faire confiance aux jeunes de la région, c'est évidemment louable. Mais il ne faut pas les laisser se débrouiller tout seuls non plus. Ils ont besoin d'être entourés. A ce sujet, les départs de Camara (inévitables) et de Diop (a-t-on vraiment tout fait pour le retenir?) n'ont pas franchement réjoui Alain Geiger. «Depuis que je suis ici, je monte un échafaudage. Mais on m'enlève des pièces en permanence. Il faudra bien que ça s'arrête un jour, sinon, tout va finir par s'écrouler.»

Quand bien même il ne l'avoue pas, le Valaisan déplore que lors des transactions, l'aspect financier prenne systématiquement le dessus sur l'aspect sportif. «Il faut que l'on me dise si lors de ces prochaines années, Neuchâtel Xamax accepte d'être champion suisse ou alors de se retrouver sous la barre à chaque fois. Laissons-nous du temps. Mais apparemment, cette vision des choses n'est pas partagée par tous.»

Hier, l'entraîneur neuchâtelois (son contrat prend fin en juin 2001) a rencontré ses dirigeants. Il n'a pas appris grand-chose. «Tout le monde est encore dans le flow». Rassuré? «Non dans la mesure où je ne suis pas du tout en souci. Mais je comprends tout à fait que quand une personne devient l'actionnaire majoritaire d'un club, elle ait envie de travailler avec des gens de son choix.»

Alain Geiger, qui ne pipe mot en italien, est persuadé qu'il est dans le juste. «J'ai tracé ma ligne. Je travaille à moyen terme, avec des jeunes d'ici et des Africains bon marché et totalement inconnus. Le capital-avenir existe bel et bien. Hélas, j'ai souvent l'impression que ma mission consiste principalement à valoriser des joueurs.»

Q'une impression? **GST**

Football Neuchâtel Xamax: Geiger déçu et satisfait à la fois

Déçu bien sûr de ne pas avoir pu faire mieux, mais satisfait sur de nombreux points, dont celui de l'éclatement des jeunes du cru. C'est l'heure du bilan pour Alain Geiger. Feu!

Gérard Stegmüller

Le parcours: Neuchâtel Xamax onzième et pas qualifié pour le tour final, ce n'est pas franchement surprenant. L'équipe s'est retrouvée du bon côté de la barre une seule fois. C'était après deux matches... Douzièmes et derniers depuis la huitième journée, les «rouge et noir» ont finalement abandonné le bonnet d'âne in extremis à Lucerne. «Et ça, ça me fait extrêmement plaisir. On n'a pas fini complètement largué. Cela signifie aussi qu'on n'était pas si mal que ça.»

Les jeunes: lorsqu'on aborde ce sujet, Alain Geiger est intarissable: «Au-delà de toutes les considérations au sujet de notre parcours, cette jeunesse représente ma plus grande fierté. Cette saison, pas moins de huit joueurs issus du mouvement juniors ont eu leur chance en LNA. Ce sont eux qui vont porter le club ces cinq prochaines années. Ils ont su prendre leurs responsabilités. Travailler avec eux, c'est très valorisant. Neuf joueurs du contingent n'ont pas 20 ans.»

Bilan à domicile: à la Maladière, Neuchâtel Xamax a battu six des huit formations qualifiées pour le tour final, mais n'a récolté que deux points contre Yverdon et Lucerne, zéro face à Aarau. Quelqu'un a dit bizarre? «Pour nous, c'est vraiment dommage que le championnat se soit arrêté dimanche. Lors des quatre derniers matches, nous avons développé un football qui avait du poids, un jeu consistant. Si on avait affronté Yverdon, Aarau et Lucerne au mois de novembre, le résultat n'aurait fait aucun pli.» Il sera toujours temps de se rattraper en 2001!

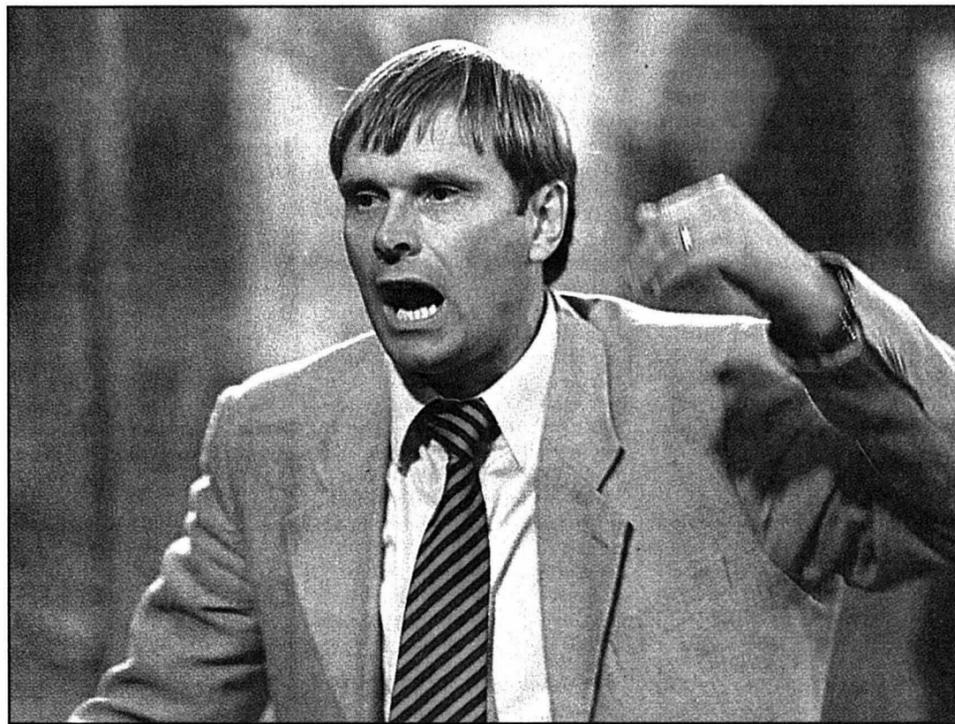
Bilan à l'extérieur: le boss est quelqu'un qui possède de la mémoire. Sept victoires lors des 22 rencontres du tour qualificatif 1998-1999, même tarif en 1999-2000, six en 2000-2001. Mais cette fois, Neuchâ-

tel Xamax se retrouve sous la barre. Une explication tient plus que la route: sur 11 matches à l'extérieur, les Neuchâtelois ont fait chou blanc les 11 fois. Le patron prévient: «On a été trop bon, trop gentil. Au printemps prochain, on va retrouver un Neuchâtel Xamax efficace hors de ses terres. On va durcir le jeu, déployer une tactique défensive. Oui, on va bétonner!»

Passage à vide: à ce niveau, la leçon n'a pas été retenue. Lors du tour qualificatif 1999-2000, les gens de la Maladière avaient déjà connu un énorme passage à vide en récoltant deux points en neuf matches. C'est pire cette année: un point en neuf sorties. La période scabreuse se situe toujours aux mois de septembre et octobre. «Quand le doute s'installe et que les défaites se succèdent, il est très difficile de sortir de cette spirale. Aujourd'hui encore, je n'ai toujours pas d'explication à donner. On a pourtant tout essayé, en instaurant par exemple un marquage homme à homme, ou en prenant des petits déjeuners en commun. Nenni.»

L'organisation sur le terrain: «On a été compétitif une quinzaine de rencontres. Au départ, certaines équipes ont commencé le championnat à zéro, nous, à moins deux. Il y a eu les blessures de Sène et Simo. Zambaz est parti. Camara s'est pointé en cours de route, Barea sur la fin. Connaître les qualités des joueurs, tant du point de vue sportif que humain, cela demande un certain temps. La découverte du tandem Opplinger-Schneider, qui abat un travail de fourmi extraordinaire au milieu, a permis de libérer Simo en phase offensive. Nous sommes enfin parvenus à trouver un véritable équilibre, malheureusement trop tard.»

L'avenir: «Je suis rassuré en vue du tour de promotion-relégation LNA-LNB.» Cette phrase, Alain Geiger l'a ressassée à tous les coins de terrain depuis un bon mois. Et le Valaisan s'empresse d'ajouter: «Pour autant que l'on garde le même effectif.» On sait désormais que Camara et Diop ne seront plus Xamaxiens en 2001. La ligne d'attaque est donc sabordée.



Alain Geiger: pas peu fier d'avoir permis à des jeunes du cru de s'illustrer en LNA. photo Lafargue

Les renforts italiens annoncés sauront-ils faire oublier les deux Sénégalais? Rude mission. Un terrain d'entente a été trouvé avec Lugano. Sauf renversement de dernière minute, Barea continuera à porter le tricot neuchâtelois ces prochains mois. Un joueur a été autorisé à chercher du travail ailleurs: Calapes, qui n'a pas su saisir la perche qu'on lui a tendue.

La reprise: le tour de promotion-relégation LNA/LNB démarre les 24-25 février. Le week-end précédent est consacré à la Coupe, avec Wangen-Neuchâtel Xamax et Neuchâtel Xamax II - Lausanne. C'est le 8 janvier que les Fourches retrouveront une certaine animation. Un camp d'entraînement a été prévu à Rome, dans le luxueux complexe de la Borghesina. Il aura probablement lieu du 25 janvier au 3 février, pour autant que l'accord avec Monsieur Bonora aboutisse réellement. Dans le cas contraire, la délégation neuchâteloise mettra le cap sur Dubaï (Emirats arabes).

D'ici là, bonnes vacances! **GST**

En chiffres

NOMS	MJ	T90	ECJ	SCJ	TOTM	A	E	B
Alex	20	3	10	7	817	1	0	4
Thimothée Atouba	15	7	1	7	1143	5	0	1
Edda Barea	6	4	0	2	499	2	1	0
Admir Bilibani	3	0	1	2	100	2	0	0
Remo Büess	17	13	1	3	1387	4	0	0
Manuel Bühler	18	5	7	6	1023	4	0	1
Luis Calapes	15	11	1	3	1266	4	0	1
Henri Camara	12	10	1	1	1055	3	0	5
Massimo Colomba*	21	21	0	0	1890	1	0	48
Dino Caracciolo	1	0	1	0	16	0	0	0
Papa Bouba Diop	19	17	0	2	1672	5	0	4
Alexandre Geijo	11	3	7	1	349	0	0	1
David Geijo	2	1	1	0	118	1	0	0
Jérôme Gyger	2	0	2	0	22	0	0	0
Frédéric Hotz	6	2	3	1	283	0	0	0
Stephan Keller	19	17	1	1	1613	2	0	0
Patrick Koch	20	11	1	8	1636	5	0	2
Pascal Opplinger	12	11	0	1	1060	2	0	0
André Roque	9	0	9	0	215	0	0	0
Benjamin Roos	1	0	1	0	12	0	0	0
Jérôme Schneider	9	4	1	4	703	0	0	0
David Sène	11	7	1	3	882	2	1	0
Augustine Simo	15	13	0	2	1267	3	0	0
Julien Stauffer	13	4	4	5	744	2	0	0
Marco Tschopp	19	7	6	6	1026	2	0	1
Steve Von Bergen	1	0	0	1	66	0	0	0
Gabriel Wüthrich*	1	1	0	0	90	0	0	5
Sébastien Zambaz	8	7	1	0	675	1	0	1

MJ: matches joués; T90: nombre de rencontres jouées en TOTM; ECJ: entrées en cours de jeu; SCJ: sorties en cours de jeu, TOTM: nombre de minutes jouées; A: avertissements; E: expulsions; B: buts inscrits (* gardiens, buts encaissés). /réd.

Europe La Bulgarie
veut se faire connaître



p 27

Deuxième pays invité des Cafés de l'Europe, la Bulgarie entend dépasser les clichés ancrés dans les esprits (ci-dessus le folklore et les roses, photo sp), et démontrer sa pleine appartenance à l'Europe, dont elle espère rejoindre bientôt la communauté.

Théâtre Peter Pan
pour petits et grands

C'est sur une scène, en 1904, que «Peter Pan ou le garçon qui ne voulait pas grandir» vit le jour. Son créateur, James Matthew Barrie, ne cessa ensuite de retoucher cette version originale, à laquelle la troupe du théâtre Am Stram Gram redonnera vie, mercredi, au théâtre du Passage, à Neuchâtel. Symbole d'éternelle jeunesse et d'insouciance, Peter Pan se nourrit aussi des traumatismes de Barrie qui, enfant, perdit son frère. Le conte féérique et ludique charrie donc des sentiments plus graves, des peurs, des pulsions liées au refus du temps qui passe, à la destinée implacable. «Le pays de Nulle Part, bien que l'on s'y amuse, écrit le metteur en scène, est un lieu où la terreur règne, où la mort rôde et où le maître des lieux



est un être incapable de s'assumer et d'aimer». En retournant aux sources, Jean Liermier et ses comédiens - dont Laurent Sandoz, dans le rôle du capitaine Crochet - n'ont toutefois pas, et loin s'en faut, affadi l'enchantement et la magie de cette histoire, qui s'adresse à tous les publics, dès huit ans. /dbo

● «Peter Pan», Neuchâtel, théâtre du Passage, mercredi 13 déc., 15h.

Gospel Une musique
qui mène à l'extase

Depuis plus de 55 ans, The Original Five Blind Boys of Mississippi parcoururent les Etats-Unis pour faire partager aux autres leur musique fervente et réaliste. Leur tournée passera par La Chaux-de-Fonds où vous pourrez les entendre mercredi. Ce groupe de gospel - l'un des plus célèbres au monde - ne comptait à l'origine que des chanteurs non voyants. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, même si trois aveugles sont encore de la partie, dont Olice Thomas et Jesse Brown, deux musiciens qui sont en piste depuis le début, en 1943! Lors de leurs concerts en Amérique, il n'est pas rare de voir des ambulances devant les salles, pour évacuer les auditeurs en



Les Five Blind Boys, une célébrité mondiale. photo sp

transe à l'approche du «Holy Spirit». **SAB**
● La Chaux-de-Fonds, salle de musique, mercredi 13 décembre, 20h15.

Football Le public a boudé le tour qualificatif

Le tour qualificatif de LNA qui vient de s'achever a débouché sur un record négatif d'affluence. On a dénombré 712.489 spectateurs seulement autour des terrains pour les 132 parties disputées. Jamais encore depuis l'introduction de la formule actuelle, il y a 13 ans, l'intérêt du public n'avait été si mesuré. Par rapport à l'an dernier, le recul est de 44.461 spectateurs.

Le comportement sportif de certaines formations explique en partie cette régression. Le club le plus touché est Lucerne: dernière du tour qualificatif, l'équipe de Suisse centrale a perdu 28.436 entrées. En moyenne, ils n'ont été que 5134 spectateurs par match à

se rendre à l'Allmend. Il y a cinq ans, le chiffre était de 10.745. Neuchâtel Xamax (-25.700) et Yverdon (-23.083) ont également enregistré un recul notable.

Sion fait exception

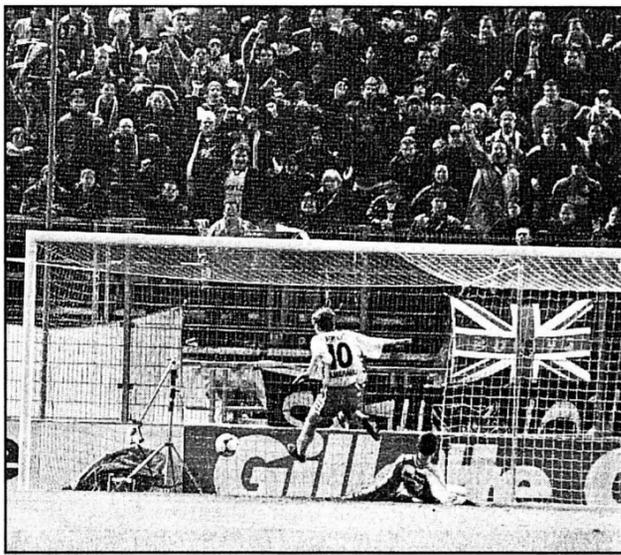
Bâle, qui n'a pas non plus répondu à l'attente de ses fans avec sa cinquième place, en subit également les conséquences: avec 71.047 personnes accourues à la Schützenmatte, le reflux est de 15.000 spectateurs. Toutefois, le club rhénan est assuré de renverser la tendance au printemps dans son nouveau stade.

Le désintérêt rencontré en Romandie est frappant. Quatre clubs francophones - Servette, Neuchâtel Xamax, Lausanne et Yverdon - figurent parmi les cinq derniers du classement des affluences! Seul Sion fait exception: l'engouement n'est certes pas comparable à celui du début des années 90, mais le club valaisain pointe en troisième position, avec un total de 75.500 billets vendus.

Saint-Gall: toujours mieux

Une évolution positive est constatée pour Lugano et Saint-Gall, les deux premiers du tour qualificatif. Champions d'automne, les Tessinois enregistrent la plus forte augmentation (+18.430). Toutefois, la moyenne des entrées au Cornaredo n'est que de 4757 personnes.

Seul dans ce cas, Saint-Gall a crevé la barre des 100.000 spectateurs (107.700), dépassant légèrement son chiffre de l'an passé (+5200). /si



Des spectateurs assistent à un but sur un stade suisse: une scène de plus en plus rare. photo Galley

Bilan des affluences du tour qualificatif 2000

Club	Qualif. 00	Moyenne	Qualif. 99	Différence
1. Saint-Gall	107.700	9790	102.500	+ 5200
2. Grasshopper	77.100	7009	86.100	- 9000
3. Sion	75.500	6863	-	-
4. Bâle	71.047	6458	86.894	- 15.847
5. Zurich	60.800	5527	58.900	+ 1900
6. Lucerne	56.478	5134	84.914	- 28.436
7. Lugano	52.330	4757	33.900	+ 18.430
8. Servette	49.833	4530	54.334	- 4501
9. Aarau	49.551	4504	40.100	+ 9451
10. NE Xamax	44.100	4009	69.800	- 25.700
11. Lausanne	41.950	3813	51.500	- 9550
12. Yverdon	26.100	2372	49.138	- 23.038
Total	712.489	5397	756.950	- 44.461

(dans le total du tour qualificatif 1999 sont compris les 38.870 spectateurs de Delémont)

Les affluences des tours qualificatifs depuis 1987

Année	Total	Moyenne
1987	980.880	7431
1988	912.650	6914
1989	963.070	7296
1990	874.500	6625
1991	908.400	6882
1992	726.800	5506
1993	726.475	5504
1994	950.200	7198
1995	967.220	7327
1996	899.490	6814
1997	888.652	6732
1998	836.013	6333
1999	756.950	5734
2000	712.489	5397
Moyenne	864.556	6549

Gala Fifa Des prix à la pelle

Le monde du football a décerné ses prix, hier à Rome, lors du traditionnel Gala de la Fédération internationale (Fifa).

Pour la seconde fois après 1998, le Français Zinedine Zidane a été déclaré meilleur joueur de l'année, juste devant le Portugais du Real Madrid Luis Figo et le lauréat de la dernière édition, le Brésilien Rivaldo. Vainqueur à huit reprises de la Coupe d'Europe des clubs champions, le Real Madrid a logiquement été récompensé du titre de meilleur club du siècle. L'élection du meilleur joueur du siècle s'est résumée en un duel entre Pelé et Maradona: le Brésilien a reçu le prix du meilleur joueur du siècle «famille du football Fifa» tandis que l'Argentin est

le lauréat du joueur «Internet».

Entré dans l'histoire en 1956 grâce à sa victoire dans la première finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, le Real Madrid n'a plus jamais quitté le gotha mondial. Il a gagné une sixième Coupe des champions (1966) - après avoir fait main basse sur les cinq premières - puis deux Ligues des champions (1998 et 2000). Seul manque à son palmarès la défunte Coupe européenne des vainqueurs de Coupe.

Edson Arantes do Nascimento, dit Pelé, était déjà baptisé «O Rey» (le roi) depuis 1958. Un demi-siècle plus tard, un quart de siècle après le jubilé qui marqua sa fin de carrière, il présente le palmarès le plus riche avec trois titres de champion du monde

(1958, 1962, 1970) et 1285 buts inscrits en 1321 rencontres. Un record qui ne sera sans doute jamais battu. Déjà distingué en 1998, année de la victoire française dans le Mondial, Zidane rejoint le Brésilien Ronaldo, seul autre double lauréat (1996 et 1997) du trophée de la Fifa.

Petit, souvent gros, réfractaire aux entraînements, pensionnaire assidu des boîtes de nuit, Diego Armando Maradona a toujours été l'antithèse du sportif de haut niveau. Avant de sombrer dans la drogue. Champion du monde en 1986 au Mexique avec l'Argentine, finaliste quatre ans plus tard en Italie devant l'Allemagne, «El Pibe de Oro», contrôlé positif à l'éphédrine, a manqué sa sortie en 1994 lors de la World Cup aux Etats-Unis. /si

PALMARÈS

Joueur du siècle famille du football-Fifa: Pelé (Bré).

Joueur du siècle Internet: Diego Maradona (Arg).

Joueur de l'année: Zinedine Zidane (Fr).

Joueuse du siècle Fifa: Michelle Akers (EU).

Joueuse du siècle Internet: Sun Wen (Chn).

Equipe du siècle: Real Madrid.

Equipe de l'année: Hollande.

Par Confédérations: Japon (Asie), Colombie (Amérique du Sud), Nigeria (Afrique), Honduras (Amérique centrale-Concacaf) et Australie (Océanie). La plus grande progression revient au Nigeria qui a gagné 30 places dans le classement.

Prix du fair-play 2000: Lucas Radebe (AFS, Leeds, GB) pour sa lutte contre le racisme.

Prix du fair-play Sydney 2000: Brésil (tournoi masculin), Allemagne (tournoi féminin). /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Vincennes Prix de Montmirail (trot attelé, Réunion 1, course 4, 2100 m, 15 h 41)	1 Eclair-Pile	2100	P. Vercruyse	J.-L. Peupion	17/1	DaDa4a	5 - Une classe et demie au-dessus. 2- Une des très bonnes 5 ans. 3 - Il vient de briller ici même. 11 - La victoire comme objectif. 10 - Une première chance également. 6 - Une place lui est réservée. 8 - Son engagement est très favorable. 13 - Méfions-nous de ce faux vieux. LES REMPLAÇANTS: 17 - La virtuosité de Lenoir. 15 - Un redoutable débouleur.
	2 Ha-Rosea	2100	Y. Dreux	B. Desmontils	15/2	6a5a3a	
	3 Euza-Keroc'h	2100	J.-M. Bazire	J.-P. Marmion	17/2	1aDa3a	
	4 Geza-Du-Rib	2100	D. Cordeau	D. Cordeau	7/1	2a5a1a	
	5 Grand-Farceur	2100	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	7/4	1a1a1a	
	6 Gatsby-De-Vive	2100	M. Criado	M. Criado	10/1	8a6a2a	
	7 Get-Du-Laudot	2100	J. Treich	J. Treich	21/1	0a4a0a	
	8 Grand-Frisson	2100	J. Verbeeck	X. Fontaine	8/1	0a6a6a	
	9 Ein-Mann	2100	J.-H. Treich	J.-H. Treich	24/1	0a0a3a	
	10 High-Star	2100	F. Bézier	A.-P. Bézier	12/1	4a0a4a	
	11 Hasting	2100	P. Levesque	J.-F. Popot	17/2	2a7a2a	
	12 Golden-Lee	2100	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	19/1	0aDa0a	
	13 First-De-Chenu	2100	F. Pellerot	F. Pellerot	18/1	2a0a4a	
	14 Esprit-Du-Nord	2100	D. Locqueneux	Y.-M. Vallée	20/1	6a5aDa	
	15 Heverly	2100	L. Laudren	M. Triguel	13/1	5a1a2a	
	16 Flic-Flac-Baby	2100	R. Métayer	F.-R. Le Vexier	26/1	6mDa0a	
	17 Fou-Du-Chêne	2100	M. Lenoir	M. Lenoir	14/1	5a6aDa	
	18 Grain-De-Café	2100	J.-Y. Raffégeau	J.-Y. Raffégeau	16/1	6a0a6a	

Seule la liste officielle du PMU fait foi

VOLLEYBALL

Première ligue féminine

NUC - BIENNE 3-0 (25-21 25-13 25-21)

Une agréable odeur de vin chaud flottait dans la Salle omnisports où le NUC rencontrait Bienne, avant-dernier du classement. Grâce à un effectif imposant par sa taille et le nombre de ses joueuses, le coach biennois perturba le jeu des Neuchâteloises en changeant son six de base à chaque set, les joueuses locales connaissant parfois un manque de précision à la relance. Ces désagréments passés, elles se distinguèrent par des attaques et des services de style «scud» laissant la défense adverse sans réaction.

NUC: Kennedy, Lecci, Baurand, Biselli, Du Bois, Rossel, Schori, Scheuerpflug.

PPE

VAL-DE-TRAVERS - ST-ANTONI-HEITENRIED 0-3 (19-25 15-25 14-25)

Face à Saint-Antoine venu en masse - plus de 50 spectateurs accompagnaient l'équipe - Val-de-Travers a été archdominé! Les Alémaniques ont donné une leçon d'agressivité aux coéquipières de Karine Schneider. Si les joueuses locales faisaient illusion en début de set, une série de services explosait à chaque fois la réception des Vallonnaises, qui ne trouvaient pas la parade. Les trois sets ont eu la même physionomie. La défaite n'est pas tragique, mais la manière laisse à discuter, personne n'osant assumer ses responsabilités. Pour le dernier match de la saison de Mélanie Rub sous les couleurs de Val-de-Travers, on rêvait d'une issue plus heureuse.

Val-de-Travers: Röthlisberger, Masi, Rub, Petremand, Vogel, Dubois, Schneider, M. Roy, Iervolino.

KAB

Première ligue masculine

PLATEAU-DE-DIESSÉ - MÜNCHENBUCHSEE II 3-0 (25-23 25-22 25-16)

Match très important entre deux équipes mal classées. Malgré l'enjeu, Plateau n'a pas tremblé et s'est logiquement imposé. D'entrée de jeu, l'équipe locale a pris quelques points d'avance pour mener 15-10 avant de conclure sur sa troisième balle de set. Les «Platausiens» ont dû faire le forcing en fin de deuxième manche pour passer l'épaule. Plateau a fait la différence grâce à ses attaquants, plus puissants, et aux services travaillés de Von der Weid. Lors de la troisième manche, les joueurs locaux ont mené de

la troisième manche, les joueurs locaux ont mené de

LDU

BRÈVES

TENNIS

Bastl gagne en duo

Associé à l'Italien Giorgio Galimberti, le Vaudois George Bastl a enlevé le double du tournoi challenger de Milan (50.000 dollars). En finale, les deux hommes ont battu la paire italienne Messori-Santopadre 6-3 7-6. /si

Double progression

Ivo Heuberger et Lorenzo Manta progressent au classement ATP. Finaliste à Prague, le Saint-Gallois a gagné 36 places et figure en 222e position. Demi-finaliste à Milan, le Zurichois est désormais 171e joueur mondial (+16). Marc Rosset (28) demeure le No 1 suisse devant Roger Federer (29), Michel Kratochvil (93) et George Bastl (105). /si

CYCLISME

Pantani en sursis

L'Italien Marco Pantani (Mercatone-Uno) a été condamné à trois mois de prison avec sursis pour «fraude sportive» par le tribunal de Forlì. Le procureur avait requis l'acquittement de Pantani, mais il n'a pas été suivi. L'avocat du coureur a précisé qu'il ferait appel de cette sen-

bout en bout, avant de terminer par une série de blocs. Fait trop rare pour ne pas être mentionné.

Plateau-de-Diesse: G. Hermann, M. Hermann, Briker, Käser, Giauque, Von der Weid, Sunier, R. Hermann, Neuhaus.

MHE

FRANCHES-MONTAGNES - BIENNE 3-2 (25-17 21-25 27-25 22-25 15-8)

Le premier set fut un chassé-croisé haletant et VFM le remporta grâce à un très bon passage au bloc de Berger. Le deuxième débuta comme le premier, mais le système défensif biennois permit aux visiteurs de contrôler l'attaque franc-montagnarde. Le troisième set fut plus acharné. Alternant jeu rapide et attaques aux trois mètres - où J. Martinoli a fait preuve de tout son talent - VFM s'est vu opposer une défense remarquable, allée à une attaque d'aile puissante. A 24-24, B. Martinoli se blessa au genou, conduisant les Biennois à jouer leur première balle de set. Mais l'attaque rapide de D. Moni-Bidin ne leur laissa aucune chance. Et VFM remporta cette manche. Cela ne perturba pas les Biennois. L'issue de la quatrième manche se décida à nouveau lors des derniers échanges. Le cinquième set laissa la parole à l'expérience de Visinand, puissant et intelligent, qui fit craquer les jeunes Biennois.

Franches-Montagnes: Visinand, Farine, J. Martinoli, B. Martinoli, Moni-Bidin, Berger, Bexkens, Wainsenker, Cuenin.

LVE

ENTRE-DEUX-LACS - MURISTALDEN 0-3 (25-27 17-25 17-25)

Entre-deux-Lacs est entré dans le match dès les premiers points. Les deux équipes ont joué au même niveau offrant un spectacle intéressant. A 23-23, l'équipe locale commit quelques bourdes et laissa la première manche aux visiteurs. On sentit alors une certaine nervosité dans le jeu des Neuchâtelois. La réception n'était plus précise, les blocs moins agressifs et la volonté manquait. Muristalden profita de ces lacunes pour emporter le deuxième set. Dans la troisième manche, Entre-deux-Lacs releva la tête en début de set mais, la volonté n'y étant plus, le score évolua rapidement et les visiteurs conclurent le match.

Entre-deux-Lacs: Châtelain, Müller, Ballif, Bürki, Dubois, Tripet, Blanc, Baurand, Desclouds, Flückiger, Weber.

BRÈVES

tence. Pantani était accusé d'avoir fait usage de produits dopants, dont l'EPO, lors de la course Milan-Turin, le 18 octobre 1995. A la suite d'une chute, les médecins avaient décelé un hémocritique de 60,1%, supérieur au taux limite de 50% fixé par l'Union internationale (UCI). /si

GYMNASTIQUE

Sans Dieter Rehm

Une seule disparition est enregistrée dans le cadre national des gymnastes pour 2001, celle de Dieter Rehm, qui a mis un terme à sa carrière. Les nouveaux contrats liant les athlètes à la Fédération suisse, valables jusqu'en 2003, ont tous été signés, à une exception (Martin Fuchs). Benjamin Wiederkehr (Egliswil) est l'unique gymnaste à avoir été promu dans le cadre national. /si

BASKETBALL

Détroit: large défaite

NBA. Matches de dimanche soir: Toronto Raptors - Phoenix Suns 87-95. Boston Celtics - Denver Nuggets 104-102 ap. New Jersey Nets - Dallas Mavericks 73-99. Sacramento Kings - Miami Heat 101-97. Los Angeles Lakers - Detroit Pistons 112-88. /si



Fiat Punto ab Fr. 14 990.- net.



FIAT PUNTO. SAFETY ON BOARD.

Avec ses quatre étoiles au test de collision Euroncap, la Fiat Punto vous offre un véritable cocon protecteur, avec de série, ABS, airbags (conducteur, passager et latéraux), direction assistée Dualdrive™, système d'éclairage Follow-me-home™ et une kyrielle de détails astucieux. Sécurisant et confortable, ce berceau mobile est à votre disposition pour un essai chez votre agent Fiat. Pour en savoir plus: www.fiat.ch ou Infoline 0800 810 844.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

IMMOBILIER

À LOUER

Gérancia & Bolliger S.A.

NOS APPARTEMENTS À SAINT-IMIER

Divers appartements de 1 pièce avec cuisine et douche-WC.

Plusieurs appartements de 3 et 4 pièces avec cuisine agencée et bains-WC. Lessiverie.

Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Situation: B.-Savoie 23-25-27.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-085158

Renan à louer

Seignette 8

Appartement 3 pièces

Place de jeux pour enfants
Quartier tranquille

Cuisine agencée habitable
Salle de bains
Balcon

Fr. 700.- + charges
Libre de suite
Tél. 079 / 45 43 013

à louer

Appartement 2 pièces

Cuisine agencée habitable
Salle de bains
Fr. 520.- + charges
Libre de suite
Tél. 079 / 45 43 013

à louer

Immeuble au centre du village

App. 2 pièces sans confort

Douche
Fr. 270.- + charges
Libre de suite
Tél. 079 / 45 43 013

Louis-Favre 34 • 2002 Neuchâtel
Tél. 032/722 59 19 • Fax 032/722 59 10
<http://www.novaco.ch/>
028-286489

À VENDRE

Centre ville de La Chaux-de-Fonds
A proximité de l'avenue Léopold-Robert

PETIT IMMEUBLE AVEC SURFACE COMMERCIALE

La situation est idéale pour l'exploitation du commerce avec vitrines au rez. L'immeuble qui comprend également 3 appartements de 2 pièces loués aux étages est en bon état avec toiture et façades refaites. Il conviendrait également à un investisseur car sa situation très en vue dans une zone très commerciale est sécurisante.

Rendement 7,5%.

FONDS PROPRES: Fr. 89 000.-.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77-76
www.espace-et-habitat.ch

À VENDRE

Vous disposez d'importants fonds propres, alors investissez judicieusement:

- Dans la pierre, une valeur sûre.
- Dans une situation privilégiée: rien de mieux que le cœur de notre ville.
- Avec un excellent rendement: à long terme, c'est plus judicieux.

IMMEUBLE CENTRE VILLE A La Chaux-de-Fonds

Comprenant: 18 appartements et 8 garages. Bon état d'entretien (caisse de pension).

Prix: Fr. 2 000 000.-.

Rendement: 7,36%.

Contactez-nous à votre plus proche convenance. Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour vous présenter ce dossier très attractif.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/78
www.espace-et-habitat.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

À LOUER

2 PIÈCES

> **Rue du Nord:** appartement composé de cuisine avec hotte et buffets, salon et 2 chambres avec parquet, vestibule, salle de bains, W/C séparés, balcon. Libre de suite. Loyer de Fr. 595.- charges comprises.

2½ PIÈCES

> **Rue du Commerce:** beau logement composé de cuisine entièrement agencée, grand salon avec cheminée, chambre à coucher, vestibule, salle de bains-WC. Libre au 1er avril 2001. Loyer de Fr. 1030.- c.c.

> **Rue de la Tuilerie:** appartement composé de cuisine agencée avec coin à manger, salon, 1 chambre, salle de bains-WC. Pour le 1.4.01. Loyer de Fr. 800.- c.c.

A vendre Immeuble Numa-Droz 4

132-082865

Immeuble locatif et commercial

Composition: locaux commerciaux, 2 appartements de 3 pièces, 3 appartements de 3½ pièces et un appartement de 4 pièces.

Bien situé, à proximité du centre ville et des écoles.

Bénéficie d'un dégagement côté nord et de plusieurs garages.

Très bon rendement

Sollicitez un rendez-vous ou demandez une notice. Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
▶ 032 / 913 26 55

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerciaux, PME, PMI

Etudions toutes propositions

AG21 : 032/724 24 25

Internet: www.mici.fr
Acheteur recevez gratuitement notre magazine d'offres

Vente et achat entre particuliers

4x4/18-691796

Publicité intensive, publicité par annonces

La Chaux-de-Fonds

à louer dans immeuble avec ascenseur

Bel appartement 5 pièces

2 salles de bains
Possibilité de faire un 6 pièces avec 3 salles de bains

Prix du 5 pièces
Fr. 1000.- + charges

à louer

Bel appartement 2 pièces

Salle de bains
Fr. 500.- + charges

à louer

Studio

Salle de bains
Fr. 400.- + charges
Tél. 079 / 45 43 013

Louis-Favre 34 • 2002 Neuchâtel
Tél. 032/722 59 19 • Fax 032/722 59 10
<http://www.novaco.ch/>
028-286501

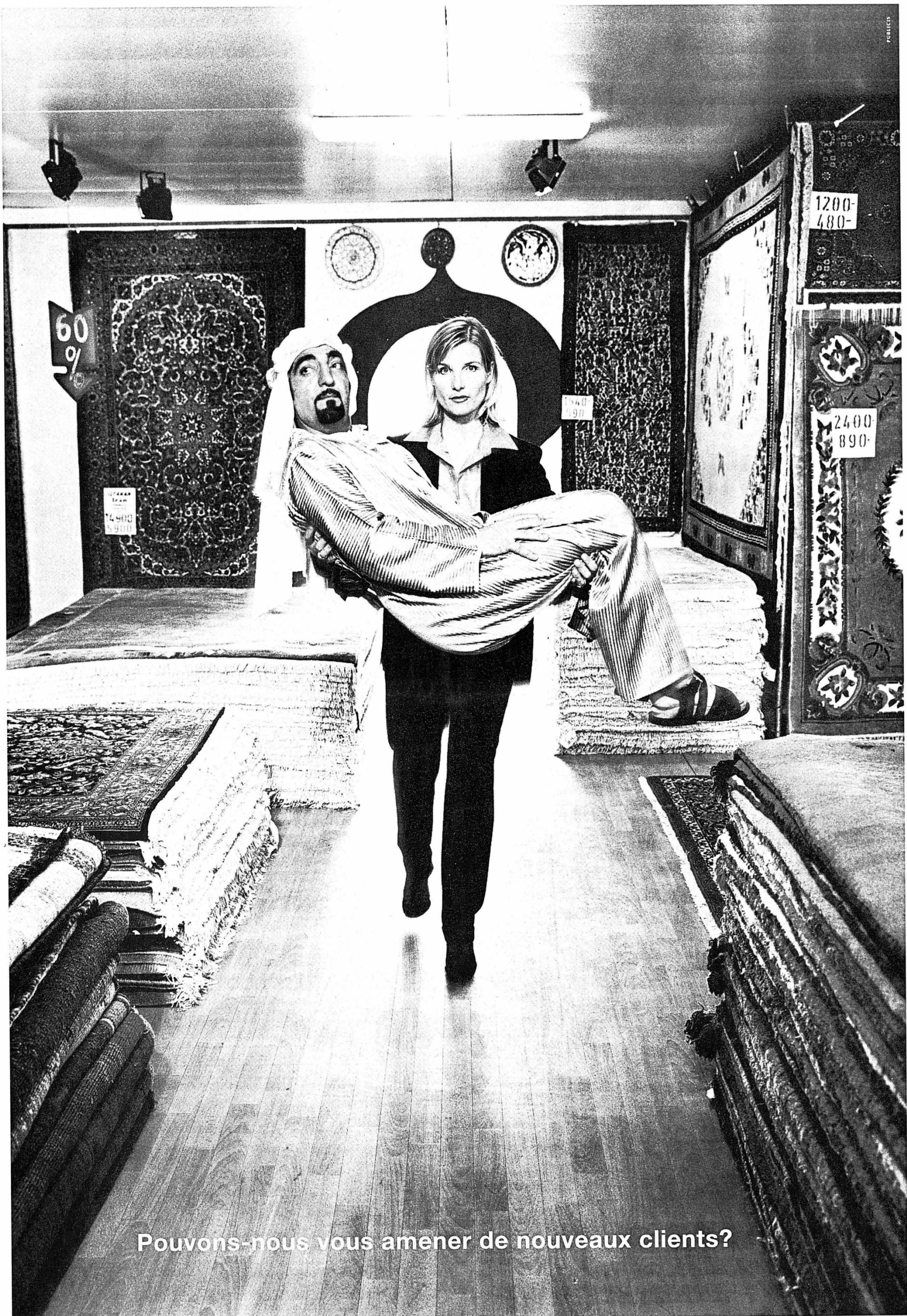
LA COMMUNE DES BOIS met en vente

1 immeuble de 2 appartements
(Grenier et cave)

Renseignements auprès de l'Administration communale
Tél. 032/961 12 37

132-053846

L'annonce, reflet vivant du marché



Pouvons-nous vous amener de nouveaux clients?

Pour faire fructifier vos affaires, nous travaillons d'arrache-pied, car nous possédons le savoir-faire pour vous offrir un conseil global. Nous explorons toutes les possibilités afin que votre annonce saute aux yeux. Vous atteindrez ainsi même les clients dont vous n'auriez jamais osé rêver. A La Chaux-de-Fonds, vous nous trouverez à la place du Marché, tél. 032 911 24 10.

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir
20.00 Bienne - Thurgovie
GE Servette - Ajoie

Classement

1. Bienne	25	16	4	5	101-63	36
2. Lausanne	25	17	2	6	110-78	36
3. GE Servette	23	14	2	7	90-64	30
4. Viège	25	13	2	10	104-84	28
5. Olten	24	12	3	9	92-88	27
6. Sierre	24	12	0	12	82-82	24
7. Grassh./CPK	25	10	4	11	83-80	24
8. Ajoie	23	9	3	11	98-94	21
9. Bâle/Petit-H.	25	7	3	15	68-110	17
10. Thurgovie	24	6	2	16	74-98	14
11. Herisau	25	5	1	19	70-121	11

Première ligue, groupe 3

Ce soir
20.00 Tramelan - Forward Morges
Octodure - Saas Grund
20.15 Fr.-Montagnes - Moutier
Marly - Guin
Star Lausanne - Sion
Villars - Neuchâtel YS

Classement

1. Star LS	13	9	2	2	49-29	20
2. Saas-Grund	13	9	1	3	71-46	19
3. Guin	13	9	1	3	52-34	19
4. F.-Montagnes	13	8	2	3	52-36	18
5. Octodure	13	7	3	3	56-34	17
6. Moutier	13	4	4	5	43-40	12
7. Villars	13	5	1	7	39-47	11
8. Neuchâtel YS	13	4	2	7	41-43	10
9. Forward M.	13	4	2	7	42-54	10
10. Marly	13	4	2	7	34-48	10
11. Tramelan	13	3	0	10	42-69	6
12. Sion	13	2	0	11	29-70	4

SANS GRADE

Troisième ligue, groupe 9

Ajoie II - Sonceboz	6	-	1
Moutier II - Reconvilier	2	-	3
Court - Courrendlin	3	-	6
Delémont II - Reuchenette	2	-	4
Les Enfers - Corgémont	8	-	4

Classement

1. Ajoie II	7	6	0	1	33-18	12
2. Reuchenette	7	5	1	1	36-21	11
3. Les Enfers	7	5	0	2	37-24	10
4. Corgémont	7	4	0	3	36-30	8
5. Courrendlin	6	3	1	2	35-28	7
6. Moutier II	6	3	0	3	21-19	6
7. Delémont II	7	3	0	4	16-23	6
8. Reconvilier	7	2	0	5	17-28	4
9. Court	7	1	0	6	22-35	2
10. Sonceboz	7	1	0	6	17-44	2

Groupe 10

Les Brenets - Université II	12	-	2
Pts-de-Martel - Université II	9	-	4
Anet - Alterswill	2	-	7
Le Locle - Le Landeron	0	-	4
Boesingen - Les Brenets	3	-	5

Classement

1. Les Brenets	10	7	1	2	66-42	15
2. Pts-de-Martel	9	5	2	2	58-40	12
3. Boesingen	9	6	0	3	47-32	12
4. Alterswill	9	5	1	3	39-23	11
5. Le Landeron	8	4	0	4	35-37	8
6. Le Locle	9	3	2	4	31-42	8
7. Anet	9	1	2	6	24-42	4
8. Université II	9	1	0	8	22-64	2

Quatrième ligue, groupe 9a

Bassecourt - Courrendlin II	9	-	1
Fr.-Montag. III - Delémont III	9	-	3
Fuet Bellelay - Court II	7	-	2
Tavannes - Crémines	0	-	6

Classement

1. Bassecourt	9	7	2	0	70-25	16
2. Crémines	9	7	1	1	69-19	15
3. Fuet Bellelay	8	5	1	2	41-33	11
4. Fr.-Mont. III	8	5	0	3	52-28	10
5. Courrendlin	6	2	1	3	31-40	5
6. Tavannes	8	2	1	5	42-55	5
7. Delémont III	7	1	0	6	27-59	2
8. Court II	9	0	0	9	21-94	0

Groupe 9b

Tramelan II - Cortébert	18	-	3
Pts-de-Martel II - Star-Mont. II	3	-	4
Plateau Diesse - Couvet II	2	-	7
Serrière-P. - Val-de-Ruz	14	-	3

Classement

1. Tramelan II	9	8	0	1	81-24	16
2. Serrière-P.	9	8	0	1	63-27	16
3. Star-Mont. II	9	6	0	3	45-34	12
4. Couvet II	9	6	0	3	43-33	12
5. Pts-Martel II	9	4	0	5	49-31	8
6. Plat. Diesse	9	2	0	7	27-50	4
7. Val-de-Ruz	8	1	0	7	21-51	2
8. Cortébert	8	0	0	8	27-106	0

NHL

Matches de dimanche soir:
Minnesota Wilds - Nashville Predators 1-2. Detroit Red Wings - Pittsburgh Penguins 3-4. Philadelphia Flyers - New York Islanders 5-2. Anaheim Mighty Ducks - Dallas Stars 0-1. Chicago Blackhawks - St-Louis Blues 6-1. Phoenix Coyotes - Columbus Blue Jackets 1-1 ap. Vancouver Canucks - Los Angeles Kings 1-2.

AHL: Hamilton Bulldogs (avec Michel Riesen) - Québec Citadelles 4-1. Riesen a réussi un assist.

IHL: Houston Aeros - Detroit Vipers (avec Thomas Ziegler) 5-4. Ziegler a réussi un assist. /si

BANCO JASS

♥ 7, V ♦ 6, 7, 8, 9, 10
♣ 8, 10 ♠ 8, V, A

Hockey sur glace Neuchâtel YS: neutraliser l'inusable Boucher!

En déplacement à Villars, Neuchâtel YS aura tout intérêt à surveiller Gaëtan Boucher comme le lait sur le feu, le célèbre moustachu n'ayant rien perdu de son efficacité. Franches-Montagnes reçoit Moutier et Tramelan attend Forward Morges de pied ferme.

Difficile d'évoquer le déplacement de Villars sans parler du redoutable Gaëtan Boucher. L'entraîneur de Neuchâtel YS, Marc Gaudreault, en fait une véritable fixation: «Malgré son âge, il est toujours capable de faire la différence, s'exclame-t-il. Il était donc nécessaire de mettre un entraîneur «spécial Boucher» sur pied. En supériorité numérique, son bloc est diabolique. Il s'agira donc de prendre un minimum de pénalités. A 5 contre 5, mon équipe n'a rien à envier aux Villardous.»

Grâce aux succès enregistrés face à Forward Morges et Tramelan, le ciel s'est éclairci pour Neuchâtel YS, qui n'en-

tend pas s'arrêter en si bon chemin. «Il y a un mois, mon équipe se trouvait en pleine tempête, mais tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui et j'espère qu'on continuera de grignoter des places au classement», explique Marc Gaudreault. C'est très encourageant de constater que Neuchâtel YS gagne des matches malgré les absences de six titulaires. Je lève non seulement mon chapeau aux jeunes, qui assument parfaitement leurs responsabilités, mais aussi aux routiniers, dont le comportement est exemplaire.»

A Villars, Neuchâtel YS sera privé de Stéphane Blaser, Stefan Choffat, Christophe Baetscher, Hervé Frigeri, Benoît Reichen, Vassily Castioni et Joël van Vlaenderen (blessés).

Derby explosif à Saignelégier

Franches-Montagnes n'a pas connu le moindre tracas pour venir à bout de Sion, samedi dernier. Ce soir, l'équipe d'Eric Morin se frottera

à un adversaire nettement plus coriace. En effet, Moutier sortira une nouvelle fois son artillerie lourde à Saignelégier. «L'équipe prévôtise privilégie le jeu physique, mais mon équipe se débrouille très bien dans ce registre-là et je

n'ai aucune raison d'appréhender ce match, confie l'entraîneur Eric Morin. Même si Moutier est plus mal classé que Franches-Montagnes, ce derby s'annonce très ouvert. Il sera primordial de bien gérer les situations spéciales. Elles

pourraient bien constituer la clé du match...» Franches-Montagnes se présentera sans Aeschlimann, Braillard, Vuilleumier ni Yannick Houllmann (blessés). Quant à Staudenmann, il est incertain.

OOD



Neuchâtel YS et Ken Mollard se déplacent à Villars avec l'espoir de réussir un truc. photo Leuenberger

Sursaut tramelot?

Tramelan vient de perdre une bataille face à Neuchâtel YS, mais l'équipe de Lucien Ramseyer semble capable de redresser la tête ce soir aux Lovières face à Forward Morges. «On se ménage des occasions, mais le grand problème, c'est le manque de réalisme de mes attaquants», explique l'entraîneur du HCT. Excepté Frédéric Broquet, ils n'arrivent pas véritablement à se libérer. Si mon équipe entend prendre

la mesure de Forward Morges, elle devra se battre durant 60 minutes et pas seulement entrer dans le match au deuxième tiers, comme ce fut le cas samedi à la patinoire du Littoral.» Impérial face à Neuchâtel YS, le gardien Sacha Devaux sera une nouvelle fois titularisé ce soir. En revanche, Gosselin, Habegger et Schafroth manqueront à l'appel pour cause de blessure.

OOD

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elites A: Zoug - Langnau Tigers 3-4. Lugano - FR Gottéron 5-2. Kloten Flyers - Davos 3-5. Uzwil - ZSC Lions 3-4.

Classement: 1. Kloten Flyers 23-34 (119-55). 2. Davos 23-34 (102-59). 3. Berne 23-30. 4. Ambri-Piotta 23-25. 5. Langnau Tigers 23-25. 6. Uzwil 24-23. 7. Lugano 24-21. 8. ZSC Lions 24-20. 9. FR Gottéron 24-16. 10. Zoug 24-8.

Juniors A. Groupe Top: Octodure - Villars 5-5. Forward Morges Fleurier 8-2. Fleurier - Octodure 1-6. FR Gottéron - Meyrin 3-3. Franches-Montagnes - Forward Morges 4-6.

Classement: 1. Octodure 13-22. 2. Villars 12-21. 3. Meyrin 12-16. 4. FR Gottéron 11-12. 5. Forward Morges 13-8. 6. Lausanne 11-7. 7. Fleurier 14-7. 8. Franches-Montagnes 12-5.

Groupe 1: Ajoie - Neuchâtel YS 3-2. Tramelan - Delémont 12-2. Delémont - Ajoie 6-0. Saint-Imier - Le Locle 6-4.

Classement: 1. Tramelan 10-18. 2. Saint-Imier 10-18. 3. Neuchâtel YS 10-10. 4. Ajoie 9-5. 5. Delémont 10-5. 6. Le Locle 9-2.

Novices élites: Lausanne - Langnau Tigers 2-6. La Chaux-de-Fonds - ZSC Lions 2-6. Ambri-Piotta - Lausanne 4-2. ZSC Lions - Thurgovie 6-2. Coire - Kloten Flyers 7-2. Olten/Aarau - GE Servette 6-2. Berne - FR Gottéron 5-3. Langnau Tigers - La Chaux-de-Fonds 10-1.

Classement: 1. Berne 22-35. 2. Kloten Flyers 19-30. 3. Langnau Tigers 22-28. 4. ZSC Lions 22-27. 5. Thurgovie 19-24. 6. Coire 22-23. 7. Olten/Aarau 21-20. 8. FR Gottéron 22-19. 9. Lausanne 20-15. 10. Ambri-Piotta 20-14. 11. GE Servette 21-9. 12. La Chaux-de-Fonds 21-6.

Novices Top. Groupe 1: Monthey - Sierre 6-5. Sierre - Lausanne 10-7. Viège - Bulle 18-1. Ajoie - Monthey 7-3. Sion II - Franches-Montagnes 1-12.

Classement: 1. Ajoie 14-24. 2. Sierre 14-19. 3. Viège 13-18. 4. Monthey 14-18. 5. Franches-Montagnes 13-12. 6. Lausanne 12-11. 7. Sion 12-2. 8. Bulle 14-2.

Novices A. Groupe 1: Singine -

Le Locle 7-6. Tramelan - Fleurier 2-3.

Classement: 1. Neuchâtel YS 7-13. 2. Le Locle 7-8. 3. Singine 7-7. 4. Fleurier 6-3. 5. Tramelan 7-3.

Minis A. Groupe Top: Ajoie - Lausanne 7-5. Sion II - La Chaux-de-Fonds 2-17. GE Servette - Neuchâtel YS 4-0.

Classement: 1. Lausanne 14-26. 2. FR Gottéron 12-17. 3. Ajoie 13-17. 4. La Chaux-de-Fonds 14-17. 5. GE Servette 14-12. 6. Sierre 12-11. 7. Neuchâtel YS 14-6. 8. Sion 13-0.

Groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Le Locle 9-1. Moutier II - Fleurier 2-3.

Classement: 1. Fleurier 9-17. 2. Moutier 9-14. 3. La Chaux-de-Fonds 10-13. 4. Delémont 8-4. 5. Tramelan 7-2. 6. Le Locle 7-0.

Minis B. Groupe 1: Fleurier - Saint-Imier 6-13. Jean Tinguely - Singine 3-2. Franches-Montagnes - Les Ponts-de-Martel 13-0. Neuchâtel YS - Bulle 4-4.

Classement: 1. Saint-Imier 7-14. 2. Singine 7-10. 3. Jean Tinguely 7-10. 4. Les Ponts-de-Martel 7-8. 5. Bulle 7-7. 6. Neuchâtel YS 6-3. 7. Fleurier 5-0. 8. Franches-Montagnes 6-0.

Moskitos A. Groupe 1: Moutier II - Lausanne 0-8. Neuchâtel YS 13-2. Saint-Imier - Ajoie 1-7. Lausanne - Moutier II 10-0.

Classement: 1. Lausanne 12-24. 2. Neuchâtel YS 12-18. 3. Ajoie 11-13. 4. Le Locle 12-12. 5. Moutier 12-11. 6. Delémont 11-2. 7. Saint-Imier 12-2.

Moskitos B. Groupe 2: Tramelan - La Chaux-de-Fonds 1-18. Singine - Fleurier 4-5.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 12-24. 2. GE Servette 12-20. 3. Franches-Montagnes 11-14. 4. Fleurier 12-12. 5. Singine 12-6. 6. Lausanne 11-5. 7. Tramelan 12-1.

Moskitos B. Groupe 1: Lausanne - La Chaux-de-Fonds 6-5. Le Locle - Ajoie 0-6. Moutier - Neuchâtel YS 7-0. Fleurier - La Chaux-de-Fonds 2-12.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 8-12. 2. Lausanne 8-10. 3. Ajoie 6-9. 4. Le Locle 8-9. 5. Moutier 7-8. 6. Fleurier 5-0. 7. Neuchâtel YS 6-0.

Ski alpin Complètement fou!

Champion olympique du slalom en 1998 à Nagano, Hans-Petter Buraas a fêté la première victoire de sa carrière en Coupe du monde lors du nocturne de Sestrières.

Le Norvégien a devancé l'Autrichien Kilian Albrecht et le Français Pierrick Bourgeat. Premier vainqueur désigné, l'Autrichien Heinz Schilchegger a été disqualifié alors que les trois meilleurs du premier parcours - le Français Sébastien Amiez et les Autrichiens Mario Matt et Benjamin Raich - n'ont pas terminé. Unique Suisse classé, Michael von Grünigen figure au 11e rang.

La piste Giovanni Agnelli a été le théâtre de retournements de situation inattendus. D'abord avec la disqualification de Heinz Schilchegger. Vainqueur du premier slalom de l'hiver, à Park City, l'Autrichien a presque réussi la passe de deux dans le Piémont. Le skieur de Ober-

tauern, qui a enfourché en finale, a néanmoins passé la ligne d'arrivée avec le meilleur temps. Le premier classement le donnait d'ailleurs gagnant, avant qu'il n'avoue de lui-même sa faute.

Ensuite avec les éliminations des trois meilleurs «chronos» de la première manche.

Raich, Matt et Amiez ont commis tour à tour de grosses erreurs qui les ont empêchés de terminer leur parcours. Enfin, avec la superbe remontée de Pierrick Bourgeat. Seulement 21e du premier parcours, le Français est finalement monté sur la troisième marche du podium. /si

Classements

Sestrières (It). Coupe du monde. Messieurs. Slalom nocturne: 1. Buraas (No) 1'52"75. 2. Albrecht (Aut) à 0"29. 3. Bourgeat (Fr) à 1"24. 4. Kimura (Jap) à 1"25. 5. Seer (Aut) à 1"29. 6. Minagawa (Jap) à 1"39. 7. Aamodt (No) à 1"42. 8. Kosir (Sln) à 1"45. 9. Palander (Fin) à 1"47. 10. Vrhovnik (Sln) à 1"66. 11. Von Grünigen (S) à 1"83. 12. Miklavc (Sln) à 1"87. 13. Baxter (GB) à 1"99. 14. Mlekuz (Sln) à 2"06. 15. Strand Nilsen (No) à 2"34.

Coupe du monde

Slalom: 1. Buraas (No) 150. 2. Schilchegger (Aut) 100. 3. Albrecht (Aut) et Matt (Aut) 80. 5. Seer (Aut)

74. Puis les Suisses: 11. Imboden 45. 12. Von Grünigen 44.

Général: 1. Maier (Aut) 616. 2. Kjus (No) 410. 3. Eberharter (Aut) 409. 4. Nyberg (Su) 297. 5. Schilchegger (Aut) 288. 6. Von Grünigen (S) 244. 7. Schilchegger (Aut) 232. 8. Cuche (S) 198. 9. Aamodt (No) 195. 10. J. Strobl (Aut) 192. Puis les autres Suisses: 16. Beltrametti 128. 19. Accola 108. 24. Defago 80. 27. Kern et Locher 78. 42. Cavegn et Imboden 45. 50. Von Weissenfluh 36. 81. Kälin 14. 92. T. Grünenfelder 8.

Par nations (messieurs + dames): 1. Autriche 4534 (3026 + 1508). 2. Suisse 1740 (1062 + 678). 3. France 1596 (395 + 1201). /si

BRÈVES

HOCKEY SUR GLACE

Courvoisier de retour

Entraîneur de Forward Morges, neuvième du groupe 3 de première ligue, Georges Larivière a demandé à être déchargé de ses fonctions pour des raisons professionnelles. Il est remplacé par Jean-Michel Courvoisier, qui a déjà coaché l'équipe vaudoise durant la saison 98-99. /si

CURLING

Sur le bon chemin

L'équipe féminine de Suisse s'est rapprochée des demi-finales des championnats d'Europe d'Oberstdorf en battant la Russie 5-3, après avoir concédé une défaite devant la

Suède (6-4). L'équipe masculine semble prendre le même chemin à la suite de sa victoire aux dépens de la Norvège (10-5). /si

VOILE

Parlier perd 258 milles

Les Français Michel Desjoyeaux et Roland Jourdain occupaient hier les deux premières places du Vendée Globe. Yves Parlier, qui avait mené depuis le 26 novembre avant d'être dépassé dimanche par Desjoyeaux et Jourdain, a perdu 258 milles (478 km) ces deux derniers jours. Dominique Wavre figurait toujours en huitième position, Bernard Galley conservant son 11e rang. Les positions hier à 13 h: 1.

Desjoyeaux (Fr), «PRB», à 15.802 milles de l'arrivée. 2. Jourdain (Fr), «Sill», à 35 milles du premier. 3. Parlier (Fr), «Aquitaine Innovations», à 173. Puis: 8. Wavre (S), «UBP», à 407. 11. Gally (S), «Voilà.fr», à 884. /si

SAUT À SKIS

Economiser 2x avec Orange

80 francs de crédit de communication à la conclusion d'un plan tarifaire Orange d'ici le 31. décembre 2000 - Avec Orange Thanks, le programme fidélité automatique, vous recevez jusqu'à 15% de bonification



bi-bande
EFR
Alarme
Vibreur
Voice

Nokia 3310 329.-
moins la remise -329.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.



bi-bande
EFR
w@p
Alarme
Vibreur
Voice
PCsync

Ericsson R320s 399.-
moins la remise -399.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.



bi-bande
EFR
Alarme
Vibreur
Voice

Ericsson T28s 449.-
moins la remise -449.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 49.-.



bi-bande
EFR
w@p
Alarme
Vibreur
water-proof
shock-proof
dust-proof

Siemens M35i 448.-
moins la remise -448.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 48.-.



bi-bande
EFR
w@p
Alarme
Vibreur
Voice
HSCSD
PCsync

Orange-Golden-Number inclus

Nokia 6210 698.-
moins la remise -620.-
vous payez* 78.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 128.-.



bi-bande
EFR
w@p
Alarme
Vibreur
Voice
yahoo

Siemens S35i 498.-
Vignette 40.-
moins la remise -440.-
vous payez* 98.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 148.-.



bi-bande
EFR
Alarme
Vibreur
Voice

Motorola V.3690 499.-
moins la remise -400.-
vous payez* 99.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 149.-.



bi-bande
EFR
w@p
Alarme
Vibreur
e-mail
Desktop
HF

Panasonic GD-93 498.-
moins la remise -350.-
vous payez* 148.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 198.-.



bi-bande
EFR
Alarme
Vibreur
Voice
Chat

Nokia 8210 648.-
moins la remise -500.-
vous payez* 148.-

* à la conclusion d'un plan tarifaire Orange Professional pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-. Avec plan tarifaire Orange Personal le portable coûte Fr. 198.-.



plan tarifaire	prix/mois
Orange Plus 100	Fr. 20.-
Orange Personal	Fr. 20.-
Orange Professional	Fr. 45.-

144-054801/ROC

mobilezone
the best for communication

Bienne Loeb, Nidaugasse 50 Crissier Centre Migros Delémont Avenue de la Gare 42 Fribourg Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 Genève EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12 Lausanne Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Eplatures 20 Martigny Centre Commercial Manoir Morges Grand-Rue 10 Neuchâtel EPA, Rue des Epancheurs 3; Rue du Seyon Sierre Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial Signy Centre Commercial Sion EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 Yverdon Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. Autres filiales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Heimberg, Langenthal, Lucerne, Oftringen, Olten, Soleure, Thoune, Visp, Zoug, Zurich. www.mobilezone.ch

service line: 0900 5674 56 (Fr. 2.13/Min.)

Un président en colère

Coup de gueule!

Ecrire que Patrick Zürcher était en colère à l'issue du derby entre TGV-87 et Val-de-Ruz est un euphémisme. L'objet de sa bouffée de chaleur: Oleg Petrachenko. En haussant le ton - encore un euphémisme - lors de la deuxième manche, l'Ukrainien a semé la zizanie au sein de ses troupes. «On a perdu le deuxième set parce qu'on n'a pas de nerfs, lançait le président tramelot. Quand Oleg engueule ses joueurs, c'est fini! C'est un problème qu'on a avec lui et qu'on n'arrive pas à résoudre. Quand les gars se crispent, ils ne savent plus quoi faire sur le terrain. Ce n'est pas en les engueulant qu'ils vont progresser dans ce domaine! Regardez Chevillat: il a manqué deux services, Oleg l'a rabroué, il est resté blafard jusqu'à la fin du match! Oleg a l'art d'énervier tout le monde. Cela fait neuf ans qu'il est en Suisse et il n'a jamais réussi à se corriger.»

Ouf, cela va mieux...

Un public boudeur

Samedi, Oleg Petrachenko n'était pas content de ses joueurs, ni du public. Au cours de la deuxième manche, alors que TGV-87 tenait encore le choc, le passeur tramelot, à grands renforts de gestes, a appelé les supporters de La Marelle à voler à la rescousse de leurs protégés. L'écho n'a renvoyé qu'un puissant «Allez Val-de-Ruz»...

Un hasard, vraiment? «Le comportement de l'équipe - et de Petrachenko - nous pénalise. Les gens viennent voir deux ou trois matches puis ils renoncent, explique le président Patrick Zürcher. Ils commencent à en avoir marre de se déplacer pour voir des guignols s'engueuler!»

Et vlan: la deuxième couche!

Des hommes avertis...

Râleur devant l'éternel, Oleg Petrachenko reste un passeur surdoué. Son doigté et sa taille (200 cm) ne se lassent pas de donner des insomnies aux adversaires de TGV-87. Anthony Lühning l'avait dit: une des clés du match serait la capacité de Val-de-Ruz à bloquer l'Ukrainien sur la deuxième balle, lorsque celle-ci flirte dangereusement avec la bande du filet.

Samedi, les Neuchâtelois étaient donc sur leur garde. «Passeur devant, les gars, passeur devant!» Les avertissements ont fusé durant toute la rencontre. Et Petrachenko n'a planté que quelques rares banderilles. Un Vaudruzien averti en vaut deux...

«S'cuse!»

Le sport offre du spectacle, mais pas toujours là où on l'attend. En ouvrant l'œil et les oreilles, on parvient toujours à dénicher quelques scènes cocasses. Surtout lorsqu'on a affaire à des spécialistes de la trempe de Mauro Di Chello! Le bouillant Neuchâtelois est un spectacle à lui tout seul. Et ce ne sont pas les spectateurs de La Fontenelle - avides de ses frasques - qui nous contrediront.

Samedi, ce sont ceux de La Marelle (dont une bonne cohorte de Vaudruziens, comme on dit) qui en ont profité. Allez, un seul exemple, pour la route: ramassant un ballon pour le transmettre à Rémy Devenoges, qui s'appropriait à servir, Mauro «electric» Di Chello envoya une «pistache» que son camarade ne put maîtriser. Et le Neuchâtelois de lever le bras en se fendant d'un «S'cuse!» que n'auraient pas renié Emmanuel Petit ni ses potes de l'équipe de France...

PTU

En coulisses Ludo Philippaerts a fait son beurre à Palexpo

Site très visité

Si le CSI-W de Genève a rencontré un franc succès auprès du public avec plus de 35.000 entrées, son site internet a également fait un tabac. Plus de 25.000 personnes se sont, en effet, branchées sur l'adresse «www.concours-hippique.ch» durant la manifestation. Des surfers de Suède et du Canada ont ainsi suivi l'évolution des concours sur leurs ordinateurs.

Superprime alléchante

Le Belge Ludo Philippaerts, vainqueur du GP du CSI-W de Genève dimanche, n'a vraiment pas perdu son temps au bout du Léman. En plus des 20.000 frs de prime reçu pour sa victoire, sa montre de luxe et sa superbe voiture, il a gagné 50.000 frs supplémentaires pour avoir réussi l'exploit d'accomplir trois parcours sans faute lors des épreuves les plus relevées du concours. En voilà un qui n'a pas dû regretter son déplacement.

Analyse pertinente

Le Chaux-de-Fonnier Stéphane Finger n'a finalement pas pu participer au CSI-W de Genève, mais il a tout de même fait un saut à Palexpo. C'est que tout bon cavalier qui se respecte s'en voudrait de manquer l'une des grosses épreuves du

concours genevois. En spécialiste qu'il est, le cavalier neuchâtelois a donné son avis sur le Grand Prix de dimanche. «La hauteur des obstacles est la même que celle du Grand Prix samedi, mais je trouve le parcours plus technique, plus sélectif» expliquait-il. Une analyse pertinente puisque sur les 51 partants de l'épreuve dominicale, seulement sept se sont qualifiés pour le barrage.

Passages éclairés

Très attendus par les spectateurs, Rodrigo Pessoa et Willi Melliger, les deux derniers partants du GP de dimanche, ont effectué des passages éclairés. Tant l'un que l'autre ont pris la décision d'abandonner après avoir commis deux fautes dans le parcours initial. Autant vous dire que la déception était vive chez les admiratrices présentes. «C'est bien la preuve que personne n'est infallible» glissait un spécialiste hippique concernant la mésaventure du Brésilien.

Dressage en question

Y aura-t-il encore du dressage à Genève l'année prochaine? Selon les dires du président du CSI-W, Pierre E. Genecand, c'est tout sauf certain. «Il faudra voir si la fédération internationale nous donne la priorité et si elle harmonise mieux ses

dates», déclarait-il. Nous ne sommes plus d'accord que la moitié des concurrents an-

noncés se désiste quelques jours avant le concours. En plus, il faut absolument dy-

namiser et moderniser les concours de dressage afin de permettre au public de se sentir plus concerné.» Le message est clair, sera-t-il entendu?

Un point noir

Tous les cavaliers présents au CSI-W de Genève l'ont dit et répété, l'organisation était parfaite. Malgré tout, certaines personnes ont trouvé un point noir. En effet, nos amis photographes se sont plaints, et ils n'étaient pas les seuls, du faible éclairage sur la piste et dans le public. Les membres du comité ont reconnu le problème et promis de faire mieux l'année prochaine. Rendez-vous est donc pris pour le 6 décembre 2001, date de la 41^e édition de cette manifestation qui sera plus éclairée.

Démontage rapide

Si les organisateurs du concours genevois ont mis plusieurs jours pour monter les tribunes et les infrastructures nécessaires, ils ont été beaucoup plus rapides pour le démontage. Ainsi, hier matin, la grande salle de Palexpo était à la disposition des gens du Supercross qui ont pu commencer la mise en place de leurs installations. Comme quoi, les choses ne traînent pas avec les gens du CSI-W de Genève.

JCE



Reverra-t-on Françoise Cantamessa, la meilleure cavalière suisse en dressage à Palexpo, au CSI-W de Genève. photo Keystone

L'émissaire invisible aux Mélézes Grand cru pour un départ

Patinoire ou carnotzet?

Samedi soir, en entrant aux Mélézes, certains ont plutôt eu l'impression de pénétrer dans un carnotzet géant. Une forte odeur de fromage régnait dans la patinoire chaux-de-fonnier et le Puck-Club y était pour beaucoup. A l'occasion de son 25^e anniversaire, cette association de soutien avait organisé une raclette géante à laquelle ses membres étaient conviés et le public aussi. Et pour marcher, l'opération a très bien marché puisque quatre meules de fromage ont fondu sous les racloirs et 250 raclettes ont été vendues. Au total cela fait quelque 20 kg de fromage. Il fallait bien 40 bouteilles de blanc pour faire passer tout ça.

Chacun sa piste

Du côté du staff du HCC on s'active donc pour recruter le remplaçant de Roger Öhman. «Chacun suit un peu sa piste, précise Jean-Jacques Miserez. Moi je regarde du côté des pays de l'Europe de l'Est et Jean-Claude Wyssmüller de celui de l'Amérique du Nord.» Une tactique qui espérons-le sera payante. En tous les cas, les émissaires semblent se bousculer aux Mélézes. Ainsi samedi, même si les dirigeants n'ont pas voulu le confirmer, il semble qu'un agent venu d'outre-Atlantique ait fait ses offres. Mais bon, comme personne n'a parlé avec lui, on n'en saura pas plus sur cet homme invisible.

S. Lebeau touché

Malgré la mauvaise soirée de son équipe, Stéphane Lebeau, key-player d'Ambri-Piotta, a été touché par l'ovation que lui a réservée samedi le public chaux-de-fonnier lorsqu'il a reçu le prix du meilleur joueur de son équipe. «Ça fait chaud au cœur de voir que l'on ne m'a pas oublié», confiait le Québécois. Cela dit, j'aurais bien échangé mon cadeau et mon but contre deux points.» Comme les Léventins ont mis

fin à leur longue série de défaites le lendemain contre les Langnau Tigers, le bon Stéphane s'est vite consolé du revers concédé face à son ancien club.

Hober se livre

Dan Hober, entraîneur du HCC, est quelque peu revenu sur le passage de son compatriote Roger Öhman aux Mélézes. «A vrai dire, je ne l'ai jamais trouvé très bon, reconnaissait le Suédois. Je ne pense pas qu'il était à la hauteur des attentes placées en lui. Nous aurions fini par le remplacer. Mais je ne voulais pas le dire lorsqu'il faisait encore partie de l'équipe.» Comme quoi, entre Scandinaves on se protège, mais jusqu'à un certain point.

JCE

Encore un blessé!

Décidément, Neuchâtel YS est poursuivi par la poisse cette saison. Déjà privée de six titu-

laires samedi contre Tramelan, l'équipe de Marc Gaudreaud devra encore se passer des services de son défenseur Hervé Frigeri, qui souffre d'une commotion cérébrale, à la suite d'un violent choc avec un joueur du HCT. L'infirmerie affiche donc complet dans les rangs de Neuchâtel YS, qui a la chance de pouvoir s'appuyer sur une relève quantitative, mais qualitative aussi. En effet, malgré les nombreuses défections, l'équipe du président Domenico Valentini s'est forgé un nouveau moral en signant deux victoires consécutives.

Geste de générosité

L'action en faveur du Téléthon n'a laissé personne de glace samedi à la patinoire du Littoral. Neuchâtel YS a participé à cette opération en cédant la recette du match. Quant aux arbitres qui ont officié pour l'occasion, ils ont également versé leur cachet au Téléthon.

OOD

Changement de cap

Chef de presse de Neuchâtel Xamax durant 20 ans, André Schreyer a dirigé dimanche sa dernière conférence de presse. «Messieurs les journalistes, la salle que vous occupez actuellement, c'est le bébé d'André, a lancé François Laydu. Merci encore pour tout et bon vent.» Après 20 ans de bons et loyaux services, ce jeune et dynamique retraité a décidé de se lancer dans la politique en devenant conseiller communal à Gals. «J'ai vécu des moments inoubliables avec vous» a déclaré, ému, André Schreyer, qui a offert le champagne pour l'occasion. Et comme la générosité du bougre n'a pas de limite, celui-ci a sorti un des meilleurs crus de sa cave, un magnum d'un prix inestimable, quasiment introuvable sur le marché. De quoi faire pâler le plus averti des collectionneurs. «Casque à boulons», comme le surnomme affec-

tuement Gilbert Facchinetti, aura bien fait les choses jusqu'au bout!

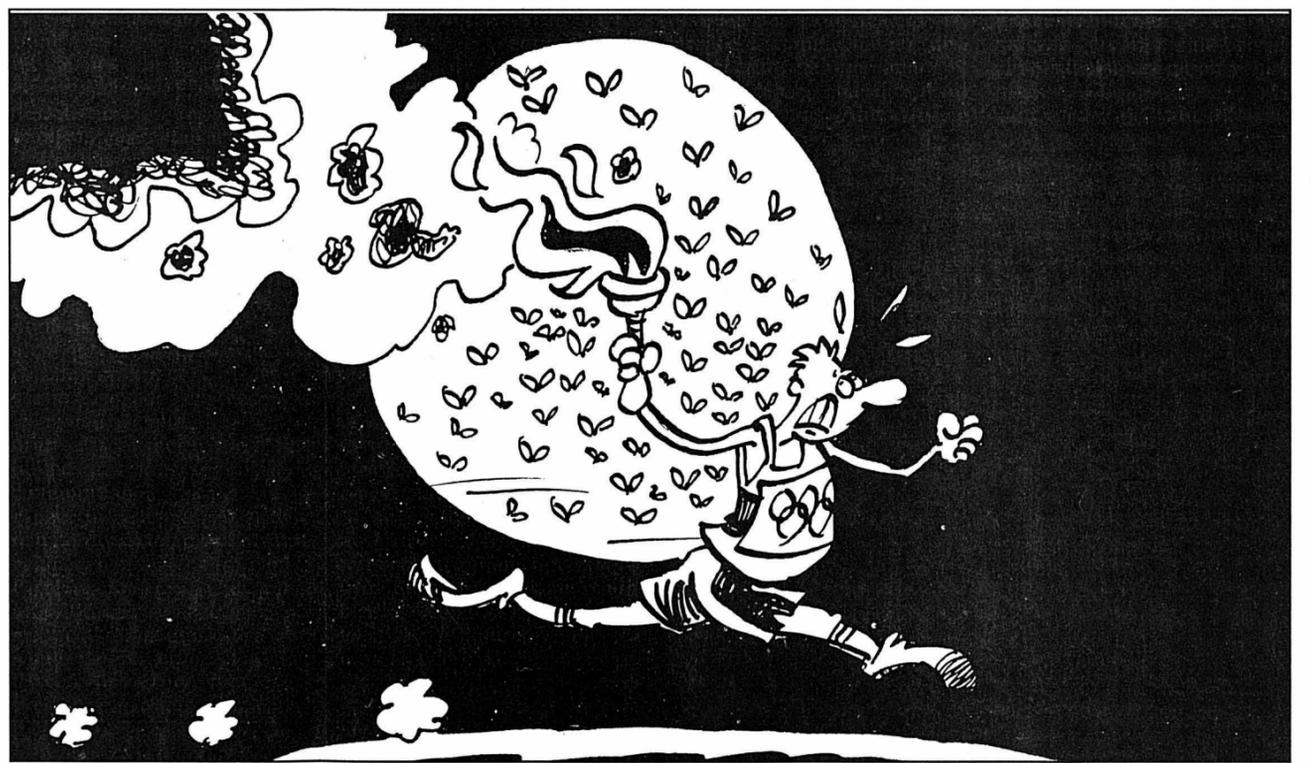
Neuchâtel Xamax invite

Boissons, suite. Pour bien commencer l'année, le comité de Neuchâtel Xamax invite chacun à un apéritif qui sera servi le mardi 2 janvier. Lieu de l'agape: dans les locaux de la tribune sud de la Maladière, à partir de 10 heures.

Arbitre solidaire

Gilles Golay (40 ans) a arbitré dimanche son dernier match de football, après seulement deux ans d'appartenance à la LNA, mais 10 en ligue supérieure. «Il y a des choses que je ne peux plus accepter, a-t-il lâché. Je n'adhère plus à la politique actuelle de mes supérieurs. La confiance est rompue. Je suis solidaire de Nicole Pettignat, qui a été mis volontairement au repos ces dernières semaines. Les Romands, on est vraiment floué.»

La barrière de rösti existe également dans l'arbitrage. GST



Déjà avant Noël,
des réductions sensationnelles!

Vögele a maintenant réduit les prix des vestes messieurs. Un très grand choix de coupes à la mode. Des modèles dans différentes matières et couleurs.

Polyamide **79⁵⁰**
49⁹⁰

Polyamide **79⁵⁰**
49⁹⁰

Veste réversible; polyamide **79⁵⁰**
49⁹⁰

Polyamide **79⁵⁰**
49⁹⁰

Mode **Vögele**

En vente dans 142 magasins Vögele, présents dans toute la Suisse

00.0984

SPECTACLES-LOISIRS

Marché Artisanal de Noël

POLYEXPO La Chaux-de-Fonds

du 13 au 17 décembre 2000

Entrée gratuite

Mercredi 13.12.2000 15 h 00 - 22 h 00
Jeudi 14.12.2000 14 h 00 - 22 h 00
Vendredi 15.12.2000 14 h 00 - 22 h 00
Samedi 16.12.2000 10 h 00 - 22 h 00
Dimanche 17.12.2000 10 h 00 - 18 h 00

190 artisans

IMMOBILIER

DIVERS

A louer
Jardinière 107
A La Chaux-de-Fonds

► Grand appartement de 3 pièces

- cuisine habitable entièrement équipée
- cachet
- terrasse
- poste de conciergerie à repouvoir

► Loyer baissé: Fr. 900.- + charges

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55 UNPI

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
Quartier résidentiel Nord

VILLA
8 1/2 PIÈCES

Construite sur une parcelle de 1277 m² intelligemment arborisée avec terrasse, pergola et garage double, cette demeure offre à ses futurs propriétaires un cadre de vie particulièrement favorable.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 170 000.-.

Contactez-nous sans tarder.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77-76
www.espace-et-habitat.ch

A louer
3 pièces
David-Pierre-Bourquin 1

► Appartement rafraîchi

- Cuisine agencée
- Grandes pièces avec parquets
- Balcon

► Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55 UNPI

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS
Atelier équipé
d'une installation
pour la galvanoplastie

Situation: Gibraltar 8.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-085159

Un calendrier ou un agenda
OFFERT
à chaque client
jusqu'à épuisement du stock

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 46 46

A louer
Espacité 2
Derniers locaux commerciaux

► Locaux commercialement très bien situés

► Sous-sol

- Surface de stockage de 122 m²

► 1er étage

- Surface de 337 m² pour bureaux ou cabinet

► 2e étage

- Surface de 210 m² pour bureaux ou cabinet

► Libres de suite ou à convenir

Liste des locaux vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55 UNPI

A louer
Jardinière 137
à La Chaux-de-Fonds

► Appartement de 3 1/2 pièces

- cuisine agencée avec lave-vaisselle
- balcon
- quartier tranquille

► Libre dès le 1er janvier 2001

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55 UNPI

À VENDRE

Au centre ville
IMMEUBLES
MITOYENS

Comprenant chacun:
- 3 appartements à rénover
- 1 local commercial avec vitrines

Contactez-nous sans attendre pour plus d'informations et pour visiter!

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-084689

vite!!

C'est parti
à partir du 4 novembre,
venez profiter de nos
bonnes affaires

rabais
15 à 55%
sur les tapis d'Orient

HASSLER
DÉCORATION D'INTÉRIEUR
12, rue Saint-Honoré 2001 Neuchâtel

L'annonce, reflet vivant du marché

Café de l'Europe Perdue, la Bulgarie se rapproche de la communauté



Léa Cohen, ambassadrice européenne de Bulgarie à Berne: «Dans ma famille, nous avons toujours parlé plusieurs langues».

Si la Suisse n'est pas constituée de montagnes de chocolat et de fromages supports à ses vitrines horlogères, la Bulgarie ne se résume pas, elle, à ses célèbres monastères, sa vallée des roses, ses plages, ses icônes et ses voix bouleversantes. Revenant petit à petit à l'Europe, elle est l'objet du deuxième Café de l'Europe, une formule d'échanges identitaires propres à cimenter l'avenir du Vieux Continent.

Paradoxalement, les récentes guerres des Balkans n'ont pas, comme certains pays de cette région tumultueuse, rapproché la Bulgarie de l'Europe occidentale. Ce n'est donc pas sur un plan émotionnel que Sofia entend capter l'intérêt jeudi au Club 44, mais en mettant l'accent sur les aspects politiques, historiques et culturels qui lient ce pays éloigné au cœur de l'Europe.

Léa Cohen, ambassadrice de Bulgarie à Berne, se réjouit de l'excellente nouvelle tombée ces jours: «Sur la liste noire pour ce qui concerne la libre circulation de ses citoyens, la Bulgarie vient d'obtenir l'abolition des visas dans l'ensemble de l'Union européenne, preuve de l'avancement de mon pays». Preuve, aussi, de la normalisation de cet Etat méconnu ici qui, au vu des possibilités du calendrier, «peut espérer son admission dans l'UE vers 2006-07. Nous sommes dans un processus positif».

Dans l'histoire parfois pénible qui émaille le siècle de la Bulgarie, son soutien aux forces de l'Axe durant la Deuxième Guerre mondiale demeure un point noir. «Toujours proche de l'ex-Union soviétique, pays slave comme elle, la Bulgarie n'a cependant jamais envoyé de troupes aux côtés de l'Allemagne. Au contraire, et on ne le sait que trop peu, elle est le seul pays européen à avoir sauvé ses juifs», relève Léa Cohen, qui sait de quoi elle parle, sa propre famille ayant survécu, «malgré les difficultés», tandis que ses proches, en Macédoine à l'époque, ont péri en déportation. «Ce qui a le plus éloigné la Bulgarie de l'Europe, c'est le demi-siècle de communisme et la très longue guerre froide qui nous a enfermés», poursuit l'ambassadrice qui, malgré tout, parle le français depuis l'enfance.

En Suisse

Dotée d'une population très stable, y compris durant les crises, la Bulgarie n'a pas connu, comme d'autres pays ex-communistes, de vagues migratoires. Actuellement, Léa Cohen évalue à quelque 3000 ses concitoyens résidant en Suisse, «sans former véritablement une communauté, venus individuellement pour étudier ou travailler». Dans le canton de Neuchâtel, le Bu-

reau du délégué aux étrangers en dénombre une quarantaine, qui ne se sont jamais manifestés en groupe. Autant de raisons objectives, par conséquent, pour se pencher sur ce pays qui a connu plus d'un demi-millénaire d'occupation ottomane et qui revendique aujourd'hui sa pleine appartenance à l'Europe.

Faiblesse économique

Ministre de la Culture durant la période de transition (1991-93), professeur à la Nouvelle Université bulgare (privée), Elka Guerguieva Konstantinova entend mettre en lumière les liens culturels qui rattachent, depuis plus de mille ans, son pays à l'Occident. «Chez nous, la culture contemporaine est très développée, dans tous les domaines, les théâtres et salles de concerts sont pleins, la Suisse existe dans notre littérature, c'est l'économie qui cloche». Un peu moins toutefois qu'en Russie, certainement beaucoup plus qu'en Pologne, pour donner deux exemples et essayer de se faire une idée du niveau de vie des Bulgares, dont la vedette culturelle planétaire, Christo, l'embaumeur de monuments, «n'est pas le plus représentatif, il y en a de meilleurs», souffle Elka Konstantinova.

Pour ce qui est du mental, la population bulgare «au christianisme différent, car orthodoxe, tire de sa religion un codex moral» qui l'inscrit sans conteste dans le monde occidental. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la carte de l'Europe: si la Grèce représente l'un des fondements de notre civilisation, même à la marge de celle-ci, la Bulgarie voisine y participe aussi. L'archéologie est suffisamment éloquente à cet égard.

Sonia Graf

● La Chaux-de-Fonds, Club 44, Café bulgare, jeudi 14 décembre, 20h.

Présence bulgare

Si, hormis lors des pannes de sa centrale nucléaire, les médias d'ici n'évoquent que rarement la Bulgarie — pays membre de la francophonie! —, rappelons néanmoins quelques présences artistiques dans notre région, lors d'expositions des années 90: Stefanov au Locle, Slav à La Chaux-de-Fonds. Ainsi que les échanges entre des artistes jurassiens — le Jura est la patrie de l'artiste Lyuba Kirova, de Sofia — et leurs confrères de Varna. Indissociable de l'art vocal, la Bulgarie est également représentée dans les plus beaux registres lyriques. / sog

Qui nous connaîtra nous aimera

«Au soleil durant les quatre saisons de l'année, dans un pays très beau qu'il faut découvrir, les Bulgares sont des gens très tolérants qui ignorent le nationalisme. Dans les Balkans, la Bulgarie est le seul pays qui ne connaît pas la haine», confie Elka Konstantinova. «Ce que nous attendons de l'Europe? Pouvoir sortir de nos frontières, enfin. Actuellement, la levée du visa est saluée dans la rue. Mais il faudra patienter jusqu'en mai prochain. La Bulgarie attend aussi un partenariat commercial avec l'Occident, tourisme compris. La mer Noire offre dans ce domaine beaucoup de possibilités d'investissements. Après le grand malheur de notre enfermement, nous souffrons aujourd'hui du manque de liens avec l'Europe et nous sommes sûrs que, lorsqu'on nous connaîtra, on nous aimera». / sog

Quelques données pratiques

Régime politique: République parlementaire présidée depuis 1997 par Petar Stoyanov. **Superficie:** 110.993 km². **Capitale:** Sofia, 1,2 million d'habitants sur un total de 8,3 millions — la plus ancienne cité européenne d'après Hérodote et Aristote. **Voisins:** Roumanie, Turquie, Grèce, Yougoslavie, Macédoine et mer Noire à l'est. **Histoire:** sur un territoire colonisé par les Thraces, des Bulgares (slaves) sont

mentionnés depuis 453. Ils seront christianisés par le prince Boris, en 865, dix ans après la création, par Cyrille et Méthode, de l'alphabet cyrillique ou glagolitique. Sous Siméon, le premier royaume bulgare, âge d'or, s'étend des Carpates à la mer Egée et de la mer Noire à la mer Adriatique. Après plus de 60 ans de domination byzantine, le deuxième royaume (1185-1396) devient un bastion de l'orthodoxie, avant de som-

brer sous domination turque jusqu'à la fin du XIXe siècle. Suivent le troisième royaume bulgare (1908-1945), le stalinisme, la fêrue de Jivkov et, depuis une décennie, la lente marche vers la reconquête de sa juste place en Europe. **Priorités 2001:** achever la réforme économique (privatisation) freinée jusqu'en 1997, augmenter les revenus (croissance économique prévue: 4-4,5%). Réforme du secteur énergétique. / sog

EN BREF

■ **PRÉSENTS.** Pour un Noël 2000 plus brillant que jamais, Dior met de l'or dans ses emballages. Jusque dans les palettes de maquillage en trois tons et en édition limitée, un New Look irrésistible sous le sapin. La concurrence y sera vive avec les coffrets, une émotion or pour J'Adore; bordeaux pour le magnétique Hypnotic Poison; jaune estival et fleuri pour Dolce Vita; orange pour Dune et, enfin, verte pour le fantaisiste Tendre Poison, qui marie la bergamote de Sicile et le jasmin d'Égypte. / sog

■ **ÉCLAT.** Pour conserver au regard tout son éclat, Kanebo a conçu le coffret Sensai Cellular Performance. Une ligne de cosmétiques basée sur la lecture du code cellulaire du vieillissement cutané. Elle agit en stimulant le renouvellement cellulaire naturel, en renforçant la qualité du collagène, en neutralisant l'effet nocif des radicaux d'oxygène actif et en ralentissant la production de mélanine, responsable des taches brunes de vieillesse. En édition limitée. / sog



Musique La «Vie merveilleuse et burlesque du café», selon Jorge Pepi

En confiant au compositeur Jorge Pepi — professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds — la tâche de célébrer le café dans le contexte du centenaire du torrificateur La Semeuse, c'est à un véritable événement qu'Espèce 2, la Société de musique et le commanditaire invitent le public. En effet, c'est ce jeudi que sera créée, à La Chaux-de-Fonds, la «Vie merveilleuse et burlesque du café», pour soprano, ténor, basse et grand orchestre de chambre. Solistes: Carmen Acosta, Frieder Lang et Michel Brodard.

Planétaire, populaire, le café étant un breuvage de communication depuis plusieurs siècles, c'est tout naturellement qu'il fera voyager les auditeurs dans cette partition qu'Arturo Tamayo et ses musiciens de l'Orchestre de chambre de Lausanne répètent depuis hier soir seulement. Les quatre parties de cette création passeront par l'Amérique du Sud et le chant brésilien pour baryton; l'Europe sera représentée par un scherzo sur des textes français du XVIIIe siècle pour soprano. La louange du café modulée par l'Orient sera chantée en arabe par un ténor, sur des textes du XVIe siècle. Enfin, l'Afrique, terre d'origine du

grain divin, présidera à un grand mouvement symphonique illustrant le rituel du café. Si l'on s'en réfère à ce que Jorge Pepi confiait en 1994, «on peut s'attendre à une composition plus lyrique et sensuelle qu'intellectuelle», se hasarde Charles Sigel, d'Espèce 2, qui commentera l'œuvre avant le concert, en direct sur les ondes.

Un concert exceptionnel, dont le programme comprend également les Bachianas brésiliennes n°9 pour orchestre à cordes de Heitor Villa-Lobos, et la cantate BWV 211 «du café» pour soprano, ténor, basse et orchestre de J. S. Bach. La juxtaposition d'œuvres aussi éloignées dans le temps illustre on ne peut mieux le phénomène d'un

breuvage aussi noir que parfumé, dont le succès ne s'est jamais démenti.

Pour Marc Bloch, de La Semeuse, commanditaire de la «Vie merveilleuse et burlesque du café», une œuvre qui participe du concept d'Espèce 2 de faire vivre la musique d'aujourd'hui, la découverte sera totale jeudi. «Je connais le texte, mais je n'ai rien entendu encore. Je m'attends à une partition très originale et surprenante. Le compositeur étant Argentin, d'un continent du café, je pense qu'on y trouvera des extravagances et de l'amusant».

SOG

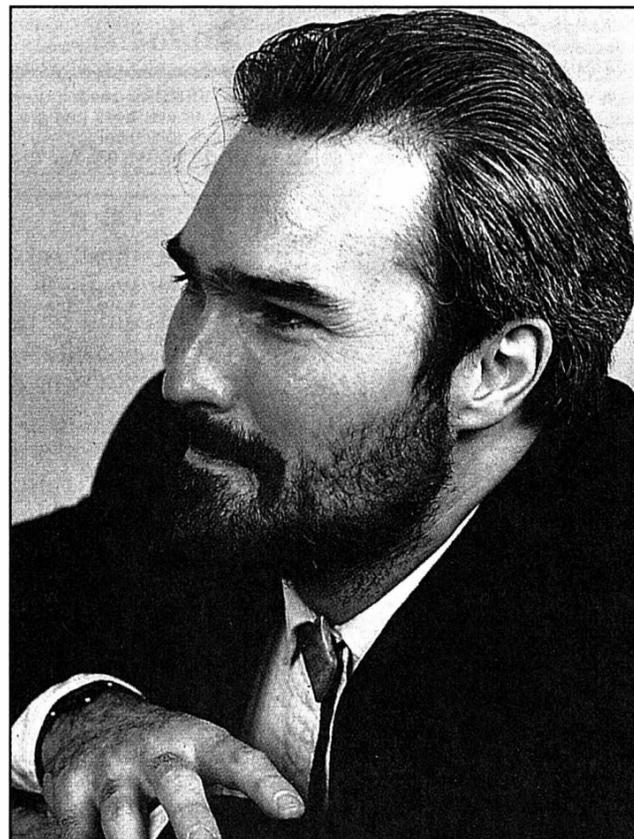
● La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, jeudi 14 décembre, présentation de l'œuvre à 19h15, concert à 20h15.

Petit noir, jusqu'à minuit

Pour célébrer le café avant et après la création mondiale de la «Vie merveilleuse et burlesque du café» de Jorge Pepi, transmise en direct de La Chaux-de-Fonds sur ses ondes, Espèce 2 propose une journée spéciale de l'aube à minuit. Successivement, les

auditeurs pourront entendre l'histoire du café, son impact sociologique, ses données économiques et, enfin, de petites histoires de café pour finir la soirée. / sog

● RSR Espace 2, jeudi 14 décembre, 6-24h.



Grâce à Jorge Pepi et Espèce 2, la saga du café et de La Semeuse est désormais inscrite dans la littérature musicale. photo a-Bohrer



Immobilier à vendre



À VENDRE ou à louer, région la Béroche, villa familiale avec atelier 120 m² + 1 bureau, grande véranda, 3 chambres, 1 séjour. Tél. 032 835 25 22, dès 20 heures.

028-286784

WWW.IMMONEUCHATEL.CH: annonces immobilières. Renseignements Tél. 032 754 38 28.

028-285093

ENVIRONS MORTEAU, vendis immeuble ancien, deux niveaux, 7 appartements, terrain 22 ares. Tél. 0033 381 67 44 75.

132-084798

Immobilier à louer



LES BRENETS dans villa, bel appartement 4 pièces, tout confort, balcon, terrasse. Libre 1er janvier 2001. Tél. 032 932 11 63 ou 079 687 87 47.

132-085054

CHABREY (Vully vaudois), au village, petite maison d'habitation, 4 pièces, situation tranquille, avec garage. Libre dès le 1.1.2001. Loyer mensuel Fr. 1350.- charges en plus. Tél. 021 845 62 00.

011-701391

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier Hôpital, splendide surface 35 m² avec vitrine, pour bureau, atelier, exposition, Fr. 460.- charges comprises. Tél. 032 968 06 70 dès 19 heures.

132-084564

LA CHAUX-DE-FONDS, Tuilerie 16, appartement de 4 pièces, cuisine agencée, balcon, quartier à proximité du stade de la Charrière. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-084813

LA CHAUX-DE-FONDS, Charrière 24, 1 1/2 pièce, cuisine agencée. Libre dès le 01.01.2001 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-085209

LA CHAUX-DE-FONDS, dans maison privée proche collège des Gèntianes, très bel appartement rénové 6 1/2 pièces, 180 m², cuisine agencée, poutres apparentes, grande cheminée, réduits, 2 salles d'eau, cave, ascenseur, grand jardin arborisé, libre tout de suite. Fr. 1650.- + charges. Garage à disposition sur propriété Fr. 110.-. Tél. 079 293 15 25 heures de bureau.

132-085255

LA CHAUX-DE-FONDS, grand appartement, état neuf, cuisine agencée ouverte sur salle à manger, 2 chambres à coucher, 1 living, ascenseur, vue, tranquillité. Date à convenir, Fr. 1150.- + charges. Tél. 033 730 15 05.

028-286654

LE LANDERON, maison 6 1/2 pièces, terrain + vue sur lac. Loyer Fr. 2900.-. Pour le 01.01.2001. Tél. 032 751 70 13.

028-286552

LE LOCLE, appartement 3 pièces, confort moderne, cuisine équipée, situation tranquille et ensoleillée. Fr. 550.- + charges. Tél. 032 730 15 05.

028-286660

LA CHAUX-DE-FONDS, Stand 10, appartement de 2 pièces, cuisine agencée, salle de bains/WC, cave, au cœur de la vieille ville. Date à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-081428

LA CHAUX-DE-FONDS, Jardinière 71, locaux de 80 m² pour bureaux ou cabinet médical. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-083601

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 1/2 pièces, cuisine agencée, grand hall, 1er étage, dépendance. Fr. 970.- charges comprises. Tél. 032 913 10 70 ou prof: 933 05 02.

132-084792

LA CHAUX-DE-FONDS, Garage individuel, rue du Signal 2, à louer tout de suite jusqu'au 28 février 2001. Location mensuelle: Fr. 130.-. Tél. 032 968 32 55.

132-085231

LA CHAUX-DE-FONDS, grand garage individuel (place pour 2 voitures), rue des Crêtets 69. À louer tout de suite jusqu'au 31 mai 2001. Location mensuelle: Fr. 260.-. Tél. 032 968 32 55.

132-085233

LE LOCLE, Grand-Rue 21, spacieux 3 1/2 pièces, cuisine agencée, arrêt de bus devant l'immeuble, cave et chambre haute. Loyer avantageux. Tél. 032 931 28 83.

132-082302

LE LOCLE, rue des Envers 64, 3 et 3 1/2 pièces, cuisines agencées, buanderie, caves, proches centre ville et transports publics. Tél. 032 931 28 83.

132-082310

Menuiserie-Ebénisterie

Walzer Frères S.A.

Fenêtres - Agencements - Rénovations

Atelier de l'Hôtel-de-Ville

Hôtel-de-Ville 38

La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 32 27

Fax 032/968 01 41

Natel 079/217 49 61

132-069984

www.walzerfreres.ch

NEUCHÂTEL, St-Nicolas, appartement 2 petites pièces, cuisine, douche, 4e étage, balcon, vue, Fr. 705.- charges comprises, 1er février 2001. Écrire sous chiffres M 011-701348 à Publicitas S.A., case postale 3540, 1002 Lausanne.

SAVAGNIER, duplex 3 pièces 70 m² + local 20 m². Fr. 850.- charges comprises. Tél. 032 853 27 85 / 079 387 46 07.

017-481936

ST-IMIER, appartements 2 1/2 et 3 pièces, tout confort. Tél. 078 711 82 90.

132-084803

VALLÉE des Ponts-de-Martel, 3 1/2 pièces dans villa, grand salon, cheminée, salle de bain, cave, garage, terrasse. Libre 1.2.01. Tél. 032 937 11 05.

132-085202

2046 FONTAINES: tout de suite, local de 43 m² environ dans ferme entièrement rénovée, poutres apparentes, équipé de canaux informatiques et électriques, tél. RNIS + dépendances WC, places de parc devant, loyer modéré. Tél. 079 240 70 91.

011-701292

Immobilier demandes de location



CHERCHE APPARTEMENT 3 pièces, bas prix, à Cortaillod ou vers Neuchâtel. Tél. 078 714 37 43.

028-286720

NEUCHÂTEL ET ENVIRONS OU VAL-DE-RUZ, cherche garage. Tél. 032 755 53 29, prof. - 078 600 36 22.

028-286704

RÉGION VAL-DE-RUZ, SA, cherche à louer pour son expédition, local min 100 m², de plain-pied avec commodité de chargement. Tél. 079 658 52 79.

028-286223

VAL-DE-RUZ - LITTORAL, enseignante cherche grand appartement 3-4 pièces. Tout de suite ou à convenir. Tél. 032 753 21 39 - 079 547 23 39.

028-286451

Animaux



À VENDRE magnifiques chiots Alaskan Malamute, avec pedigree, vaccinés, avec puce électronique et disponible dès 31.12.00. Tél. 032 857 29 79.

028-286776

Cherche à acheter



TAPIS D'ORIENT, minimum 60 ans, même en mauvais état. Tél. 079 203 44 06.

132-078546

A vendre



SALON CUIR, 3,2,1, très bon état, prix à discuter. Tél. 078 601 11 17.

028-286770

ACTION DE NOËL en faveur d'une communauté tibétaine: Pashmina, bijoux tibétain et tribaux. Statues tribales, patchworks du Gujarat... Tél. 079 617 61 84.

028-286791

ARGENTERIE, service de table "Diamant" 90/48, environ 100 pièces. Fr. 1'000.-. Tél. 079 384 05 53.

028-286059

BANDITS MANCHOTS Mills Fr. 2200.-; Bonanza Fr. 2000.-; Tivoli Fr. 1600.-. Tél. 032 931 82 89.

132-085010

BORDEAUX ET BOURGOGNE, années de 1959 à 1989. Tél. 076 388 42 45.

028-286805

COMPTOIR DE RÉCEPTION, en marbre, 168x70x90, occasion à saisir. Fr. 700.-. Tél. 032 721 42 42.

028-286279

OUTILLAGE D'HORLOGER, bon état. Valeur Fr. 6000.-, cédé Fr. 4000.-. Tél. 032 853 36 69.

028-286775

PIANO DROIT, excellente sonorité, couleur bois clair. Fr. 3000.-. Tél. 079 384 05 53.

028-286050

POMMES DE TERRE bio, Désirée ou Granola, type "à tout faire", sac de 30 kg, Fr. 1.-/kg, livraison Fr. 10.-, Laurent Debrot, Chambrélien. Tél. 032 855 14 53.

011-701304

POMMES DE TERRE BINTJE, etc... Tél. 032 853 48 75.

028-286200

POUR VOTRE CHEMINÉE, petit bois sec, prix modéré. Tél. 032 931 35 58.

132-085230

Perdu Trouvé



PERDU chatte tricolore, quartier Charrière, La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 968 95 83.

132-085252

Rencontres



AMOUREUX DE SKI rencontrerait amoureuse, maximum 38 ans, pour partager neige et soleil. Mère de famille nombreuse ou pas libre, s'abstenir. Tél. 078 759 45 97.

028-286767

NOËL ET NOUVEL-AN en amoureux: tél. 021 683 80 71 (www.oiseaurare.ch).

022-083102

RENCONTRES, gens libres ou mariés. tél. 079 263 15 30, Adult Passion. Madame = inscription gratuite.

006-318483

Vacances



NENDAZ, appartement 2 pièces, piscine, sauna, cheminée, ascenseur. Tél. 027 322 72 39.

132-084949

Demandes d'emploi



JEUNE fille cherche travail. Tél. 0033 6 63 00 73 29 ou 0033 6 70 12 20 18.

HOMME cherche travail, menuiserie - peinture - carrelage - maçonnerie. Prix intéressant. Tél. 032 914 43 82.

132-085008

Offres d'emploi



CRÈCHE cherche stagiaires tout de suite. Tél. 032 926 01 49.

132-084769

CHERCHE DAME pour garder 2 enfants, à mon domicile, à Bevaix, du lundi au vendredi. Tél. 032 846 35 07.

028-286676

COIFFEUR/EUSE, 1 emploi à 50% et 1 indépendant. Formation Farouk Système. Hélios Coiffure, Neuchâtel, tél. 032 725 34 25.

028-286479

NEUCHÂTEL, centre, famille cherche dame de confiance, chaleureuse pour garder petit garçon 1 1/2 -2 jours/semaine. Tél. 032 724 83 21.

028-286112

RECHERCHONS un gars costaud pour livraison le soir dès 17 h. 30. Se présenter à Meubles Edelweiss au Locle.

132-085178

Véhicules d'occasion



ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX, voitures, bus, camionnettes, état sans importance (accidentés). Tél. 079 606 09 46 - 032 753 05 48.

028-286559

ACHAT VOITURES récentes (fort kilométrage ou accidentées) et utilitaires. Tél. 079 621 92 92.

028-286229

HONDA CM 125 C. Modèle 1995. Très bon état! Tél. 032 968 37 12 - 079 318 87 89.

011-701250

PEUGEOT 406 SV 3 l., V6, 10/98, 30000 km, automatique, toutes options. Fr. 26000.-. Tél. 032 853 38 78, heures de bureau.

028-286789

PORSCHE 924, modèle 78, automatique, expertisée, très bien entretenue, équipement d'été et d'hiver avec chaînes. Fr. 3000.-.Tél. 079 384 05 53.

028-286055

Divers



AVONS SOLUTION aux problèmes de débarras et nettoyyages. Tél. 079 377 23 23.

028-260018

DÉMÉNAGEMENTS. Groupage. Distribution. Philippoz J.-L. Tél. 079 606 05 81.

132-084827

PÈRE NOËL se rend à domicile et dans les sociétés. Tél. 032 913 77 27.

011-701119

TRAVAUX DE DÉMOLITION de fermes et remises en bois. Devis sur demande. Tél. 032 857 20 79.

028-274827

À VENDRE

Espace & Habitat

vous propose de construire votre villa aux Alérac à La Chaux-de-Fonds



Dès Fr. 355 000.- la villa individuelle

Contactez-nous et venez découvrir nos magnifiques maquettes de villas spécialement conçues pour les Alérac

Pour la vente des parcelles, s'adresser à: Pierre Grandjean Immobilier, courtier exclusif

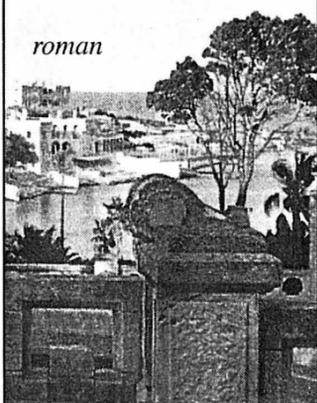
espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

132-084266

Ginette Briant

roman



Le magicien de Malte

– Il s'en sort par miracle. La lame n'est passée qu'à un centimètre du cœur. Je viens de l'opérer. Je pense qu'il se remettra très vite car il a une constitution robuste.

– Pourrons-nous venir le voir?

– Oui, à condition de ne rester que quelques minutes à son chevet. Et, surtout, gardez-vous bien de raconter ce qui est arrivé à sa protégée. Il faut lui éviter toute agitation. Cette nouvelle serait de nature à le perturber. Il n'a pas besoin de cela en ce moment, vous le comprenez, je pense.

– Bien entendu.

– Et maintenant? demanda Vladimir, quand ils furent sortis de l'hôpital.

– Rentrez à Mdina. Moi, je dois me rendre auprès de miss Doriet. Il me semble qu'elle a le droit de savoir...

Il alla à Gozo, sur le site de Ggantija où il espérait trouver la jeune fille, mal-

gré l'heure matinale. Et, de fait, elle était en train de parler avec Franz Kolner, et un homme que Joseph reconnut aussitôt pour l'avoir vu souvent à la Villa Estrella: Sir John Hamilton.

La curiosité du célèbre archéologue s'était transformée en un intérêt passionné pour la découverte du Muniçois. Il venait de déceler qu'il y avait, en effet, de fortes chances pour que l'on découvrit un temple souterrain auquel les quelques marches mises au jour devaient donner accès.

– Peut-être quelque chose de comparable à l'hypogée de Hal Saffieni, qui sait? Donnez des ordres pour que vos hommes continuent de creuser...

Franz se tourna vers le chef de chantier qui inclina la tête en signe d'acquiescement, puis il jeta un regard curieux à l'homme qui venait d'arriver et vers lequel Delphine s'était aussitôt

Mort de Guy Touraille



Guy Touraille a vraiment quitté la scène. photo a

Le rideau s'est refermé sur Guy. Ce ne peut être qu'une erreur du régisseur, nous laissant frustrés, en colère et infiniment tristes.

Il faut se rendre à l'évidence: le comédien et l'ami ne réapparaîtront plus ni sur scène ni en coulisses. Cette double perte n'est pas prête d'être comblée.

Le théâtre a un besoin vital d'êtres tels que lui. On parle beaucoup de gens plus connus, mais on oublie souvent le comédien de base dont Guy est certainement l'incarnation la plus noble. A la fois au sommet de son art et pourtant toujours dans la vallée de la vie, aimant par-dessus tout être en contact avec le public, tissant des amitiés indestructibles dépassant largement le cadre de son travail.

Rarement un comédien sera fondu (j'allais dire sacrifié) dans le collectif autant que lui. Rarement un comédien, à travers cette abnégation même, aura fait briller comme lui sa personnalité. J'ai joué dans plusieurs chœurs (grecs et autres) avec Guy. Il savait mieux que quiconque que plus nous serions identiques plus nous serions remarquables individuellement. Ce paradoxe Guy l'a recherché, voulu, vécu. Parfois dans la douleur, le plus souvent dans la joie et surtout l'enthousiasme qui l'a toujours caractérisé.

Il avait une très haute idée du rôle de son art dans la société et son militantisme ne s'est jamais démenti, allant toujours au-devant des gens, intégrant au maximum les préoccupations politiques de son temps dans sa création.

Trouver un être plus positif et optimiste semble difficile. Ce qui lui aura valu aussi quelques déconvenues. - On ne s'oppose pas à l'individualisme ambiant sans risque (surtout dans notre profession) -. Ne cherchez pas à savoir s'il voyait un verre à moitié vide ou à moitié plein: Guy le voyait toujours rempli ras bord!

Cette soif de vie, il aura voulu l'étancher jusqu'à la dernière goutte ne lâchant jamais prise, ne s'abandonnant à aucun moment au défaitisme ou au fatalisme.

Dans ses derniers instants, avec une extrême douceur, paisiblement, il faisait «ses rangements». Se préparait-il à un grand voyage ou tout simplement s'apprêtait-il à repartir en tournée avec son dernier spectacle?

Guy je te salue et je pleure parce que je ne pourrai plus lever mon verre avec toi et dire cette réplique d'«On ne badine pas avec l'amour»: Le vin est bon!

Michel Kullmann
Hermance

Le temps des prédateurs

Le Parti libéral de Neuchâtel fait depuis quelques semaines une hélas! curieuse démonstration dans la procédure de désignation du candidat à la succession de Jean Guinand conseiller d'Etat démissionnaire.

En effet, certains puissants caciques du parti, tous unis sous l'étendard de la doyeneté, tous accrochés aux privilèges de leur fonction, aux prébendes qui en découlent et aux pouvoirs qu'elle leur confère, font la preuve non seulement de l'incohérence mais de l'incompétence les plus manifestes dans le pilotage de la course à la succession. Celle-ci eût mérité, dès les présélections, d'être marquée du sceau de la transparence et de la solidarité.

Pour relever le redoutable défi que lui a lancé la gauche plurielle pour les prochaines élections au Conseil d'Etat (la reconquête d'un troisième siège) la droite neuchâteloise et en particulier le Parti libéral doivent nécessairement constituer un front uni derrière leurs candidats. Telle ne semble pas être la voie qu'ont

choisie jusqu'ici les caciques du parti qui, étant à nouveau la proie de leurs vieux démons, présentent à l'électorat le spectacle affligeant de la division.

Il apparaissait au départ évident que les enjeux des prochaines élections pour le Parti libéral appelaient dans l'ordre intellectuel une prise de conscience et des calculs d'avenir et dans l'ordre pratique une action soutenue, incitatrice et orientatrice. Cette logique eût exigé des primaires telles qu'elles se pratiquent ailleurs: la désignation d'un panel de candidats, leur mise en lice, charge à ces candidats de faire acte de candidature et de la défendre sur la base de leur programme politique mais aussi de leur vécu politique. Et puis que le meilleur gagne l'investiture!

Aux antipodes de cet exercice démocratique, les caciques du parti, toujours eux, ont fait l'impasse sur les primaires. Cela ne peut que laisser la base ulcérée, de laquelle il est fait si peu cas d'ailleurs et qui assiste méduisée à des scènes dignes du

théâtre de grand guignol.

Le sérail libéral ne reconnaît pas à Sylvie Perrinjaquet son droit imprescriptible à se porter candidate à la succession de Jean Guinand, conseiller d'Etat démissionnaire. La candidate est ignorée. Pourquoi cet oubli? Cette jeune femme a des atouts majeurs et l'estime dont elle jouit n'est pas usurpée. Son parcours, depuis 20 ans qu'elle est entrée en politique dans sa commune et au sein des commissions du Grand Conseil, son action courageuse et pugnace sur le terrain, le prouvent amplement; les presque 10.000 voix qu'elle a engrangées lors des dernières élections fédérales ne se sont pas ralliées sous son nom sans de bonnes raisons.

Le sérail pris de vitesse par la déclaration de candidature de Sylvie Perrinjaquet et ayant pris la mesure de sa détermination laisse Jean-Pierre Authier se porter candidat contre Sylvie Perrinjaquet mais ce dernier, après avoir échoué à se faire désigner comme unique candidat

à la succession de Jean Guinand, refusant d'autre part de courir le risque de subir l'affront d'un refus face à sa rivale, jette l'éponge et quitte la scène pour éviter une déconfiture.

Les caciques du parti, s'enfermant dans le processus de monarchisation du commandement, jouent cette fois aux magiciens et sortent de leur chapeau un joker nommé Jean-Frédéric Jauslin; on lui tresse très vite un habit de lumière pour son entrée dans l'arène; astuce suprême, on en fait un transfuge du Parti radical qui se nourrit maintenant aux mamelles du Parti libéral. Que voulez-vous, il faut ratisser large surtout que Sylvie Perrinjaquet plaît follement à l'allié radical. Last but not least, en catimini et pour se redonner une virginité, ceux-là même qui ont manipulé Jean-Pierre Authier s'essayent, pari risqué s'il en est, à le remettre en selle. Tout ceci bien entendu pour abuser le monde et faire renaître de leurs cendres des primaires dont les caciques du parti seuls ont été les

maîtres fossoyeurs.

Mais si le deus ex machina est une superbe trouvaille du théâtre classique permettant de sortir des situations les plus désespérées, celui fabriqué par les caciques et un avez d'échec, échec qui sera ratifié par la dernière assemblée qui décide une fois de plus de ne rien décider et de remettre à plus tard l'investiture. A quoi assiste-t-on dans le parti au-delà de ces péripéties sinon à la poursuite de la concentration des pouvoirs, à la monarchisation encore plus musclée du commandement et au maintien du secret des décisions. On refuse en définitive de discerner la candidature d'union la plus qualifiée, qui plus est, en des temps difficiles où il se trouve peut-être que les décisions politiques n'ont jamais eu un impact aussi fort et aussi immédiat dans la vie de tous les jours des citoyens de Neuchâtel.

Ainsi hélas naissent les dérives lorsque les prédateurs font leurs messes basses!

Bernard F.-J. Claret
Montmolin

HCC: stopper l'hémorragie

Ceci s'adresse aux responsables de la campagne des transferts au HCC.

Quand on vit une promotion en LNA, on se renforce, on ne s'affaiblit pas. Exemple: on garde déjà à tout prix ses meilleurs éléments: Ançay, Impératori, Reymond. Pour se renforcer, on sait que des joueurs tels que Jenni, Røtheli, Streit sont inaccessibles. Par contre, pourquoi n'avoir pas cassé votre tirelire pour des joueurs tels que Fedulov,

Sommer, Lapointe, Schümperli? A force de raser gratis, on en paie les conséquences.

Pour ce qui est des jeunes, c'est une politique juste à long terme. Mais il aurait fallu qu'ils aient une année, voire deux, de LNB dans les jambes. Vous qui parlez toujours d'économies, pourquoi avoir viré M. Jagr, alors qu'il nous a propulsés en LNA en une saison? Et pourquoi ne pas faire confiance à deux des plus beaux fleurons du hockey

suisse: Michel Türler et Tony Neininger? Pour eux, c'est certain, l'intérêt du club passerait avant tout, ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Pour ce qui est du trio-pack suédois, c'est un échec total. Certes, M. Hober a fait ses preuves avec Davos; mais il est plus facile de s'en sortir avec Wilson, les frères Soguel, Mazzoleni et consorts. Pour ce qui est des étrangers (excepté Chiriacov, quel exemple!), il aurait fallu des garçons qui

mouillent leur maillot, comme Bozon, Yaremshuk, Mc Dougall, Shamolin.

Je termine en relevant que tous ces déboires ne sont pas la faute du public. Si vous ne renforcez pas votre contingent immédiatement, vous passerez très vite de 2000 à 500 spectateurs par match.

J'espère de tout cœur que le HCC s'en sorte.

Paul Schaerer
La Chaux-de-Fonds

Le train a passé, adieu Pod junior

Aussi discret qu'ils l'ont été durant onze ans, aussi discret est le départ de Maurice et Claire-Lise Schiess de Pod Junior à La Chaux-de-Fonds. Un lieu où il faisait si bon y passer quelques moments, pas pour le café offert aux parents ou les jetons supplémentaires offerts à nos «rejetons» mais tout simplement pour l'atmosphère qui régnait dans le paradis des «Schiess».

Avec nos enfants, puis avec nos petits-enfants et leurs amis, venant de Tramelan et même de La Neuveville ou Bévillard, nous avons apprécié ce

haut lieu de l'amusement des enfants. Le train a passé, adieu Maurice, adieu Claire-Lise, et surtout merci d'avoir consacré onze ans à donner du plaisir à tous ces enfants qui étaient un peu les vôtres. Le mot donné est volontairement utilisé ici pour montrer notre désaccord avec certaines autorités qui, ne voulant ou ne pouvant pas soutenir le projet de reprise de Pod Junior, clamaient que cet endroit occasionnait de gros frais à certains parents pour laisser leurs enfants profiter des installations. Et bien, non messieurs:

si vous y aviez été «clients» vous auriez entendu tout comme nous les nombreux appels et rappels de M. et Mme Schiess pour que les enfants ne dépensent pas tout leur argent. Ayant parfois l'oreille curieuse, combien de fois avons nous entendu Maurice demander à un enfant qui présentait un billet de 20 fr si ses parents étaient présents et dans la négative n'échangeait pas le billet en question. Oui, nous regrettons la fermeture de Pod Junior. Non seulement les enfants sont les premiers perdants, mais certains commerçants et

restaurateurs de la ville, car figurez-vous que l'on profitait de faire nos courses à La Tchaux et que l'on s'y restaurait aussi. Alors en fin de compte... Pod Junior est fini mais les liens créés par Maurice et Claire-Lise Schiess ne sont pas prêts de s'effacer. Quant à nous, il nous restera le souvenir d'un couple qui a su se faire apprécier si l'on se réfère aux sourires et à la joie manifestés par nos enfants et petits-enfants.

Un grand-papa qui a su, lui aussi, profiter des installations.
Jean-Claude Vuilleumier
Tramelan

Où est la cohérence?

Le préambule de votre éditorial relatif aux votations de dimanche passé m'inspire les remarques suivantes. Pratiquement tous les médias de notre pays soulignent la persistance du «Rösti-Graben» Par contre personne ne relève le clivage qui existe dans notre population romande entre le désir d'obtenir toujours plus d'avantages et d'autre part celui de ne pas payer plus, si ce

n'est de payer moins. Genève vient de nous en faire une démonstration amusante (en tous cas pour ceux qui ne sont pas directement concernés)! Les référendums sur l'AVS sont acceptés, la taxe sur les spectacles, elle, abolie!

Sur ce plan nos confédérés semblent être plus conséquents que nous!

André Bürki
Neuchâtel

A nos lecteurs

Merci à vous tous qui alimentez régulièrement notre page «Tribune des lecteurs», dont le succès ne se dément pas. Cette page doit permettre à chacun de s'exprimer librement. Pour cela, elle obéit à quelques règles simples:

- La longueur maximale des textes publiés est en principe fixée à deux feuillets A4 dactylographiés.

- Sont exclus les textes pouvant entraîner des poursuites judiciaires ainsi que les lettres trop virulentes, trop personnelles ou répétitives sur un sujet précis.

- Un délai minimum de six mois doit séparer deux lettres d'un même lecteur.

Avortement: où est la limite de la vie?

Le Parlement travaille actuellement sur la « solution de délais » qui autorisera les interruptions volontaires de grossesse (IVG) pendant les 12 premières semaines de la grossesse. Certain(e)s défenseurs de l'avortement s'insurgent contre l'ingérence de l'Etat dans cette décision qui n'appartiendrait qu'à la mère; pourtant la Constitution fédérale interdit la peine capitale même dans les cas pénaux les plus graves. On argumente aussi que la mère dispose de son corps - dont elle ne maîtrise ni le vieillissement, ni la prolifération de cellules cancéreuses ou autres horreurs douloureuses et incurables - et qu'elle a tous les droits sur son enfant. Un nouvel être unique par son patrimoine génétique entre dans l'histoire de l'humanité lors de la fusion de l'ovule et du spermatozoïde et se développe

activement dans le corps de sa mère. D'après la future législation, ce futur bébé ne sera pas considéré comme un être humain, car il parasite le corps de sa mère. Pourtant, d'autres alternatives que l'avortement sont envisageables: aide financière à la mère voire adoption de l'enfant.

En décidant de délimiter la vie, mère Helvétie commet une injustice flagrante et ouvre une brèche vers d'autres dérives. Quand décidera-t-elle de légaliser l'euthanasie de celles et ceux qu'elle considère comme des parasites? La société qui enlève tout droit à un être sans défense et sans parole ne progresse que dans l'égoïsme et l'irresponsabilité. Enterrons donc toute tentative de dépénalisation de l'avortement pour respecter la vie.

Sylviane Stuedler,
Le Landeron

D'une pierre deux coups!

Réponse aux deux courriers parus dans la tribune des lecteurs du 14.11.2000, intitulés: «Expo.02 une grande réalisation doit laisser des traces» de M. Girardat et «Expo.02: et nos Jeunes-Rives?» de M. Tétaz.

En lisant attentivement les deux articles, on constate qu'ils sont issus du même embarras, soit d'une attitude tout simplement déconcertante.

En effet, sur un total d'environ 35 phrases, toutes sont teintées de critiques typiquement défaitistes, donc négatives.

Si on voudrait analyser comment chaque phrase, on finirait dans l'abîme, voire dans l'anarchie, ce qui n'est pas le but.

Citons juste quelques exemples:

«désastre» = événement grave qui cause une grande ruine; catastrophe, donc un préjugé gratuit,

entre «la retraite AVS» et l'Expo.02, il n'y a aucun rapport,

comparer les arteploges avec «la tour Eiffel» c'est chercher bien loin, car on en construirait une plus petite au Crêt-Taconnet! Et encore: il est louable d'avoir pensé et installé «des W.-C. à côté des places de jeux» provisoires au Jardin anglais,

les «Jeunes-Rives» sont créées pour les être humains et non pas pour les chiens!

quant aux «espaces verts», la forêt est tout près, mais voilà faut-il tenir «vos amis les chiens» en laisse!

«L'Expo. multiple» s'est offerte géographiquement, d'où une Exposition nationale multiculturelle et non pas une exposition régionale,

Afin de réussir cette «galère», il faut tout simplement y croire, car vouloir c'est pouvoir. L'Expo.02 est en main de gens compétents et motivés, décidés à assumer leurs responsabilités.

Par ailleurs, il faut enfin faire cesser la polémique actuelle par un état d'esprit positif qui «permette de construire le futur», comme le vieux chalet, plus beau qu'avant! Conclusion: qui n'avance pas, recule!

Kurt Ammann
Neuchâtel



NOËL POUR TOUS À L'ANCIEN STAND

Vrai, simple et fraternel

GRANDE SALLE DE L'ANCIEN STAND
Rue Alexis-Marie Piaget 82

Du 24 décembre à midi
au 25 décembre à minuit

Tél. 078/618 81 06

SAMBIAGIO STYLE S.A. • 2523 LIGNIÈRES • TÉL. 032/751 28 56 • EXPOSITION PERMANENTE • OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN



Poêles à Pellets
et à bois
THERMOROSI



Poêles à bois
HASE

Cheminée à air chaud
et à accumulation

FREE



HotSpring et Tiger River
SPA

028-295430/DUO

Subvention fédérale et cantonale de Fr. 2000.- à Fr. 6000.- selon appareils

DIVERS

DETTES? AIDE RAPIDE!

- discret
 - nous réglons vos dettes
 - aussi lors de poursuites
 - simple
 - plus qu'UNE petite mensualité
 - également pour les entreprises
- Retournez le coupon ou téléphonez! 026 / 424 97 13
Valex S.A., Beaumont 6, 1700 Fribourg (sans engagement).
- Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NP/Lieu: _____

SOL
heimo

Action de Noël
20 à 50%

sur tous les tapis de milieu
en magasin

Parquets • Plastiques • Tapis • Stores

Nous marchons
avec vous

Heimo & Fils SA
rue du Parc 9
Case Postale
2302 La Chaux-de-Fonds
tél. 032/ 968 16 24

Membre
ASLT-ISP-NETTO

ENSEIGNEMENT



Schweizerische Akademie für Wirtschaftsprüfung
Académie suisse d'expertise comptable
Accademia Svizzera di consulenza e revisione contabile
Swiss Accountancy Academy

Brevet fédéral d'agent(e) fiduciaire

Vous – ou un(e) de vos collaborateurs(trices) – cherchez à vous spécialiser et souhaitez obtenir le Brevet fédéral d'agent(e) fiduciaire.

Quelles sont les nouvelles particularités de cette formation au sein de l'Académie suisse d'expertise comptable?

- une conception modulaire de la formation;
- un enseignement efficace avec préparation individuelle indiquée par des plans de travail détaillés et des exercices d'application;
- des cours basés sur un impact théorique et un approfondissement au moyen d'études de cas pratiques;
- des examens semestriels permettant une auto-évaluation régulière;
- un programme de cours tenant compte de la «busy season» que connaît la branche en début d'année.

La nouvelle session débutera fin janvier 2001; lieu des cours: Lausanne.

C'est avec plaisir que nous vous conseillerons ou vous adresserons le dossier d'inscription qui vous fournira de plus amples informations.

Mais encore: une présentation d'information aura lieu le 18 décembre 2000, dès 17 h 30, à l'Université de Lausanne.

Renseignements détaillés et inscriptions:

Académie suisse d'expertise comptable

Tél. 021 320 59 30 - Fax 021 323 56 46, info-f@academies.ch

Rue Centrale 10, case postale 2670, 1002 Lausanne

22-87819/4x4

Publicité intensive,
publicité par annonces

Nos magnifiques calendriers 2001



Brienzersee, Berner Oberland (BE)

En vente à la réception de L'Impartial: Vues de la Suisse en couleur

rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Tabacs-Journaux
D.-JeanRichard 33
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.70 pour les frais
d'expédition
(fourre cartonnée) au
Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre
remboursement)

8.50

le calendrier
TVA 7,5% incluse



Lurengo, Valle Leventina (TI)



Lac des Taillères (NE)



Rigi (LU)

L'Impartial

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

132-085084

BONNET
BIJOUTIER - DEPUIS 1895

ASTRAL

TEMOINS DE VOS REVES

Avenue Léopold-Robert 38 - La Chaux-de-Fonds

Construction

Bâtir solide

WEGMULLER Blondin

Moulin 5
2300 La Chaux-de-Fonds

Natel 079/449 09 00
Tél./Fax 032/968 35 54

Maçonnerie - Carrelage
Transformations béton armé
Murs en Alba et travaux divers
Chapes liquides
Forage de trous de ventilation

132-082371

B. Cuche

Entreprise de maçonnerie
Chape liquide

Montagne 20, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 14 75

132-076976

Jean-Jacques

URBUCHEN

Entrepreneur diplômé

La Sagne La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/931 26 82

Maçonnerie - Béton armé
Transformations - Carrelages
Réfection de béton armé

132-073553

PERAZZOLO

INSTALLATION ET REPARATION DE STORES

2300 La Chaux-de-Fonds Tél. et fax: 032/913 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques
- Moustiquaires

132-073548

BON CADEAU
Valeur Fr. 20.-

AU PETIT MOUVRE

Place de l'Hôtel de Ville
et Centre Jumbo

Valable décembre 2000
Non cumulable

132-085246

Dick Optique

Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds

secours DETTES AIDE efficace

032/751 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
006-313629

Offre de fêtes

10 ans

10%

sur toute la collection

BOUTIQUE Hom'Nibus

Daniel Jeanrichard 22
La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Mercredi 13 décembre 2000 à 17h

A l'auditoire Argand de l'institut de Géologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de **M. Michel Hauns**, physicien diplômé de l'Université de Freiburg (D)

Modélisation du transport de traceurs et de particules, en régime turbulent, dans des structures karstiques.

028-285292/duo Le doyen: J.-P. Derendinger

Service des abonnements de L'Impartial: 032/911 23 11

OFFRES D'EMPLOI

KELLY SERVICES

Bien plus qu'un job !

Depuis 1946, Kelly Services, un des leaders mondiaux de l'emploi fixe et temporaire, est reconnu pour la qualité et la fiabilité du service.

Dans le cadre de nos activités liées au placement de personnel toutes professions, nous sommes à la recherche d'une collaboratrice en qualité de:

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Si vous aimez les chiffres et surtout privilégiez les rapports humains, nous vous proposons l'activité suivante:

- Réception, téléphones.
- Saisie et calculation des heures de travail.
- Etablissement des formulaires de: chômage, maladie, accidents, demande de main-d'œuvre étrangère, allocations.
- Tenue du planning des heures de travail.
- Traitement des salaires et virements.
- Classements de dossiers.
- Travaux sur Word et EXCEL.
- Précision, organisation et souplesse indispensables.
- Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous vous proposons un emploi particulièrement captivant, vous qui êtes à l'aise et à l'écoute des besoins des personnes qui s'adressent à nos services dans le but de: trouver un poste de travail adapté à leurs attentes; recevoir des renseignements et/ou des conseils pour celles et ceux que nous employons; ainsi que collaborer étroitement avec les entreprises qui nous accordent leur confiance.

Un plus: partager avec une équipe de collègues motivés et plein d'entrain, une activité au service de l'emploi, qui est chaque jour une aventure captivante, et surtout énormément gratifiante.

Veuillez faire parvenir vos offres avec les documents usuels adressées à **Forino Gérard**, responsable de succursale. Discretion assurée.

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10

La Direction de l'Hôpital met au concours le poste d'

assistant-e médical-e diplômé-e

(taux d'activité 100%)
pour son service de radiologie

qui travaillera en collaboration avec le secrétariat du service et l'équipe de techniciens en radiologie

Exigences:
diplôme d'assistant-e médical-e.

Traitement:
selon classification ANEM (Association neuchâteloise des établissements médicaux).

Entrée en fonction:
1er février 2001 ou à convenir.

Renseignements:
des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du service du personnel, tél. 967 24 30.

Tous les postes mis au concours au sein de l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae au chef du personnel de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 20 décembre 2000.

132-085249/duo

Taxicab

724 12 12

engage
Chauffeurs D1/D
Entrée immédiate
032 731 52 52

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Trois postes - Trois défis

Horloger sur complications (junior ou senior)

Passionné et motivé.
Prêt à se déplacer sur la Vallée de Joux

Décolleteur CNC

Avec expérience

Mécanicien monteur

Avec expérience dans le montage et mise au point de machines de précision

Envoyez votre dossier ou prenez contact avec **J. Moura**

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

014-953790

2001 - Un nouveau départ

Emboîteur/Emboîteuse

Motivé(e) et un minimum de 3 ans d'expérience
Pour travaux de terminaison sur du haut de gamme/luxe.
(Résidant CH ou permis G valable)

Ouvrières

Avec expérience confirmée sur travaux avec brucelles ou binoculaire

Envoyez votre dossier ou prenez contact avec **J. Moura**

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

014-953789

manufacture metalem

de cadrans soignés

Nous désirons engager pour date à convenir

FACETTEUR ET AIDE-MÉCANICIEN

Avec connaissances du produit horloger.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels à:

METALEM S.A., Concorde 29 - 2400 LE LOCLE

Urgent
Bar à Cernier cherche
serveuse à 100%
Tél. 032/853 22 98

028-286450/duo

Publicité intensive, publicité par annonces

Tout le monde peut aider.
Donnez de votre sang. Sauvez des vies.

Tél. 032/967 20 31

ZAPPING

■ **TITANIC, LE NAUFRAGE DU SIÈCLE.** Ce documentaire sur le drame a déjà été diffusé lors du triomphe remporté par le film de James Cameron. Mais, c'est dans le but d'annoncer le long-métrage programmé le 20 que la TSR a décidé de le programmer ce soir, à 22h20 sur TSR1. Des documents d'époque tournés sur ce bateau réputé insubmersible, des témoignages des survivants et des séquences de fiction sur la vie à bord retracent les circonstances et l'envergure de la catastrophe. /cke

■ **COUSINS D'ICI, COUSINS D'AILLEURS.** Ce produit cathodique s'inscrit dans le cadre de la programmation spéciale qu'Arte consacre aux droits de l'enfant. Tous les soirs de la semaine, la chaîne culturelle propose une réalisation originale déclinée en quatre volets. De jeunes Européens, accompagnés d'une équipe de tournage, ont rencontré leurs homologues vivants en Afrique et aux Caraïbes. Ces échanges ont permis de réaliser d'intéressants reportages. Ce soir par exemple, à 19h, vous découvrirez que les voyageurs se sont penchés sur un thème douloureux, à savoir l'excision. Demain, ils s'exprimeront sur le tourisme sexuel qu'ils ont découvert en République dominicaine. /cke

■ **LA DÉTRESSE INVISIBLE.** On sait que l'anorexie est une maladie qui peut conduire à la mort. Pour la victime, comme pour ses proches, le refus de se nourrir ouvre les portes d'un enfer quotidien fait de crises de larmes, de dépression, de faux espoirs. Paul Schneider a mis en scène le personnage de Nancy, une jolie collégienne prise au piège, qui refuse de s'avouer malade. A découvrir sur M6, à 13h35. /cke

■ **LES MOMENTS DE VÉRITÉ.** Pour cette nouvelle édition, Laurent Boyer a bien gratté dans les archives. En effet, les dérapages, les fous rires, les crises de panique qu'il nous propose ce soir, à 20h50 sur M6, se sont produits il y a quelques années déjà. Un exemple au hasard? Les sifflements qui accompagnent la prestation de Jordy aux Victoires de la musique il y a six ans! Peut-être que si les sujets actuels font à ce point défaut, il faudrait mieux mettre un point final à ce genre de rendez-vous... réchauffé. /cke



Laurent Boyer traque les dérapages. photo m6

■ **LA CASE DE L'ONCLE DOC.** Les parents attendent tous avec impatience le premier mot prononcé par leur enfant sans savoir exactement comme il apprend à assimiler le langage. Ce documentaire, à 0h25 sur France 3, montrera les travaux entrepris par des chercheurs et des thérapeutes en vue de tenter d'expliquer l'entier du processus. /cke

«Y'a d'la joie!...et d'l'amour»

Une pièce en hommage à Trenet

Une fois par mois, le mardi, la TSR installe une scène dans les salons. Ce soir, c'est une pièce entraînante en forme d'hommage à Charles Trenet que les téléspectateurs pourront déguster.

Passionné de music-hall et directeur du Théâtre national de Chaillot, Jérôme Savary a imaginé une famille française qui fait de drôles de rencontres sur la Nationale 7, le Jardin extraordinaire et la Riviera. «A travers une histoire simple, nous essayons d'évoquer l'univers poétique et enfantin, mais aussi coquin, de Charles Trenet, la France insouciant des années cinquante...», explique ce metteur en scène qui a largement puisé dans le répertoire du «Fou chantant».

Le résultat est réjouissant avec des airs entraînants archiconnus et des personnages hauts en couleurs qui vagabondent notamment dans les bois. Créé en juillet 1997, «Y'a d'la joie!... et d'l'amour» a été filmé en avril dernier au CADO d'Orléans.

Case théâtrale

Les chaînes de télévision ne sont pas nombreuses à offrir une plage théâtrale à leurs fidèles. La Télévision suisse romande, avec France 3 et Arte, est la seule à proposer ce genre qu'elle agende un mardi par mois, en prime time, sur son deuxième canal. Il n'est évidemment pas facile d'opérer un choix de diffusion car une cinquantaine de solli-



Une pièce en chansons très gaie pour ce mois de décembre.

photo tsr

citations en provenance de troupes helvétiques et françaises est formulée chaque année.

Il est clair pourtant pour l'attachée de production Josée Rudaz, responsable de cette programmation, que des pièces romandes doivent avoir voix au chapitre. C'est pourquoi «Top Dogs», en juin 1999, «Le roi Lear» du Théâtre du Jorat, en décembre, ont été diffusés. Le spectacle «Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'Ané-

mone», sera à l'antenne au mois de février.

Long travail

Pour satisfaire les amateurs de théâtre, il ne suffit bien évidemment pas d'envoyer une ou l'autre équipe de tournage à une représentation. Un mois est en règle générale nécessaire à la préparation de la captation. Josée Rudaz s'est attachée les services des réalisateurs spécialistes de la scène que sont Stéphane Matteuzzi, Christian Liardet et Jean-

Alain Cornioley. La collaboration d'une scripte permet le découpage de la pièce en séquences pour le cadrage. En outre, le chef photo de la production TSR travaille avec l'éclairagiste du théâtre. De plus, en cas de besoin de gros plan, une demi-journée est organisée avec les acteurs.

Cathrine Killé Elsig /ROC
Le Nouvelliste

● «Y'a d'la joie... et d'l'amour», mardi 12 décembre, 20h25, TSR2.

RADIOS MARDI



L'info: 6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal; 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos; 7.15 Revue de presse; 12.00 Les titres du journal; 18.30, 19.00 Rappel des titres. Les jeux: 6.15 Siffler n'est pas joué!; 7.40 Bonjour chez nous!; 8.40 Presse citron; 10.15 Le Club des quatre; 11.45 La Tirelire RTN; 12.45 La colle entre l'école; 16.35 Double Clic; 17.25 Double Clic. Les rendez-vous: 6.40 Trajectoire; 8.15 L'invité du matin 8.55, 13.45 Petites annonces; 9.20 Flash watt; 9.35 De A à Zèbre 11.05 L'invité de 11 heures; 13.00 Les naissances; 13.10 Les anniversaires; 13.30, 17.45 Tube image; 13.40 Les Dossiers de l'Étrange; 17.15 Les mastos; 19.02 Note Bleue; 19.30 RTN, la nuit



5.45, 6.15, 6.45 RTF Express 6.00, 7.00, 8.00, Infos 6.10, 7.10, 8.10 Journal du matin 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash 6.35, 7.35 Etat des routes 7.15 Sur le pont Moulinet 7.50 Revue de presse 8.45 Question de chez nous! 9.05, 10.05 Aujourd'hui la vie 9.10 Jeu PMU 9.15 Mieux comprendre «Loisirs» 10.15 Aujourd'hui la vie «Mode» 11.05 Zenith 11.15 La corbeille 11.20 La chanson souvenir 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.15 Sélection TV 13.20 Sketch 13.30, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Zone libre 16.30 Sorties cinéma 16.45 Question cinéma 17.15 L'invité 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.30 Rappel des titres 18.31 Questions de temps 0.00 Trafic de nuit



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.10 Les matinales 6.11 Ephémérides 6.15, 7.15 Magazine 6.24, 7.25 Etat des routes 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.40 Sagacité 7.20, 11.45 Qui dit quoi 7.40 La télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit

8.50, 11.04 PMU 9.05, 10.05, 13.00, 14.05, 15.05 100% musique 11.05 Radiomania 11.15 La balise 11.50 Les naissances 12.00 Les titres 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occase 16.05, 17.05 Métro musique 16.15 CD de la semaine 16.30 Le mot qui manque 16.45 Chronique TV 17.15 L'invité 17.30 Europarade 18.00 Le Journal 18.30 Rappel des titres 18.32 Antipasto 19.00 Rappel des titres 22.00 100% Musique



6.00-10.00 La matinale avec Joël, infos toutes les demi-heures 6.45, 7.15, 12.15, 18.15 Sports 8.15 Revue de presse; rubriques et bonne humeur 8.45-9.30 A l'ombre du Baobab avec Thierry Savary 10.00-14.00 La Mi-Journée avec Amaëlle, Jeux et Rubriques 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 17.00 Info 12.00, 17.30 Titres 12.30, 18.30 Le journal 12.45 Le Quart d'Heure Mandarin 14.00-17.00 Fribourg Musique avec Swen 17.00-19.00 La fin de la journée avec Patrick 17.00 Top World 17.35 Vipère au Poing 18.15 Sports 18.45 Troc en Stock 19.00-6.00 Fribourg Musique

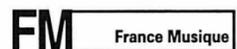


5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodéurs 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits zèbres 12.30 Le journal de midi trente 13.00 Tombouctou, 52 jours 13.30 Café des Arts 14.04 Bakélite 15.04 C'est curieux... 17.09 Presque rien sur presque tout 18.00 Le journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Trafic 20.04 20 heures au conteur 21.04 La smala 22.04 La ligne de cœur 22.30 Journal de nuit 0.04 Rediffusions



6.06 Matinales 8.30 Domaine parlé 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Nota Bene 13.30 Musique d'abord 16.00 Concert: Miguel Borges Coelho, piano, Chopin, Debussy, Beethoven 17.30 Info

17.36 Feuilleton musical 18.05 JazzZ 19.00 Empreintes musicales 20.04 Récital. Prélude 20.30 France Cidat, piano, Schumann, Chopin, Liszt 22.30 Domaine parlé 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo



7.05 Tous les matins du monde 9.07 Si j'ose dire 10.30 Papier à musique 12.35 C'était hier 13.30 Au fur et à mesure 15.00 Concert: Anne-Sophie Duprels, soprano. Ensemble Anamorphose. Gastave Mahler / Franck Krawczyk. Nuit et rêves 17.00 Au rythme du siècle 18.00 Le jazz est un roman 19.07 A côté de la plaque 20.05 Concert: Martha Argerich, piano. Orchestre Symphonique de Sarrebrück. Mazart, Tchaïkovski 22.30 Alla Breve 22.45 Jazz-club



6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund 8.00 Morgenjournal/Sport 8.08 Espresso 8.50 Zum neuen tag 9.10 Gratulationen 9.40 Memo 10.03 Treffpunkt 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.30 Mittagsinfo 13.30 Am Nachmittag 14.05 Siesta 15.10 AllerWeltsGeschichten 16.10 Buchhalter Hans Max Preisel 16.40 Kulturtipp 17.10 Sportstudio 18.00 Echo der Zeit/Sport 18.50 Singem im Advent 19.30 SiggSaggSugg 20.03 Familienrat 21.03 A la carte 23.00 In der Nacht 23.04 Musik vor Mitternacht 0.05 Nachtclub



6.00 Primo mattino 7.00, 8.00 Radiogiornale 9.06 Mille voci 9.10 Modem 9.50 Intrattenimento musicale 11.05 Tipi 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Radiogiornale 13.00 Quelli della uno 13.30 Le occasioni 17.00 Prima pagina 17.07 Prima di sera. Cronache regionali 18.30 Radiogiornale 19.00 Rosa di sera 19.55 Buonanotte bambini 21.05 Musica segue il suono della luna Juke-box. Dedicato a... 23.15 L'erba del vicino 0.10 L'oroscopo, segue: Luna nera: Black, soul, rhythm & blues, Tropical

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA



LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO - Tél. 916 13 77
LES BLESSURES ASSASSINES

V.F. 18 h 15.
16 ans. 2e semaine.
De Jean-Pierre Denis. Avec Sylvie Testud, Julie-Marie Parmentier.
En France, dans les années 30, deux élèves assassinent leurs patronnes... Un fait divers passionnant et énigmatique.

CORSO - Tél. 916 13 77

RED PLANET

V.F. 20 h 30.
12 ans. 2e semaine.
De Antony Hoffman. Avec Val Kilmer, Carrie-Anne Moss, Tom Sizemore.
La première expédition humaine sur Mars tourne au cauchemar lorsque l'équipement est endommagé. Le danger est partout.

EDEN - Tél. 913 13 79

DINOSAURE

V.F. 14 h, 16 h, 20 h 30.
10 ans. 2e semaine.
De Walt Disney Pictures.
Un voyage prodigieux dans un monde exploré qui dépasse l'imagination. Enfants accompagnés d'un adulte admis dès 7 ans.

EDEN - Tél. 913 13 79

ÇA IRA MIEUX DEMAIN

V.F. 18 h 15.
12 ans. 3e semaine.
De Jeanne Labrune. Avec Jeanne Balibar, Isabelle Carré, Sophie Guillemin.
Une comédie tendre et sarcastique sur les petits problèmes de tout en chacun, comme l'achat d'un simple objet...



LA CHAUX-DE-FONDS

PLAZA - Tél. 916 13 55
THE YARDS

V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
16 ans. Première suisse.
De James Gray. Avec Mark Wahlberg, Joaquin Phoenix, Charlize Theron.
A sa sortie de prison, un seul but, rester dans le droit chemin. Contre son gré, il deviendra le témoin de trop, à abattre!

SCALA 1 - Tél. 916 13 66

LE GRINCH

V.F. 15 h 30, 18 h.
Pour tous. Première suisse.
De Ron Howard. Avec Jim Carrey, Jeffrey Tambor, Christine Baranski.
Tout le monde aime Noël, sauf le Grinch. Mais une petite fille aimerait savoir pourquoi... Du grand Carrey, magique!

SCALA 1 - Tél. 916 13 66

CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES

V.F. 20 h 45.
12 ans. 3e semaine.
De Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu.
La série enfin sur grand écran! Nos jeunes et jolies détectives vont user de tous leurs atouts pour sauver le monde...

SCALA 2 - Tél. 916 13 66

LE ROI DANSE

V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
15 ans. Première suisse.
De Gérard Corbiau. Avec Benoît Magimel, Boris Terrel, Tcheky Karyo.
Louis XIV vous convie à son ballet royal... Décors, costumes et musique exceptionnelle. Grandiose!



LA CHAUX-DE-FONDS

SCALA 3 - Tél. 916 13 66
CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES

V.F. 15 h 30.
12 ans. 3e semaine.
De Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu.
La série enfin sur grand écran! Nos jeunes et jolies détectives vont user de tous leurs atouts pour sauver le monde...

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

CLOSED COUNTRY

V.O. s.-t. fr/all. 18 h.
12 ans. Cycle «Cinéma suisse».
De Kaspar Kasics.
40 ans après l'Holocauste, le réalisateur réunit 2 victimes et des anciens responsables des refoulements à la frontière...

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

LE GRINCH

V.F. 20 h 15.
Pour tous. Première suisse.
De Ron Howard. Avec Jim Carrey, Jeffrey Tambor, Christine Baranski.
Tout le monde aime Noël, sauf le Grinch. Mais une petite fille aimerait savoir pourquoi... Du grand Carrey, magique!

ABC - Tél. 967 90 42

IN THE MOOD FOR LOVE

V.O. chinoise, s.-t. fr/all. 20 h 45.
16 ans. 2e semaine.
De Wong Kar-wai. Avec Maggie Cheung, Tony Leung.
Le splendide film de Wong Kar-wai, le prodige de Hongkong, est un modèle de mélodrame sur la passion contrariée.



TSR 1

7.00 Minizap 2385454 7.55 Téletubbies 1013580 8.20 Top Models 9260251 8.45 Rendez-vous avec le destin. Film 1860015 10.35 Les feux de l'amour 4650270 11.20 Chasse gardée 6941560 12.10 Frasier: Crâne contre crâne 41899096

12.35 Tous sur orbite 219251 12.45 TJ Midi/Météo 873522 13.10 Entrez sans sonner 2786102

13.25 Questions pour champion 890909 13.55 Inspecteur Derrick 5453096

15.00 C'est mon choix 8799015 16.05 Entrez sans sonner 870251

16.20 Commissaire Lea Sommer 4850015 17.15 JAG 123170 18.05 Entrez sans sonner 447657

18.20 Top Models 2855893 18.45 Météo/Tout en région 453522 19.15 Tout sport 9816270 19.30 TJ-Soir/Météo 720725 20.05 A bon entendeur

20.40 Comédie, Comédie Addicted to love Film de Griffin Dune avec Meg Ryan, Matthew Broderick

22.00 Titanic, le naufrage du siècle 4907183 23.15 Deux garçons une fille 9915812 0.50 C'est mon choix 8703955 1.40 TJ Soir 8719232 2.10 Tout en région 6131665 2.30 A bon entendeur 88353226



Largué par sa compagne partie enseigner à New York, un homme s'installe en face du loft du nouvel amant de celle-ci pour les épier...

TSR 2

7.00 Euronews 46198251 7.30 Fans de foot 46108638 8.00 Questions pour un champion 34548522 8.25 Quel temps fait-il? 69595299 8.45 Euronew 70988580 9.10 Magellan Hebdo 74726473 9.45 Temps présent: Easyjet, les ailes du désir 73804560 10.30 Faxculture 16971015 11.30 Euronew 19178025 12.00 L'anglais avec Victor 48834589 12.15 Entrez sans sonner! 10726218

12.45 Hercule 13025831 13.30 Les Zap 17001015 La magie du miroir Argai; Renada

17.00 Les Minizap 23404541 Les Marsupilami Bidoum Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 55169251 18.25 Teletubbies 32975021 19.00 Videomachine 89424251 19.25 L'anglais avec Victor 84638676

19.30 Conversation in a Restaurant; At the Doctors

20.05 Théâtre Y'a d' la joie!...et d' l'amour Spectacle de Jérôme Savary sur des chansons de Charles Trénet

22.05 Santé 11685305 23.00 Cadences 28044812 23.20 TJ Soir/Demain à la Une/Météo 85515893 23.50 Tous sur orbite 67967096 23.55 Tout sport 67966367 0.00 Tout en région 43561329 0.20 TextVision 92510102



Une petite famille prend la route de la Riviera pour des congés payés mérités...

TF1 France 1

6.40 Info 46256454 6.50 Jeunesse. Salut les toons 41017657 9.00 TFI Info-Météo 57113893 9.15 Parfum de famille. Film 26133980 11.10 Dallas 33105367 12.00 Tac 0 Tac TV 29760657

12.15 Le juste prix 13893909 12.50 A vrai dire 57578299 13.00 Journal 40539544 13.50 Les jardins de Laurent 12228367 13.52 Météo 212228367 13.55 Les feux de l'amour 72849744 15.40 Les dessous de Palm Beach 87201560 Fausse note

16.35 7 à la maison 70760928 Une vie de chien 17.30 Sunset Beach 96522657 18.20 Exclusif 90078676 19.00 Le Bigdil 99755724 19.55 Hyper net 23430760 20.00 Journal 37598247 Du côté de chez vous

20.42 Les courses/Météo 295946305 20.55 Mon père, ce héros Film de Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Marie Gillain

22.50 Ciel mon mardi! 51856386 1.10 Les rendez-vous de l'entreprise 50227961 1.35 Exclusif 51682139 2.05 TF1 nuit-Météo 34587812 2.20 Reportages 30297638 2.45 Aimer vivre en France 88266034 3.45 Histoires naturelles 74164541 4.40 Musique 77823541 4.50 Histoires naturelles 60548980 5.50 Pim 31845164 6.15 Secrets 84984522

20.50 Les virtuoses Film de Mark Herman, avec Pete Postlethwaite, Tara Fitzgerald

22.40 Un livre 66073638 22.45 On a tout essayé 74948251 0.45 Journal/Météo 51514955 1.25 P.I.N.K. 19848541 2.00 Mardi, c'est Julie (R) 86274251 2.30 Mezzo l'info 22821676 2.45 Les Z'Amours 49851096 3.15 Pyramide 79253096 3.45 24 heures d'info. Météo 50845473 4.05 Programmes Urti 46144299 4.30 Au bain...mari! 37076102 4.40 Les routiers 87515096

22.40 Un livre 66073638 22.45 On a tout essayé 74948251 0.45 Journal/Météo 51514955

1.25 P.I.N.K. 19848541 2.00 Mardi, c'est Julie (R) 86274251 2.30 Mezzo l'info 22821676 2.45 Les Z'Amours 49851096 3.15 Pyramide 79253096 3.45 24 heures d'info. Météo 50845473 4.05 Programmes Urti 46144299 4.30 Au bain...mari! 37076102 4.40 Les routiers 87515096



Divorcé et brouillé avec sa maîtresse, un homme part en vacances à l'île Maurice en compagnie de sa fille, âgée de 14 ans...

France 2

6.30 Télématin 33759367 8.35 Des jours et des vies 47649283 9.00 Amour, gloire et beauté 57120183 9.25 C'est au programme 61611812 11.00 Flash info 75289251 11.05 Motus 83623638 11.40 Les Z'Amours 83636102 12.15 Un livre 70389744 12.20 Pyramide 73072676

12.55 Journal 56479589 13.50 Météo/Expression directe 12226909 13.55 L'enquêteur 46675589 14.50 En quête de preuves 54360116 15.40 Tiercé 33750367 15.55 La chance aux chansons 40500657 16.55 Des chiffres et des lettres 21189305 17.20 Un livre 85584270 17.25 Qui est qui 17281183 18.05 70'S Show 19731251 18.35 JAG 26342251 19.20 Mardi, c'est Julie 77396639 19.50 Un gars, une fille 46141183 20.00 Journal 44243170 20.40 Talents de vie/Météo 91191928

20.50 Les virtuoses Film de Mark Herman, avec Pete Postlethwaite, Tara Fitzgerald

22.40 Un livre 66073638 22.45 On a tout essayé 74948251 0.45 Journal/Météo 51514955

1.25 P.I.N.K. 19848541 2.00 Mardi, c'est Julie (R) 86274251 2.30 Mezzo l'info 22821676 2.45 Les Z'Amours 49851096 3.15 Pyramide 79253096 3.45 24 heures d'info. Météo 50845473 4.05 Programmes Urti 46144299 4.30 Au bain...mari! 37076102 4.40 Les routiers 87515096

22.40 Un livre 66073638 22.45 On a tout essayé 74948251 0.45 Journal/Météo 51514955

1.25 P.I.N.K. 19848541 2.00 Mardi, c'est Julie (R) 86274251 2.30 Mezzo l'info 22821676 2.45 Les Z'Amours 49851096 3.15 Pyramide 79253096 3.45 24 heures d'info. Météo 50845473 4.05 Programmes Urti 46144299 4.30 Au bain...mari! 37076102 4.40 Les routiers 87515096

22.40 Un livre 66073638 22.45 On a tout essayé 74948251 0.45 Journal/Météo 51514955

1.25 P.I.N.K. 19848541 2.00 Mardi, c'est Julie (R) 86274251 2.30 Mezzo l'info 22821676 2.45 Les Z'Amours 49851096 3.15 Pyramide 79253096 3.45 24 heures d'info. Météo 50845473 4.05 Programmes Urti 46144299 4.30 Au bain...mari! 37076102 4.40 Les routiers 87515096



Dans une ville minière du Yorkshire, l'ambiance est morose car les sites charbonniers doivent fermer...

France 3

6.00 Euronews 67623909 6.40 Les Ptikeys 22780218 7.00 MNK 40166611 8.45 Un jour en France 22516763 10.00 La clinique de la Forêt-Noire info 42501589 10.50 L'île fantastique 13568034 11.40 Bon appétit, bien sûr 57361928

12.00 Le 12/14 65093812 13.50 Keno 12246763 13.55 C'est mon choix 46662015 14.50 Le magazine du Sénat 84138980 15.00 Questions au gouvernement 56808947 16.05 Les pieds sur l'herbe 28939299 Le langage des plantes; Les vertes de Lucques; Le goût de Pouligny

16.35 MNK 12417473 17.35 A toi l'actuel! 86327831 17.50 C'est pas sorcier 16637947 18.15 Un livre, un jour 26854015 18.20 Questions pour un champion 19756560 18.50 19/20 99043589 20.10 Tout le sport 46151560 20.20 C'est mon choix... ce soir 68917763

20.50 Vie privée, vie publique Attention, vous êtes fliqués

22.55 Météo/Soir 3 93643560 23.20 Les dossiers de l'histoire 25179305 Les visiteurs du soir 25898023 0.20 Naissance de la parole 25898023 1.20 C'est mon choix 72223145 2.05 Nocturnales 36570868

22.55 Météo/Soir 3 93643560 23.20 Les dossiers de l'histoire 25179305 Les visiteurs du soir 25898023 0.20 Naissance de la parole 25898023 1.20 C'est mon choix 72223145 2.05 Nocturnales 36570868

22.55 Météo/Soir 3 93643560 23.20 Les dossiers de l'histoire 25179305 Les visiteurs du soir 25898023 0.20 Naissance de la parole 25898023 1.20 C'est mon choix 72223145 2.05 Nocturnales 36570868

22.55 Météo/Soir 3 93643560 23.20 Les dossiers de l'histoire 25179305 Les visiteurs du soir 25898023 0.20 Naissance de la parole 25898023 1.20 C'est mon choix 72223145 2.05 Nocturnales 36570868

22.55 Météo/Soir 3 93643560 23.20 Les dossiers de l'histoire 25179305 Les visiteurs du soir 25898023 0.20 Naissance de la parole 25898023 1.20 C'est mon choix 72223145 2.05 Nocturnales 36570868



Electronique ou bonne vieilles filatures, nous sommes tous aujourd'hui sous surveillance...

La Cinquième

6.40 Langue: anglais 77203763 7.00 Debout les zouzous 88234693 8.05 Doc Eurêka 48074015 8.10 Le journal de l'histoire 63587265 9.00 Les écrans du savoir 37514102 10.00 Le magazine de la santé 19043676 10.55 Gaïa 83900893 11.20 La faune des montagnes d'Afrique 89272893 11.50 Fenêtre sur... 71636164 12.20 Cellulo 48458183 12.50 Un monde des mondes 81766831 13.45 Le journal de la santé 35043170 14.05 100% Questions 33694305 14.35 Les visiteurs du Louvre 67341611 15.30 Entretien 18921096 16.00 Motivées, motivés 95567034 16.35 Les écrans du savoir 80846305 17.25 100% Questions 36711015 17.55 Mise au point 48526947 18.25 Météo 60272102 18.30 Tico et les chiens sauvages 21910386

19.00 Spécial Droits de l'enfant 820299 Cousins d'ici, cousins d'ailleurs 2. Mali 19.45 Météo 1582378 19.50 ARTE info 343676 20.15 Un paria kurde 327947 20.45 La vie en face Tout seul comme un grand 7753305

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer



Les démons de Dostoïevski plongés dans un univers sixties déjanté. Verkhovenski, à la tête des conspirateurs, leur fait croire qu'ils sont trahis par l'un d'eux pour affirmer son pouvoir sur le groupe. Grand moment de folie pure, au carrefour du cinéma, de la littérature et du théâtre

M 6

6.00 M comme musique 87670812 7.00 Moring live 37018034 9.05 M6 boutique 14883270 9.35 M comme musique 11969164 11.55 Météo 47808034 12.00 La vie de famille 59341251

12.35 La petite maison dans la prairie 41255015 13.35 La détresse invisible Téléfilm de Paul Schneider 54182893 15.15 The practice: Donnell & Associés 38699560 16.05 M comme musique 44849812 17.20 Kid et Compagnie Blake et Mortimer; Le monde fou de Tex Avery 30107693 18.05 Le clown 31471980 18.55 Mission 1 million 94580134 19.50 i-Minute 68441454 19.54 6 minutes/Météo 473246367 20.05 Une nounou d'enfer 14057270 20.40 Décrochage info / E=M6 découverte 73075657

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer



Les grands moments de la télévision française. Dérapages imprévus, pleurs inattendus, fou-rires irrépressibles...

TV 5 Europe

8.00 Journal canadien 66678015 8.30 Zone X 90267305 9.00 Infos 39619251 9.05 Zig Zag Act 52809638 10.00 Journal 26877473 10.15 Dites-moi 19496003 11.00 Claire Larmarche 55818744 12.00 Infos 27153299 12.05 100% Questions 32795909 12.30 Journal France 3 96365676 13.00 Infos 58765639 13.05 Documentaire 95746102 14.00 Journal 54406947 14.15 La voleuse de Saint-Lubin. Cinéma 21900183 16.00 Journal 15014183 16.15 L'invité 99906589 16.30 Chroniques d'en haut 93563218 17.00 Infos 65237183 17.05 Pyramide 70223454 17.30 Questions pour un champion 93567034 18.00 Journal 33154218 18.15 La voleuse de Saint-Lubin. Film 98284314 20.00 Journal suisse 81484522 20.30 Journal France 2 81483893 21.00 Infos 34842034 21.05 Temps présent 41290367 22.00 Journal 61172980 22.15 Ça se discute 63114183 0.30 Journal belge 52927059 1.00 Soir 3 20167752 1.05 Infos 50620905 1.30 Union libre 56402868 2.30 Arte reportage 52834394 3.00 Infos 20592428 3.05 Courant d'art 56615464 3.30 Alice 36921394

7.00 sport matin 9088560 8.30 Auto: championnat du monde Michelin 189183 9.30 Ski: slalom nocturne messieurs 5487980 10.45 Bob speed 6912270 12.00 Eurogoals 599386 13.30 Triathlon: finale 381928 14.00 Snowboard 382657 14.30 Gymnastique: Coupe du monde 570251 16.00 Curling: Allemagne-Suisse messieurs 86156744 19.00 Yoz 180251 19.30 NBA Action 189522 20.00 Fléchettes: championnats du monde féminin 901367 22.00 Boxe 358251 23.30 Golf: skins games 545299 0.30 Sailing 1939435 1.00 Snowboard 76395077

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer



Codes Showview

Table with 2 columns: Channel name and number. Includes entries like TSR 1 (016), France 2 (094), M6 (159), etc.

Canal +

7.00 Teletubbies 94210541 7.25 Nulle part ailleurs 31227893 8.30 Gloria. Film 80032893 10.20 L'appartement 88330744 10.45 Du bleu jusqu'en Amérique. Film 57435812 12.25 Les titres du journal 95765522 12.30 Nulle part ailleurs 36237270 13.45 Inséparables. Film 33763367 15.15 Les coyotes et l'oiseau soleil. Doc 38608218 16.05 Adieu, plancher des vaches! Film 8607544 18.00 Daria 25746299 18.30 Nulle part ailleurs 50830763 20.30 La Belgique est un pays 95096386 20.35 Les convoyeurs attendent. Film 78494034 22.05 Ceci n'est pas une histoire belge. Doc 30411947 23.00 Bruxelles-Paris-Bruxelles. Film 54324725 23.35 Haut les cœurs. Film 10913763 15.25 Hôtel du Nord. Film 48743961 3.00 Football américain. Indianapolis Colts/Buffalo Bills 85881619 5.00 Urban Legend. Film 21396787 6.40 La cape et l'épée 39480464

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

Monte Carlo

9.35 Sonny Hamilton 56128744 10.00 L'arbre de la discorde. Téléfilm 54239522 11.40 Sacrée famille 92044034 12.00 Mister T. 93415706 12.30 Récré Kids 78001909 13.35 La panthère rose 47245980 14.25 Sonny Hamilton 54320386 14.50 Images du Sud 59352305 15.00 Les évènements célèbres 43396386 15.55 La survie du tanuki 19669251 16.25 Au gré du vent 59084003 17.15 Jinny de mes rêves 56083218 17.40 Mister T. 91087096 18.05 Sacrée famille 53449034 18.30 La mante de mer 47199251 18.55 La panthère rose 35366639 19.05 Flash infos 57510980 19.30 Murder Call, frère-jeune crime 50137909 20.25 La panthère rose 99078947 20.35 Pendant la pub 59740522 20.55 Les Tortues Ninja 2. Film de Michael Pressman, avec Paige Turco, David Warner 88487541 22.30 Sud 92806034 23.50 Au gré du vent 43589725

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

SF 1

8.00 Wetterkanal 10.00 Schweiz aktuell 10.30 Der Bergdoktor 11.20 Sabrina 11.45 Hörmalwer da hämmert 12.10 Streetlive 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.15 Wilde Brüder mit Charme 13.40 Risiko 14.40 Lindenstrasse 15.10 Im Namen des Gesetzes 16.05 In aller Freundschaft 17.00 Paddington Bär 17.10 Jim Knopf und Lukas der Lokomotivführer 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Der Bergdoktor 18.45 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Meteo 20.00 Der Alte. Krimiserie 21.05 Kasensturz 21.35 Voilà 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club 23.50 Die Cleveren. Krimiserie 0.35 Nachtbulletin/Meteo

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

20.50 Les moments de vérité Magazine présentée par Laurent Boyer

ZDF

9.00 Heute 9.05 Volle Kanne, Suzanne 10.03 Hotel Paradises 10.50 Florida Lady 11.35 Gesundheit! 12.00 Heute mittag 12.15 Drehscheibe Deutschland 13.00 Mittagmagazin 14.00 Heute 14.15 Discovery 15.00 Heute Sport 15.10 Streit um drei 16.00 Heute in Europa 16.



VICQUES



*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Nous avons le profond chagrin de faire part du décès accidentel de

Monsieur François CHAPATTE

fiduciaire

notre très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami, enlevé à notre tendre affection dans sa 56^e année.

Son épouse:

Marguerite Chapatte-Erard, à Vicques;

Ses enfants:

Claude-Alain et Anne-Lise Chapatte-Mahon, et leurs enfants Joris, Line et Marion, à Vicques;

Marc Chapatte et son amie Laure-Anne Broglin, à Vicques;

Marie-Laure Chapatte et son ami Maxime Medina, à Vicques;

Son papa:

Pierre Chapatte, Les Breuleux;

Ses frères:

Jean-Marc, Pierre-Marie, Philippe, Bernard, et leurs familles;

Les familles parentes, ainsi que ses amis.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en l'église de Vicques, le mercredi 13 décembre 2000, à 14 heures, suivis de l'enterrement.

François repose au funérarium de Delémont.

VICQUES, 3, Cras du Mottet, le 10 décembre 2000.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

14-53959

LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS
DU BUREAU FIDUCIAIRE FRANÇOIS CHAPATTE SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François CHAPATTE

Fondateur et Président du conseil d'administration de la société.

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de leur ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

DELÉMONT, le 11 décembre 2000.

14-53961

LE GOLF-CLUB DES BOIS

a le regret de faire part du décès de

Monsieur François CHAPATTE

papa de Marc, responsable administratif du Club.

LES BOIS, le 11 décembre 2000.

14-53963

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE POLINOX SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François CHAPATTE

Comptable et Président du conseil d'administration de la société.

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de leur collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES BREULEUX, le 11 décembre 2000.

14-53960

LA FÉDÉRATION SUISSE DU PERSONNEL DES DOUANES
SECTION ROMANDE

a le profond regret de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Maurice GACON

Membre retraité

18-695289

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

Monsieur Erwin KURTH

sa famille

exprime sa gratitude et remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

*Maman, si tes yeux sont clos, ton âme
veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement,
tu resteras toujours présente parmi nous.*

Son mari Sebastiano Buccieri, ses enfants

Fabrice et Natacha

Monsieur et Madame Jean-Pierre et Jaqueline Matthey De L'Endroit

Monsieur et Madame Giuseppe et Giuseppa Buccieri

Monsieur et Madame Tony et Christine Loepfe-Matthey et leurs filles

Stéphanie, Emilie et son ami Michaël

Monsieur et Madame Jean-Michel et Sylviane Matthey De L'Endroit-Zutter

et leurs enfants Justine et Antoine

Monsieur et Madame Francesco et Loredana Buccieri-Rapagnetta et leurs enfants

Davide et son amie Ana, Sabina et son ami Francesco, Debora

Monsieur et Madame Concetto et Francine Buccieri-Müller et leurs enfants

Fabien, Catia, Melinda

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Francine BUCCIERI

née MATTHEY DE L'ENDROIT

leur très chère fille, mère, sœur, belle-sœur, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 10 décembre 2000, dans sa 48^e année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

La cérémonie funèbre aura lieu le mercredi 13 décembre 2000 à 15 heures, à Dueville (Vicenza/Italie).

Domiciles de la famille: Jean-Pierre Matthey

Gentianes 6

Francesco Buccieri

Bd de la Liberté 4

Si vous désirez honorer la défunte, veuillez penser à la Ligue contre le cancer de Vicenza, Banco am Brosiano Veneto succ. No 0924 V. Industria, 36100 Vicenza, compte 5579/84 L'INFA.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-85440

GORGIER

*Qu'il est dur de voir un être aimé faiblir
Qu'il est dur de le voir souffrir
Qu'il est dur de le voir partir
Sans rien pouvoir faire pour le retenir*

Monsieur et Madame Gérald Fornachon-Robert, à Bevaix,
leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod et Avenches

Monsieur et Madame Martial Fornachon-Beutler, à Bienne,
leurs enfants et petits-enfants, à Cressier et Bienne

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie

Madame Frida FORNACHON-AUDÉTAT

qui s'est endormie après une longue maladie dans sa 87^e année.

BEVAIX, le 11 décembre 2000.

Home La Lorraine, Bevaix

Adresses de la famille:

Gérald Fornachon

Château 9c

2022 Bevaix

Martial Fornachon

Petit Marais 75

2503 Bienne

*Le Seigneur est ma lumière et mon salut;
De qui aurais-je peur?*

Ps. 27: 1

Le culte d'adieu aura lieu au temple de Saint-Aubin le mercredi 13 décembre à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose au Pavillon de l'Hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon*

Madame Aline Giacomini-Vuille

Marianne et Jean-Pierre Soguel-Giacomini, leurs enfants et petit-fils

Madame Eliette Humbert-Zurbuchen, aux Brenets, ses enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Lucie ZURBUCHEN

née VUILLE
dite Lulu

leur chère et bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens dimanche dans sa 80^e année.

Repose en paix

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 2000, rue du Bois-Noir 33

La cérémonie aura lieu le mercredi 13 décembre à 15 heures, au Centre funéraire.

Son corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. J.-P. Soguel-Giacomini

Chemin de la Marelle 18

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Elle reste sur notre chemin, avec son souvenir, l'exemple de sa vie de bonté et de travail.
Ne pleurons pas sur eux, ils ont fui la souffrance,
Et ne connaîtront plus ni peine ni douleur.*

Francis Liengme

Dominique Zeender et ses filles Margaux et Morgane
Corinne Zeender et Roland Lawson
Marie-Claude Zeender et son fils Caryl

Madame Madeleine Liengme

Nicole et Claude-Eric Jaquet-Liengme et leurs enfants

Madame Marcienne Aellen, Le Locle et famille

Madame Hélène Mechler, Le Locle

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Josiane LIENGME née AELLEN

leur chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, parente, amie enlevée à l'affection des siens jeudi à l'âge de 59 ans.

*Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 2000.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Chemin de Flore 5

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Maman, si tes yeux sont clos,
ton âme veille sur nous,
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.*

Monsieur Roger L'Eplattenier

Christine et Lionel Givras-L'Eplattenier, à Dives-sur-Mer (FR)

Yohann Givras

Elisabeth et Patrice Ryter-L'Eplattenier

Célia et Gaëtan

Les descendants de feu Arthur et Georgette Schenk-Demeney (FR)

Les descendants de feu Paul et Elisabeth L'Eplattenier-Kempf

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rosette L'EPLATTENIER née SCHENK

enlevée subitement à l'affection des siens lundi à l'âge de 67 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 décembre 2000, rue Croix-Fédérale 11

La cérémonie aura lieu le mercredi 13 décembre à 16 heures, au Centre funéraire.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Patrice Ryter-L'Eplattenier
rue Cernil-Antoine 3

LES BRENETS

Repose en paix

Madame Marcelle Andrée Junod-Zürcher:

Madame Livia Muller, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds
et à Saint-Légier, et Monsieur Fredy Muller,Monsieur et Madame Bernard et Sylvie Verneti-Bluteau, leurs enfants
et petite-fille, au Canada,

ainsi que les familles Zürcher, Peter, Vogel, Jeanmaire, parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur James JUNOD

enlevé à leur tendre affection, le 11 décembre 2000, dans sa 91e année.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 13 décembre, à 14 heures, au temple des Brenets, suivie de l'incinération sans suite.

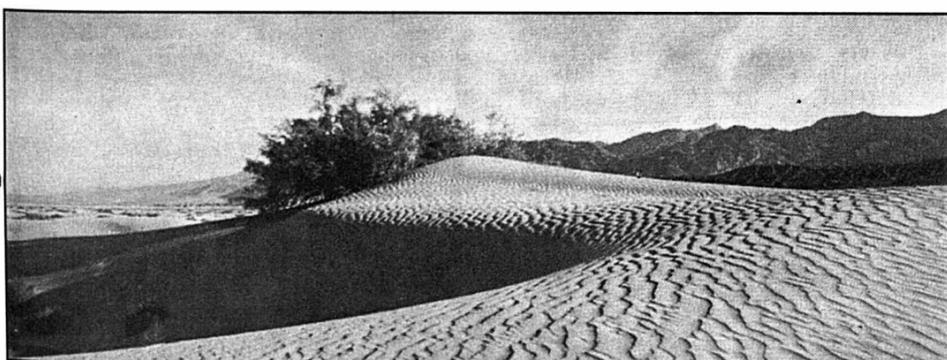
James repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Rue du Lac 16, 2416 Les Brenets

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Cité du Genevrier, Fondation Eben-Hézer à Saint-Légier, ccp 10-25994-4.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

132-85439



ACCIDENTS

Courchapoix Seconde victime

Nous avons relaté dans notre édition d'hier le terrible accident qui s'est produit dimanche vers 11h30 entre Courchapoix et Vicques. Le conducteur du véhicule qui s'est déplacé sur la gauche de la chaussée devait décaler sur place. Il s'agit d'André Marchand, 42 ans, père de quatre enfants et habitant Montsevelier. Il avait une entreprise de placement de personnel et avait mené l'entreprise Ice Tech à Delémont. Cet accident a fait une seconde victime: François Chapatte, de Vicques, qui dirigeait une fiduciaire à Delémont. Il est décédé dans un hôpital bâlois.

MGo

Neuchâtel Qui a perdu?

Le conducteur du véhicule qui, jeudi 7 décembre entre 19h et 20h, descendait le viaduc de Vauseyon à Neuchâtel, et qui a perdu du mazout sur la chaussée, ainsi que les témoins de cet incident, sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Chaux-de-Fonds Collision

Hier, vers 10h15, une voiture conduite par un habitant du Locle circulait rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds, en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habi-

tante de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur cette dernière rue citée en direction sud. /comm

Moutier Cyclomotoriste grièvement blessé

Hier, vers 16h30, le conducteur d'une voiture circulait à la rue de la Chapelle, à Moutier. Au moment où il voulait s'engager dans la rue de la Chalière, il est entré en collision avec un cyclomotoriste. Grièvement blessé après avoir été projeté au sol, le conducteur du deux-roues a dû être transporté en ambulance à l'hôpital. A la suite de cet accident, la route a été fermée durant deux heures au trafic, celui-ci étant dévié localement. /comm

L'Evangile au quotidien Noël, l'histoire d'un don

Vendredi 8 décembre. Les enfants - et les plus grands - ont peut-être encore sur leurs lèvres les saveurs de chocolat, de cacahuètes, de biscuits ou d'autres friandises reçues à la Saint-Nicolas. D'autre part, on voit déjà nombre de personnes s'affairer dans les magasins à la recherche des cadeaux qu'elles offriront à Noël. Sans compter qu'il faudra prévoir aussi d'acheter le sapin, les décorations et tant d'autres choses... Toute cette débâche d'énergie, de temps et surtout d'argent a-t-elle un sens? Que cette période de

fête tourne autour d'une histoire de cadeaux et de dépenses, n'est-ce pas passer à côté du message de Noël?

Pourtant, Noël est par excellence la fête du don. C'est l'histoire de Dieu qui a choisi de se donner à nous à travers la naissance d'un enfant. Cette naissance, c'est son cadeau, c'est un chemin d'amour, de paix et de joie qui nous est donné; célébrer Noël, c'est se rappeler ce don, se souvenir que Dieu s'est fait proche, c'est faire revivre l'espérance. Noël, c'est aussi une invitation à recevoir ce cadeau, à en vivre et à le

partager. Alors, tous ces cadeaux de Noël se résument-ils à une question d'argent et de profit? Peut-être. A moins que nous choissions d'en faire autre chose. Tout ce que nous offrirons pendant cette période de Noël, que ce soit un présent, un sourire, de la disponibilité, des paroles d'amitié ou des gestes de tendresse, si nous le donnons avec affection et amour, transformera cet instant en quelque chose de précieux et perpétuera ce que l'histoire de Noël nous a déjà offert...

Séverine Schlüter,
pasteur

NÉCROLOGIES

Saignelégier Brigitte Girardin-Beuret

Après une longue et pénible maladie, Brigitte Girardin-Beuret est décédée à l'âge de 74 ans. Née aux Emibois, elle a travaillé au sein des entreprises Mirval et Queloz de Saignelégier jusqu'à son mariage avec André Girardin, en 1948. Le couple a vécu aux Emibois jusqu'en 1962 lorsqu'il s'est établi à Saignelégier. Jusqu'en 1970, Brigitte Girardin s'est occupée de l'éducation de ses huit enfants avant de reprendre un emploi dans une usine du chef-lieu. En 1974, elle a eu la douleur de perdre son mari. A l'âge de 60 ans, elle a pris une retraite bien méritée pour s'adonner au tricot, effectuer de petits voyages et rencontrer ses huit petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants

AUY

Le Noirmont Jean-Louis Lab

Mercredi après-midi à l'église Saint-Hubert, une nombreuse assistance a participé aux funérailles de Jean-Louis Lab, décédé à son domicile au lendemain de son 61e anniversaire. Jean-Louis Lab est né le 2 décembre 1939 dans le foyer d'André Lab et de Béatrice, née Stalder; il était le troisième d'une famille de dix enfants. Après sa scolarité, il effectua un apprentissage de tourneur de boîtes à la fabrique Vve Justin Gigon, et travailla ensuite dans plusieurs établissements de la place. Nommé comme cantonnier communal en mai 1982, il entre en fonction en juin et travaillera à la satisfaction de la municipalité jusqu'à la mi-janvier 2000, date à laquelle il dut faire face à la maladie.

Le 5 septembre 1964, c'est le mariage avec Marie-Josée

Prétôt. De cette union naquirent deux garçons qui firent tout le bonheur du foyer. En 1978, c'est la construction de la maison familiale et Jean-Louis Lab, en bon bricoleur qu'il était, installa son petit atelier qu'il fréquentait lors de ses loisirs. Généreux, il rendit à autrui de nombreux services et assumait le poste de chef de section et la présidence de l'assurance Mutuelle. A l'occasion de manifestations, il s'investissait dans les sociétés et leur rendait de précieux services. Il assumait en outre la présidence de la société de pêche La Franc-Montagne. Il lutta avec courage durant plus de dix mois contre une cruelle maladie qui devait définitivement l'emporter. Il nous laisse le souvenir d'un villageois qui appréciait la nature et les beautés de la vallée du Doubs.

HOZ

Maarit Hausmann-lirilammi, ses filles Alessa et Estelle, à Gland
Emil Hausmann et son amie Ernestina Locatelli, à La Chaux-de-Fonds
Marianne et Sacha Golubovic-Hausmann et leur fils Stevan, à Minusio
Verena et Bernard Perrin-Hausmann, à Boudry
Pirjo et Jouko lirilammi, à Helsinki
Kristiina et Jari Honkonen-lirilammi et leur fille Vilma, à Helsinki
Taina et Mikael Toll-lirilammi, à Stockholm

ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et à l'étranger,

ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Philippe HAUSMANN

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu de manière subite et inattendue à Singapour le 16 novembre 2000, dans sa 37e année.

La cérémonie aura lieu le vendredi 15 décembre à 10 heures au temple protestant de Gland.

Domicile de la famille: chemin de la Chavanne 5, 1196 Gland

132-85294

Aujourd'hui L'arbre qui cache la forêt

Situation générale: notre temps est en trompe-l'œil aujourd'hui, doux et assez agréable, masquant une prochaine offensive des flocons sur nos reliefs. Il est vrai que Noël n'est pas bien loin. Il avance ses premiers pions en rapprochant déjà le fort courant perturbé qui hante tout le nord du continent. Demain, les premières gouttes arrivent au triple galop, suivies comme leur ombre par de l'air nettement plus frais.

Prévisions pour la journée: des passages nuageux longent le nord du Jura, sans enlever l'impression générale de beau temps. Ces grandes manœuvres ne se voient pas en plaine où une couche de stratus fait barrage. Les vents de sud-ouest se renforcent sur les crêtes et font jouer les prolongations à la douceur. Ainsi, on relève entre 9 et 12 degrés sur tout le massif alors que le mercure reste englué vers 8 degrés autour des lacs. Demain: des éclaircies succèdent aux ondées. Ensuite: souvent couvert et précipitations, neige de plus en plus bas.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Jeanne

Températures Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 8°
Boudry: 8°
Cernier: 10°
Fleurier: 10°
La Chaux-de-Fonds: 12°
Le Locle: 12°
La Vue-des-Alpes: 9°
Saignelégier: 12°
St-Imier: 10°

Hier à 13 heures

En Suisse...
Bâle: très nuageux, 14°
Berne: beau, 10°
Genève: beau, 10°
Locarno: beau, 11°
Sion: beau, 9°
Zurich: beau, 12°

... en Europe

Athènes: beau, 19°
Berlin: pluie, 9°
Istanbul: très nuageux, 11°
Lisbonne: peu nuageux, 15°
Londres: bruine, 13°
Madrid: très nuageux, 10°
Moscou: très nuageux, 1°
Paris: très nuageux, 13°
Rome: beau, 17°

... et dans le monde

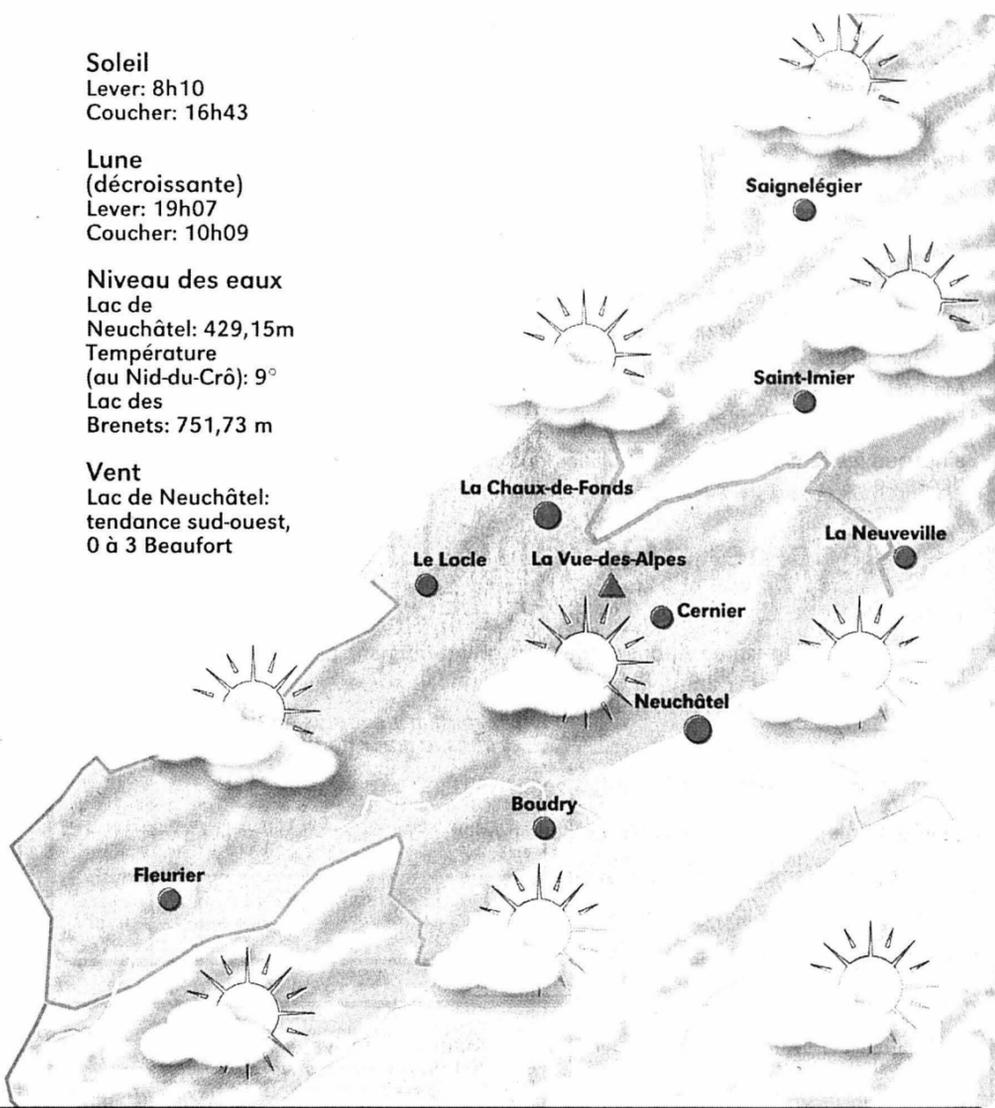
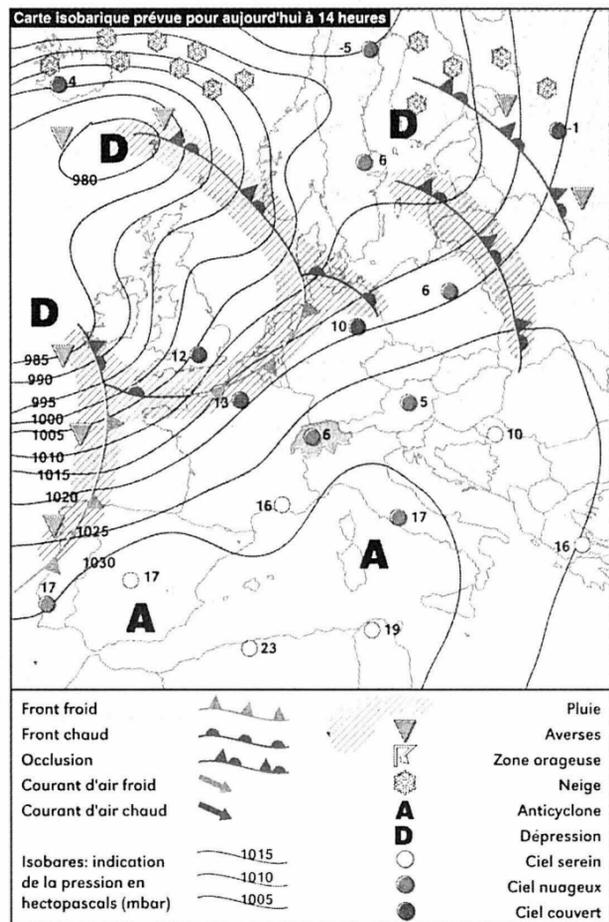
Bangkok: nuageux, 33°
Le Caire: nuageux, 20°
Johannesburg: pluvieux, 19°
Miami: pluvieux, 24°
Pékin: beau, 2°
Rio de Janeiro: nuageux, 31°
San Francisco: nuageux, 13°
Sydney: beau, 32°
Tokyo: nuageux, 14°

Soleil
Lever: 8h10
Coucher: 16h43

Lune (décroissante)
Lever: 19h07
Coucher: 10h09

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,15m
Température (au Nid-du-Crô): 9°
Lac des Brenets: 751,73 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
tendance sud-ouest,
0 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
 En plaine: 8° A 1000 m: 12°	 9° 7°	 7° 4°	 5° 2°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 20 jours 1920 Un Nobel pour l'élinvar

Natif de Fleurier, Charles-Edouard Guillaume (1861-1938) est un des grands hommes qui ont conduit à la précision de l'horlogerie moderne. Le 12 novembre 1920, il apprit que l'Académie des sciences de Suède lui octroyait le prix Nobel de physique pour ses inventions fameuses en matière d'alliages métalliques, et notamment pour son «élinvar» (élasticité invariable).

Charles-Edouard Guillaume avait trouvé comment mieux maîtriser, par des alliages spéciaux, certaines pièces métalliques horlogères jusque-là trop soumises aux variations dues à la température. Du coup, la précision pouvait faire des pas de géant. Perfectionné par diverses fabriques, l'élinvar prit les noms de métélinvar, nivarox, isoval, etc.

Grâce à cette invention, la métallurgie de précision s'est progressivement imposée, au-delà de l'horlogerie, dans des domaines tels que les thermostats, les canalisations de transport de gaz, les supports de circuits intégrés, les lasers, etc. Il fallut cette reconnaissance extérieure pour que Charles-Edouard Guillaume, docteur honoris causa de l'Université de Genève depuis 1909, le devint de celle de Neuchâtel en 1921.

RGT

MOTS CROISÉS No 873

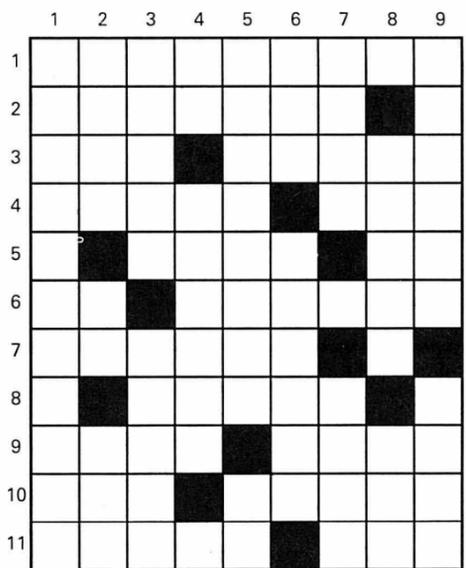
Horizontalement : 1. Moment d'été républicain. 2. Mal de peau. 3. Oiseau à beau plumage, mais quel ramage! - Pièces à conviction. 4. On peut l'utiliser en guise de monnaie - Les autres ne feraient pas grand chose sans eux. 5. Outil à découper - Deux romain. 6. Démonstratif - Génies malfaisants. 7. Battement musical. 8. Terre promise au geste auguste du semeur. 9. Acquis sans rien faire - Déchet organique. 10. Plante des lieux secs - Ohé! 11. Palmier à huile - Corps de blason.

Verticalement : 1. Une bonne ligne à suivre. 2. Charcuterie de porc - Pièces d'argent - Score sans décision. 3. Mouvements folâtres - Toute en feu et en flammes. 4. Note - Tache sur aile. 5. Quelle baffa! - Complément de message. 6. Planche de salut du naufragé - Volcan antarctique. 7. On l'est, après une douche froide! - Plan d'eau américain. 8. Cohésion - Et tout le reste... 9. Plus tendre mais pas dur - Brin de paille.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 872

Horizontalement : 1. Garagiste. 2. Eriger - En. 3. Nid - Navet. 4. Edile. 5. Réception. 6. Usine. 7. Lili - Se. 8. ENA - ROM. 9. Ta - Ecoulé. 10. Egout - Sen. 11. Sacrement. **Verticalement :** 1. Généralités. 2. Aride - Aga. 3. Ridicule - Oc. 4. AG - Lésineur. 5. Génépi - Acte. 6. Ira - TNT. 7. Voie - Ruse. 8. Tee - Solen. 9. Entendement. ROC 1943



Insolite Après Superman, Superpape?

Jean Paul II a rejoint la cohorte des héros de BD. «Il Piccolo Giornale», magazine catholique illustré pour les plus jeunes, sort en Italie le premier épisode d'une série en bandes dessinées racontant la vraie vie du pape polonais, sous le titre: «Karol Wojtyla: Pape du Troisième Millénaire».

L'intrigue est toute simple: flash-backs à l'appui, un grand-père raconte à ses petits-enfants pourquoi ce n'est pas lui qui est pape... Car l'octogénaire occupant du Vatican fut aussi un petit garçon, faisant du ski dans la Pologne antisémite, puis du théâtre amateur. Il portait une impressionnante moustache à la Lech Walesa et jouait aux côtés de ravissantes jeunes filles...

Bien sûr, le message est moral: Jean Paul II n'avait pas besoin de boire, de fumer pour se prouver à lui-même.

Le plus branché des papes était déjà sur internet et sur CD. Les éditeurs n'excluent pas la traduction de la BD en plusieurs langues, pour diffusion urbi et orbi de la parole pontificale à destination des enfants. /ap

